

Rapport annuel 2026

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Notre mission, qui consiste à soutenir la retraite de ceux et celles qui protègent et servent le Canada, nous incite à viser l'excellence dans tout ce que nous entreprenons. À l'écoute de l'évolution du monde et des marchés, nous nous engageons à bâtir une organisation résiliente et pleinement outillée pour s'acquitter de son mandat.

Table des matières

Survol	3
Faits saillants financiers de 2026	3
Message de la présidente du conseil	5
Message de la présidente et cheffe de la direction	7
Notre mandat	10
Notre équipe de direction	12
Nos priorités stratégiques	13
Investir de façon ciblée et prévoyante	14
Viser l'excellence opérationnelle	18
S'inspirer de notre mission	20
Notre gestion de portefeuille en action	21
Analyse par la direction de la performance et des résultats du portefeuille	25
Informations financières liées aux changements climatiques	72
Gouvernance	96
Biographies des membres du conseil	107
Rapport du comité des ressources humaines et de la rémunération	114
Rétrospective financière consolidée sur dix ans	125
États financiers	126

Tous les montants dans ce rapport sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. De temps à autre, Investissements PSP formule des énoncés prospectifs, incluant des énoncés et des divulgations concernant la durabilité. En raison de leur nature, ces énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et comprennent des risques et incertitudes inhérents. Par conséquent, Investissements PSP ne peut garantir que tout énoncé prospectif se réalisera. Pour plus de détails sur les facteurs, les hypothèses et les risques relatifs à ces énoncés et divulgations, veuillez consulter la section « Énoncés prospectifs, avertissement et mise en garde additionnelle concernant les informations liées à la durabilité » à la page 89.

Survol

Faits saillants financiers de 2026

Investissements PSP est l'un des plus importants investisseurs pour des régimes de pensions au Canada. Nous investissons les actifs en vue d'obtenir un rendement maximal, tout en évitant des risques de perte indus, et en tenant compte de la capitalisation et des politiques et exigences des régimes de pensions de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et, depuis le 1^{er} mars 2007, de la Force de réserve, ainsi que de l'aptitude de ceux-ci à s'acquitter de leurs obligations financières.

À l'exercice 2026, notre portefeuille a réalisé un rendement net supérieur aux taux d'actualisation actuariels¹ requis pour satisfaire aux obligations à long terme des régimes de pensions que nous soutenons, qui ont maintenu globalement une capitalisation forte. Puisque ces obligations s'étendent sur des dizaines d'années, nos résultats à long terme sont un indicateur clé de notre succès à titre d'investisseur pour des régimes de pensions.

Notre portefeuille est passé à

320,6 G\$

en actif net sous gestion au cours de l'exercice 2026

Une augmentation de

7,0 %

par rapport à l'exercice 2025

Rendement net annualisé sur dix ans

8,8 %

173,9 G\$

Revenu net du portefeuille cumulé sur dix ans²

14,5 G\$

Gains nets de placement cumulés en sus du portefeuille de référence³ sur dix ans

Rendement net annualisé sur cinq ans

8,3 %

103,5 G\$

Revenu net du portefeuille cumulé sur cinq ans²

8,6 G\$

Gains nets de placement cumulés en sus du portefeuille de référence sur cinq ans

Rendement net du portefeuille sur un an

6,5 %

19,6 G\$

Revenu net du portefeuille²

(15,6) G\$

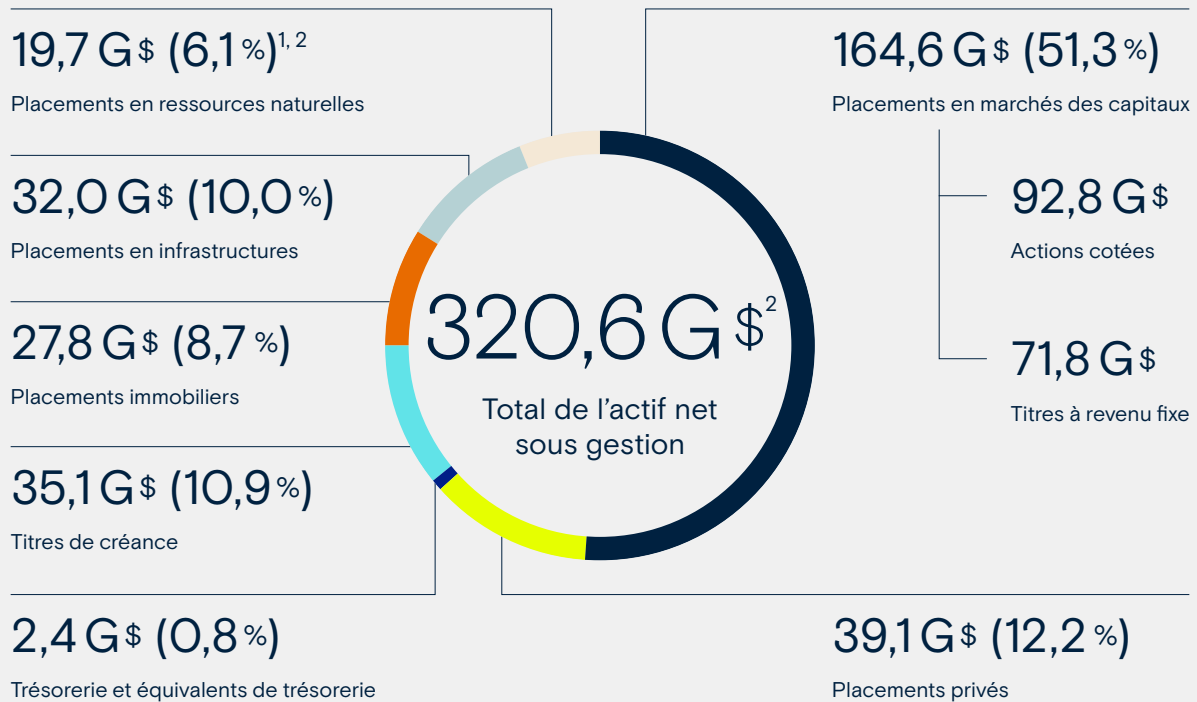
Gains nets de placement en sus du portefeuille de référence

¹ Les plus récents rapports actuariels prévus par la loi pour les régimes sont publiés par le Bureau de l'actuaire en chef et peuvent être consultés dans le référentiel du BSIF (www.osfi-bsif.gc.ca/fr/bac/rapports-actuariels).

² Excluant les contributions.

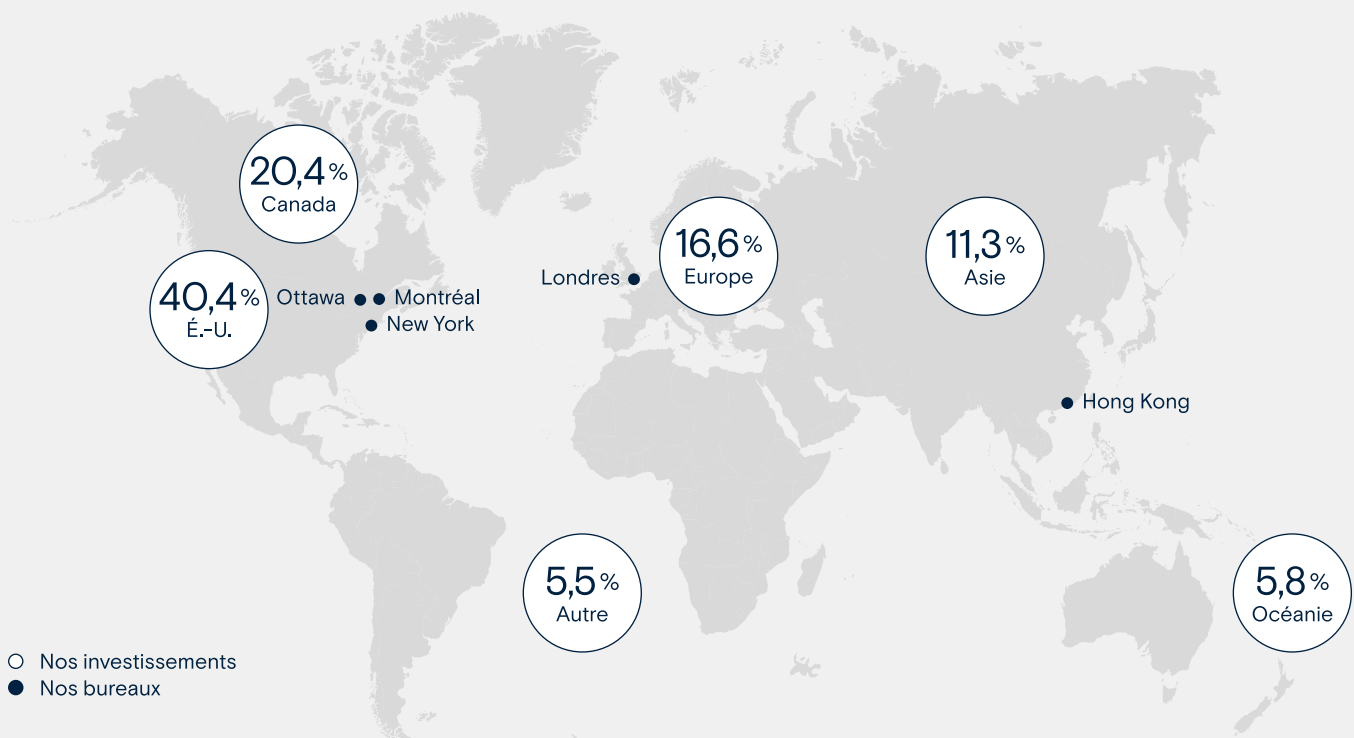
³ Le portefeuille de référence est un portefeuille parallèle ou théorique comprenant des classes d'actifs liquides qui pourraient être gérées de façon passive. Le gouvernement du Canada l'utilise pour communiquer à Investissements PSP sa tolérance au risque de capitalisation des régimes. Consultez la page 29 pour en savoir plus.

En investissant dans un éventail de régions, de classes d'actifs et de produits d'investissement, nous atténuons les risques et améliorons les rendements à long terme.



¹ Le pourcentage représente la part du groupe au sein de l'actif net sous gestion total.
² Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Exposition géographique³



³ Pourcentage du total de la juste valeur brute des investissements selon l'exposition.

Message de la présidente du conseil

Le mandat à long terme d'Investissements PSP est un moteur de résilience durable. Il est à la fois la base sur laquelle nous nous appuyons dans tout ce que nous faisons et la force qui propulse notre engagement envers ceux et celles que nous servons.



Un mandat conçu dans une perspective à long terme

En ce début de deuxième année de notre plan d'entreprise triennal, nous avons basé le travail de surveillance du conseil sur notre conviction qu'une force institutionnelle pérenne est la clé pour fournir des résultats durables à long terme. Ce point de vue était tout particulièrement important au cours de l'année, étant donné la hausse de l'incertitude géopolitique et de la volatilité des marchés, qui a ébranlé les hypothèses que les investisseurs tenaient depuis longtemps pour acquises.

Dans ce type d'environnement, le rôle du conseil ne se limite pas à une surveillance traditionnelle et vise plutôt une participation plus active. Nous devons nous assurer de poser les bonnes questions et d'être à même de réévaluer nos propres hypothèses, au besoin. Je crois que nous avons abordé cette responsabilité avec l'attention et le sérieux requis.

Au cours de l'exercice, nous avons discuté étroitement avec l'équipe de direction concernant chacun des trois piliers de la stratégie d'entreprise. Nous avons constaté une discipline soutenue lors des déploiements en capital; des progrès importants dans le renforcement de la gouvernance en matière de placements, de technologie et de répartition des ressources; de même qu'une attention renouvelée pour la culture, les pratiques en ressources humaines et l'important sens de la mission qui sous-tend le travail d'Investissements PSP. Ensemble, ces mesures démontrent que l'équipe de direction fait des progrès concrets dans la mise en oeuvre de la stratégie et qu'Investissements PSP est bien positionnée pour l'avenir.

Lors de l'élaboration de la stratégie d'entreprise, il y a quelques années, la direction avait identifié l'évolution rapide des technologies comme une force externe clé. L'an dernier, nous avons vu les retombées de cette évolution – plus précisément en IA – sur la façon dont nous investissons, travaillons et nous préparons pour les

années à venir. Investissements PSP demeure pleinement résolue à moderniser ses bases technologiques et à préparer l'organisation à un monde de plus en plus alimenté par l'IA.

Dans ce contexte, j'aimerais souligner le travail du comité spécial de supervision de projet, qui a été mis en place au sein du conseil à l'exercice 2026 pour superviser le projet pluriannuel de transformation des technologies de l'information d'Investissements PSP. Le comité rassemble des membres du conseil ayant une grande expérience dans les projets technologiques à grand déploiement. Ses membres se réunissent régulièrement avec les chefs de projet entre les réunions du conseil pour s'assurer que l'initiative est gérée avec la rigueur et la responsabilité que requièrent sa portée et son importance stratégique. Leur travail est un bon exemple du type de gouvernance concrète, mobilisée et constructive à laquelle nous aspirons, et je suis reconnaissante envers les membres du comité pour leurs contributions.

Nous avons constaté une discipline soutenue lors des déploiements en capital; des progrès importants dans le renforcement de la gouvernance en matière de placements, de technologie et de répartition des ressources; de même qu'une attention renouvelée pour la culture.

Le conseil s'est également penché sur l'approche évolutive d'Investissements PSP qui veille à approfondir l'intégration des facteurs importants liés à la durabilité dans l'ensemble du cycle de vie des investissements. Nous croyons que les questions de durabilité devraient faire partie de nos processus d'investissement pour renforcer l'évaluation d'éventuels risques et opportunités importants. Le conseil continuera de s'assurer que l'intégration se poursuive en privilégiant l'approche mesurée et rigoureuse que requiert notre mandat.

Composition et renouvellement du conseil d'administration

L'exercice 2026 a été une année importante pour le renouvellement du conseil. En novembre 2025, à la suite d'un processus de sélection robuste et approfondi, nous avons accueilli trois nouveaux membres : Derek Brodersen, Guy Cormier et Patrick Cronin. Ces derniers amènent chacun un regard distinct, une grande expérience acquise dans le cadre de leurs carrières respectives et une excellente complémentarité avec les forces existantes au sein du conseil. La qualité de cette cohorte et la rapidité avec laquelle le processus s'est déroulé reflètent l'excellent travail et la collaboration de toutes les parties concernées à chaque étape du processus :

une démonstration de notre cadre de nomination à son meilleur. Au nom du conseil, je souhaite officiellement la bienvenue aux trois nouveaux membres et je remercie le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour son inestimable collaboration tout au long du processus indépendant de nomination. Le conseil tient également à reconnaître le travail de tous les membres du comité de nomination externe et de son président, de même qu'à leur exprimer sa reconnaissance.

Confiance en l'avenir

Le conseil ne perd jamais de vue la responsabilité qu'il assume au nom de notre promoteur, le gouvernement du Canada, envers les quelque 900 000 contributeur·rices et bénéficiaires dont nous soutenons la retraite. Cette responsabilité influence chacune de nos conversations et des décisions que nous prenons ou surveillons.

La dernière année a imposé des exigences particulières au conseil : que ce soit en évoluant dans une nouvelle forme de gouvernance ou en supervisant une période de grands progrès institutionnels malgré l'incertitude des marchés. Je suis fière de la rigueur et du dévouement dont ont fait preuve tous les membres du conseil, et je les remercie tous et toutes.

Au nom du conseil, j'aimerais souligner le niveau extraordinaire d'énergie et d'engagement que la présidente et cheffe de la direction, Deborah K. Orida, et son comité de direction ont démontré en faisant progresser la stratégie d'excellence coordonnée d'Investissements PSP. Nous avons vu l'équipe évoluer et se renforcer au cours de la dernière année. Nous entamons l'exercice 2027 avec la confiance totale en sa capacité à maintenir Investissements PSP sur la bonne voie.

À chacun et chacune des membres du personnel d'Investissements PSP : merci. Votre dévouement envers nos investissements, nos activités et l'incarnation de notre mission donne au conseil toutes les raisons de croire en la capacité de l'organisation de s'acquitter de son important mandat à long terme.



Maryse Bertrand, Ad.E., MSc (RM)
Présidente du conseil

Message de la présidente et cheffe de la direction

Dans un monde où la volatilité et l'incertitude s'accroissent, Investissements PSP demeure résolue à s'acquitter de sa mission, qui consiste à soutenir la retraite de ceux et celles qui protègent et servent le Canada.



Nous sommes fieres du portefeuille résilient et des rendements à long terme que nous avons maintenus au fil des cycles, afin de nous assurer que les régimes de pensions que nous soutenons demeurent bien capitalisés et positionnés pour l'avenir.

Rendement de l'exercice 2026

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, notre rendement net s'élevait à 6,5 %, un résultat qui reflète la résilience de notre portefeuille malgré la volatilité des marchés, ainsi que l'exécution rigoureuse de nos équipes d'investissement. Notre rendement net sur un an a surpassé les taux d'actualisation actuariels requis pour satisfaire aux obligations à long terme des régimes de pensions que nous soutenons, qui ont maintenu globalement une capitalisation forte. Nos solides rendements de placement ont contribué à créer une valeur à long terme pour les contributeur-rices et les bénéficiaires dont nous soutenons la retraite.

Sur une période de 12 mois marquée par une concentration importante du marché dans quelques sociétés technologiques à mégacapitalisation, des perturbations géopolitiques importantes et une volatilité tant sur les marchés publics que privés, la conception de notre portefeuille diversifié nous a permis de livrer d'excellents rendements absolus, tout en démontrant la résilience que procure notre capacité à investir de façon ciblée et prévoyante.

La résilience dans l'ensemble des cycles du marché

Même si notre rendement annuel est important, la capitalisation des régimes que nous soutenons et nos résultats à long terme sont les meilleurs indicateurs de l'atteinte de notre objectif à titre d'investisseur pour des régimes de pensions. Au cours des dix dernières années, nous avons réalisé des rendements nets annualisés de 8,8 %, surpassant notre portefeuille de référence et générant 14,5 milliards \$ en gains de placement nets cumulés excédentaires.

La résilience doit se mesurer sur des cycles, plutôt que sur des mois ou des trimestres. La solidité de notre rendement à long terme continue de fournir globalement une forte capitalisation pour les régimes de pensions que nous soutenons. Il s'agit d'une mesure claire et importante pour évaluer la réalisation de notre mandat. Par exemple, la plus récente détermination actuarielle pour le régime de pension de la fonction publique a confirmé qu'il continue d'afficher un important excédent actuariel à 125,5 %.

Faire progresser notre stratégie

Les progrès que nous accomplissons dans nos méthodes d'investissement, d'exploitation et de gestion continuent de renforcer notre organisation. Au cours de l'exercice, nous avons fait des choix délibérés qui consolident notre capacité à nous acquitter de notre mandat à long terme. Ces choix ont un effet multiplicateur; ensemble, ils renforcent la résilience institutionnelle requise pour nous assurer que notre engagement perdure au fil de l'évolution des marchés.

Investir de façon ciblée et prévoyante

À l'exercice 2026, nous avons continué à peaufiner notre approche à l'égard du portefeuille, en mettant davantage l'accent sur ses expositions, sa conception et ses rendements à long terme ajustés en fonction du risque. Concrètement, nous avons fait des choix stratégiques de manière à harmoniser de façon optimale notre expertise, nos convictions et notre capital. Ainsi, convaincus que la volatilité de l'inflation persisterait, nous avons accru notre répartition dans les actions cotées du Canada et les infrastructures liées à l'inflation élevée, qui ciblent des actifs ayant des flux de trésorerie prévisibles, prudents et indexés à l'inflation. À titre d'exemple, à l'exercice 2026, nous avons formé un partenariat stratégique avec une société canadienne reconnue – BCE (voir les détails à ce sujet à la page 23) – pour créer un instrument financier sur mesure, qui n'était pas disponible sur les marchés des capitaux et qui s'arrime à nos passifs à long terme.

Au cours de l'exercice actuel, nous avons également exploité nos forces afin de nous adapter aux conditions changeantes du marché. Nous avons notamment lancé nos stratégies sur les dettes en infrastructures et le crédit privé de qualité supérieure, une nouvelle capacité d'investissement officialisée réunissant l'expertise de nos équipes Placements en infrastructures et Titres de créance. Cette collaboration démontre ce qu'il est possible d'accomplir en réunissant une expertise sectorielle approfondie et une solide capacité de structuration. Grâce à cette nouvelle combinaison, nous pouvons identifier des opportunités exclusives, structurer des créances de premier rang et de qualité supérieure, de même que déployer du capital à grande échelle, en cohérence avec nos objectifs à long terme.

Le renforcement de notre exposition aux actifs de longue durée signifie aussi que nous devons gérer activement les opportunités intégrées dans notre portefeuille. Le succès de notre filiale en propriété exclusive AviAlliance, l'un des plus grands investisseurs et exploitants d'aéroports privés au monde, est un excellent exemple de ce potentiel de gestion active et de création de valeur. Cette plateforme continue de nous fournir une expertise opérationnelle approfondie que peu d'investisseurs en infrastructures peuvent égaler. Cette expertise, développée au cours des années passées à détenir et exploiter des aéroports, nous aide à évaluer et à saisir des opportunités en infrastructures lorsqu'elles surviennent.

La prévoyance du Fonds de croissance du Canada

L'une des plus grandes forces d'un investisseur à long terme est sa capacité à prévoir les changements structurels qui affecteront les secteurs et la valeur des actifs au cours des décennies à venir. Grâce à sa filiale en propriété exclusive, Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc. (« GAFCC »), Investissements PSP agit comme gestionnaire d'actifs indépendant et exclusif pour le Fonds de croissance du Canada (« FCC »). Les actifs du FCC sont capitalisés à l'aide d'un capital distinct fourni par le gouvernement du Canada et sont détenus séparément par une autre société d'État. Par conséquent, ces actifs n'affectent ni le portefeuille ni les rendements d'Investissements PSP. À l'exercice 2026, GAFCC a poursuivi son mandat, qui consiste à soutenir l'évolution de l'économie canadienne, notamment dans le cadre d'investissements phares comme le projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington. Ce projet contribue à renforcer la position de premier plan du Canada en matière d'énergie nucléaire en construisant les premiers petits réacteurs modulaires de taille

commerciale du G7. Notre participation procure aux équipes d'investissement de PSP des renseignements de qualité sur les technologies émergentes qui transforment le secteur énergétique. Il ne s'agit que d'un exemple de la prévoyance développée par notre filiale GAFCC qui oriente notre réflexion concernant le portefeuille à long terme d'Investissements PSP sans l'exposer directement à des actifs qui ne s'inscrivent pas dans son mandat. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le rapport annuel du Fonds de croissance du Canada sur son site Web : cgf-fcc.ca.

Viser l'excellence opérationnelle

La solidité du rendement des placements à long terme dépend de la qualité de l'organisation sur laquelle il repose. C'est en visant l'excellence opérationnelle que nous nous assurons que nos bases institutionnelles suivent nos ambitions. À l'exercice 2026, nous avons fait des progrès importants en ce sens.

Nous avons simplifié nos processus de gouvernance et de prise de décisions, clarifié nos responsabilités et amélioré l'efficacité de nos activités opérationnelles et d'investissement. De plus, nous avons approfondi notre cadre de gestion des risques, en envisageant plutôt les processus liés aux classes d'actifs du point de vue du portefeuille global, en cohérence avec la gestion de nos expositions et de nos obligations de capitalisation.

L'évolution rapide des technologies, plus particulièrement l'essor de l'intelligence artificielle, redessine le milieu de l'investissement. Nous continuons à moderniser nos bases technologiques, en intégrant méthodiquement l'IA dans nos activités et en préparant l'organisation pour un monde dans lequel la technologie influencera de plus en plus nos processus opérationnels et d'investissement, ainsi que la façon dont nous soutenons les bénéficiaires.

Notre mission, qui consiste à soutenir la retraite de ceux et celles qui protègent et servent le Canada, demeure notre principale boussole.

Notre assistant de recherche propulsé par l'IA décrit plus loin dans le présent rapport est l'un des premiers exemples qui démontrent comment l'IA crée déjà une valeur tangible pour nos équipes d'investissement.

Viser l'excellence opérationnelle signifie également de répartir rigoureusement nos ressources. À l'exercice 2026, nous avons tenu notre engagement. La croissance de notre actif sous gestion a continué de surpasser la croissance des coûts d'exploitation, ce qui nous a procuré un levier opérationnel et a démontré que l'efficacité et l'ambition doivent progresser ensemble.

Lorsque nous gérons nos ressources en faisant preuve du même discernement que pour notre déploiement du capital, nous continuons à bâtir la capacité opérationnelle nécessaire pour saisir les opportunités d'investissement les plus porteuses tout au long de notre croissance. Cette discipline reflète la maturité de l'organisation. Elle est au cœur de notre définition de la responsabilité et de l'efficacité, non pas seulement en ce qui a trait aux pratiques, mais aussi à la mentalité qui sous-tend notre mission et garde l'organisation en bonne position pour continuer à atteindre ses objectifs à long terme.

S'inspirer de notre mission

Tous ces progrès n'auraient pas été possibles sans la qualité et l'engagement de l'ensemble de notre équipe. En nous inspirant de notre mission, nous avons continué au cours de l'exercice 2026 à nous assurer que notre travail reflète ceux et celles que nous servons. Nous avons accueilli de nouveaux membres au sein de l'équipe de direction qui mettent à contribution de nouvelles perspectives et renforcent nos capacités collectives, tout en approfondissant l'harmonisation et la cohésion de notre équipe de direction. La culture est la base de notre performance collective. Elle constitue la norme sur laquelle s'appuient nos processus décisionnels, notre collaboration et notre responsabilité envers les autres, de même qu'envers les personnes que nous servons.

Cette année, nous avons pris des mesures concrètes pour intégrer nos valeurs organisationnelles – Incarner la mission, Exceller ensemble et Être responsables – au sein de nos pratiques opérationnelles. Nos valeurs sont désormais pleinement intégrées dans notre cycle de gestion du rendement et des talents. L'harmonisation de nos mesures incitatives, de notre rendement et de nos attentes envers la direction avec notre mandat signifie que la responsabilité est renforcée de façon systématique.

Notre mission, qui consiste à soutenir la retraite de ceux et celles qui protègent et servent le Canada, demeure notre principale boussole. Elle clarifie nos priorités, guide notre répartition des ressources et nous rappelle notre responsabilité.

Tournés vers l'avenir

Nous investissons dans un environnement complexe.

En ce début d'exercice 2027, investir de façon ciblée et prévoyante, viser l'excellence opérationnelle et nous assurer que tout ce que nous faisons s'inspire de notre mission seront les fondements qui nous permettront de surmonter l'incertitude et d'agir dans l'intérêt des gens que nous servons. Nos actifs sous gestion continuent de croître, tout comme les normes que nous nous fixons.

Les conseils prodigués par la présidente de notre conseil d'administration, Maryse Bertrand, et par l'ensemble de celui-ci, ont été essentiels à nos progrès, tout comme la collaboration de notre comité de direction.

Par-dessus tout, je tiens à remercier chaque membre de l'équipe d'Investissements PSP. Leur dévouement, leur professionnalisme et leur engagement envers notre mission, chaque jour et dans chacun de nos bureaux, sont l'essence même de notre réussite.



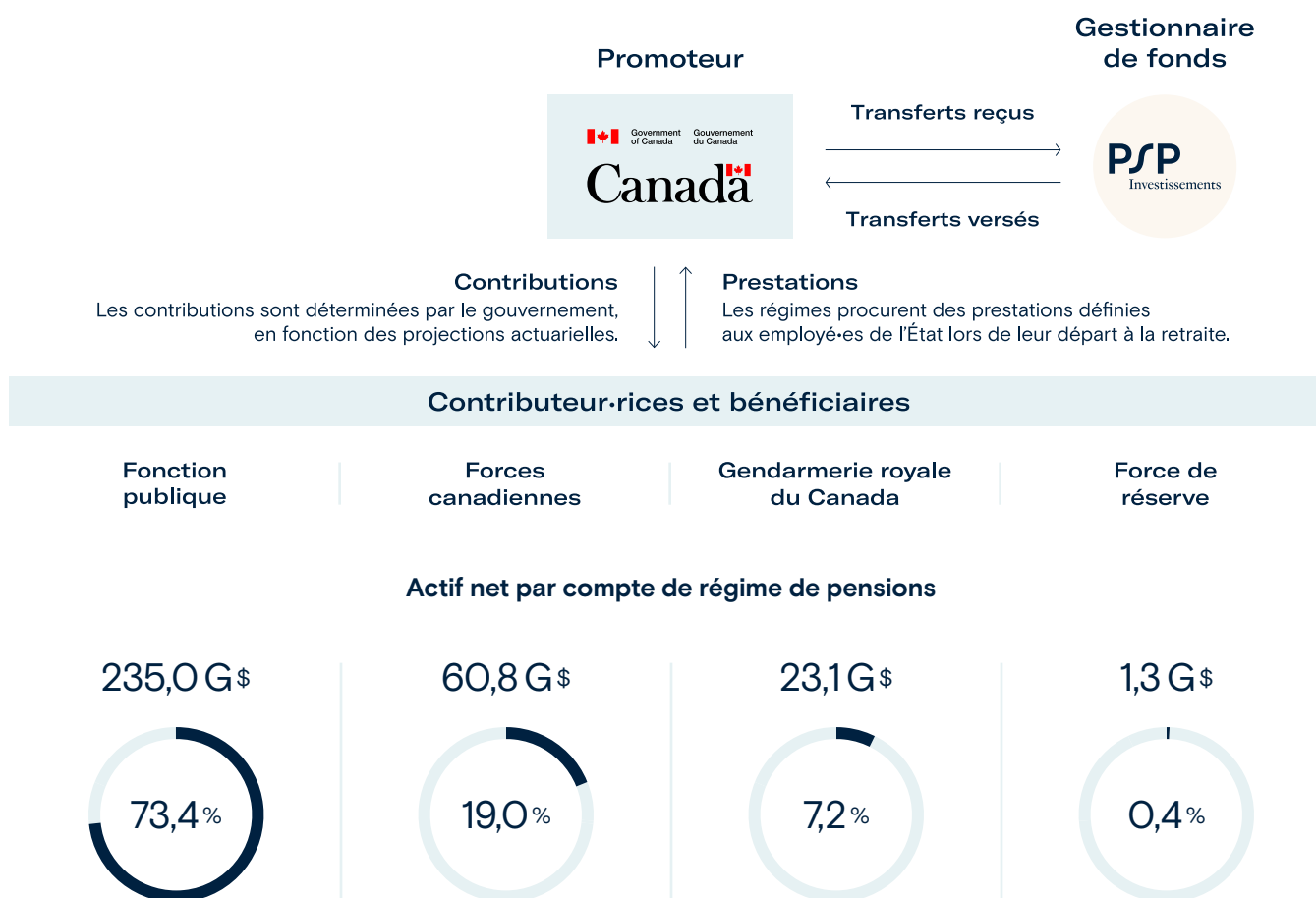
Deborah K. Orida
Présidente et cheffe de la direction

Notre mandat

Investissements PSP est une société d'État créée en 1999 aux termes d'une loi fédérale, la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public*.

Son mandat consiste à gérer les sommes qui lui sont transférées dans l'intérêt des contributeur·rices et des bénéficiaires des régimes, et de placer ces actifs en vue de générer un rendement maximal, tout en évitant les risques de perte indus et en tenant compte de la capitalisation et des politiques et exigences des régimes¹, ainsi que de la capacité de ces régimes à s'acquitter de leurs obligations financières.

Ce diagramme indique comment nous soutenons les régimes de pensions du secteur public :



- Au cours de leur vie professionnelle, le personnel de la fonction publique du Canada, ainsi que les membres des Forces canadiennes (incluant la Force de réserve) et de la Gendarmerie royale du Canada contribuent conjointement avec leurs employeurs à leurs régimes de pensions respectifs.
- Le gouvernement du Canada transfère à Investissements PSP un montant équivalant au total des contributions, moins les charges et les sommes utilisées dans le cadre du versement des prestations de retraite pour les services rendus après 2000.
- Nous investissons et gérons l'actif conformément à notre mandat.

¹ Les régimes désignent les régimes de pensions de la fonction publique du Canada, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et, depuis le 1^{er} mars 2007, de la Force de réserve.

L'importance des rendements de placement à long terme

Les rendements de placement à long terme sont le moteur principal de la croissance d'Investissements PSP. Ils sont également, de façon croissante, la base sur laquelle dépend la capitalisation à long terme des régimes de pensions.



À la fin de l'exercice 2026, les sommes transférées par le gouvernement depuis le 1^{er} avril 2000 représentaient environ 30 % de notre actif net sous gestion, et les 70 % restants correspondaient aux rendements de placement que nous avons réalisés sur ces fonds. Au fur et à mesure que les régimes de pensions arriveront à maturité, la proportion des actifs provenant des rendements de placement continuera d'augmenter. Il s'agit du fondement même de notre mandat : investir ces sommes dans l'intérêt des contributeur·rices et bénéficiaires et générer un rendement maximal, tout en évitant les risques de perte indus, et en tenant compte de la capitalisation et des obligations des régimes¹.

¹ Pour en savoir plus, consulter la rubrique « Importance des rendements des placements dans la capitalisation des obligations des régimes de pensions » à la page 28.

Notre équipe de direction



Deborah K. Orida
Présidente
et cheffe de la direction



Arun Bajaj
Premier vice-président
et chef des ressources humaines et
du développement de l'organisation



Mélanie Bernier
Première vice-présidente
et cheffe des affaires juridiques



Patrick Charbonneau
Premier vice-président
et chef des placements



Oliver Duff
Premier vice-président
et chef mondial, Titres de créance



Simon Marc
Premier vice-président et chef
mondial, Placements privés et
Placements immobiliers



Justin Nightingale
Premier directeur général
et chef, Alpha mondial



David Ouellet
Premier vice-président
et chef des technologies,
données et opérations



Alexandre Roy
Premier vice-président
et chef de la gestion du risque



Caroline Vermette
Première vice-présidente
et cheffe de la direction financière

Nos priorités stratégiques

Au cours des 25 dernières années, Investissements PSP a développé des capacités de plus en plus sophistiquées en investissement et en exploitation.

Notre stratégie d'entreprise triennale, lancée à l'exercice 2025, s'appuie sur cette base. Elle établit un plan d'action clair en vue d'atteindre notre objectif d'être le meilleur investisseur pour des régimes de pensions au monde. Pour ce faire, nous faisons preuve d'une excellence coordonnée dans tous nos piliers pour nous guider dans nos investissements, nos activités et la réalisation de notre mission. Cette excellence coordonnée consiste à nous assurer que nos activités de placement, notre modèle d'exploitation et notre culture se renforcent les uns et les autres.

Piliers de notre stratégie

Investir de façon ciblée et prévoyante	Viser l'excellence opérationnelle	S'inspirer de notre mission
Cibler nos plus grands secteurs d'expertise et de convictions, afin de réaliser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque. Cela signifie d'être sélectifs dans le déploiement du capital, rigoureux dans la gestion des expositions et prudents dans le développement des capacités d'investissement qui profiteront aux bénéficiaires à long terme.	Devenir une organisation plus forte et plus résiliente grâce à un niveau accru de responsabilisation, d'efficacité et de coordination. Pour ce faire, nous nous assurons que notre gouvernance, nos technologies et nos processus sont toujours à la hauteur de la portée et de la complexité de nos ambitions.	Harmoniser nos actions avec nos valeurs et renforcer notre sens du devoir qui anime notre travail et guide nos décisions. Notre mission – soutenir la retraite des personnes qui protègent et servent le Canada – est notre meilleure indication pour orienter notre énergie, notre capital et nos talents.
Priorités de 2027		
Nous nous concentrerons sur nos activités d'investissement en gestion active dans les secteurs au sein desquels nous avons la plus grande expertise et la plus grande chance d'exceller. De plus, nous élargirons la collaboration entre les classes d'actifs qui réalisent déjà des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque.	Nous moderniserons notre infrastructure de technologies et de données, nous augmenterons l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) en appliquant une rigueur méthodique, et nous favoriserons l'efficacité et la simplicité à l'échelle de nos activités.	Nous terminerons l'intégration de nos valeurs dans le cycle de vie complet de gestion des talents, nous lancerons des parcours de développement de carrière structurés et nous renforcerons l'identité d'Investissements PSP en tant qu'institution qui attire et développe des talents exceptionnels au service d'une mission exceptionnelle.
Nos gens et nos technologies		
Notre stratégie est mise en oeuvre par nos gens et nos technologies , en donnant aux employé·es les bonnes capacités et technologies, combinées aux bonnes bases afin de se renforcer mutuellement, et de s'améliorer continuellement.		

L'exercice 2027 marquera la troisième année de notre stratégie triennale. Après avoir bâti les bases, nous accélérerons les mesures qui combinent nos forces et en nous assurant qu'Investissements PSP conserve toujours une perspective à long terme.

Investir de façon ciblée et prévoyante

Pour nous acquitter de notre mandat, nous investissons à long terme, en vue d'offrir un portefeuille résilient pour honorer les obligations financières des régimes de pensions qui s'échelonnent sur des dizaines d'années.

L'horizon à long terme d'Investissements PSP façonne nos stratégies d'investissement et est l'un de nos plus grands avantages. Malgré l'incertitude et la volatilité qui ont marqué l'exercice 2026, nous avons gardé le cap sur le long terme. Nous avons continué à diversifier notre portefeuille, augmenté notre exposition aux actifs qui offrent une protection contre l'inflation, préservé la liquidité du portefeuille global, géré nos expositions aux devises conformément à nos cadres de gestion du risque, et concentré notre expertise sur les secteurs qui nous permettent de réaliser des rendements stables à long terme, ajustés en fonction du risque.

La synergie au service des résultats : collaboration entre les classes d'actifs des Placements en infrastructures et des Titres de créance

L'un des leviers les plus puissants dont dispose un investisseur couvrant plusieurs classes d'actifs est sa capacité à combiner l'expertise de plusieurs équipes. Chez Investissements PSP, nous nous efforçons de réunir des membres de notre équipe qui voient la même opportunité sous des angles différents – un exercice qui ne pourrait pas autrement être réalisé en étant seul. Nous avons pris soin d'identifier les secteurs d'expertise qui s'entrecroisent afin d'élaborer des stratégies de placement pouvant profiter de plus d'une capacité à la fois.

Par exemple, en combinant l'expertise sectorielle de notre groupe de Placements en infrastructures avec le savoir-faire en structuration du groupe de Titres de créance, notre stratégie de dettes en infrastructures a évolué d'un concept intéressant à un modèle d'affaires évolutif en moins d'un an. Ensemble, les équipes ont réussi à trouver, évaluer et exécuter des transactions en titres de créance à l'échelle du secteur des infrastructures. De plus, en s'appuyant sur son expérience dans les dettes en infrastructures de qualité supérieure, l'équipe des Titres de créance a normalisé des processus importants qui peuvent s'appliquer à des collaborations avec d'autres équipes d'investissement. Lors de l'exercice 2026, cette collaboration interne a ouvert des portes à de nouvelles opportunités. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : à l'exercice 2026, les Titres de créance ont déployé environ 3,2 milliards \$ dans les dettes en infrastructures, répartis dans 11 investissements, ce qui constitue une hausse importante par rapport à l'exercice précédent.

L'avantage canadien : une expertise mondiale et une conviction locale

Le Canada est un marché dans lequel nous avons un véritable avantage concurrentiel durable. Nous y avons bâti une plateforme mondiale d'expertise sectorielle approfondie, de relations de longue date et d'expérience en exploitation qui, lorsqu'elle est mise à profit dans des opportunités au pays, crée une habileté particulière à déceler, évaluer et financer des actifs canadiens.

À l'exercice 2026, nous avons pris des mesures concrètes pour assurer une approche coordonnée entre les classes d'actifs, qui améliore les renseignements à propos du marché et coordonne nos efforts autour des opportunités les plus pertinentes. Par exemple, nous avons déterminé quelles classes d'actifs se prêtent naturellement à investir au Canada. De plus, nous avons identifié nos relations à l'échelle du pays, communiqué avec des banques canadiennes pour approfondir nos discussions en matière de placement et tiré parti de notre stratégie de gestion active au sein du groupe Alpha mondial au Canada¹. Au cours de l'exercice actuel, nous avons investi plus de 10 milliards \$ au Canada, principalement dans le cadre d'investissements privés directs et d'une répartition plus élevée dans les actions canadiennes.

L'objectif du crédit de qualité supérieure : miser sur ses forces pour accéder à des opportunités

Depuis sa création en 2015, notre groupe des Titres de créance s'est positionné comme un participant actif dans le marché mondial. Par le passé, le groupe se spécialisait dans les titres de créance de sociétés de petite et moyenne envergure.

¹ Pour en savoir plus sur la stratégie Champions Canada du groupe Alpha mondial, consulter la rubrique « Faits saillants concernant Alpha mondial » à la section « Analyse par la direction de la performance et des résultats du portefeuille » à la page 51.

Puis, à l'exercice 2025, il a ajouté une composante de crédit privé de qualité supérieure, après avoir repéré une opportunité pour un investisseur expérimenté et actif sur la scène internationale comme Investissements PSP. Nous l'avons vue comme une façon d'améliorer les rendements tout en préservant le profil de risque de notre portefeuille global.

Puis, le déploiement dans les titres de qualité supérieure a surpassé nos attentes initiales, en atteignant 3 milliards \$ répartis dans neuf investissements à l'exercice 2026. Ce rythme soutenu devrait se poursuivre au cours de la prochaine année. Les relations étroites avec des partenaires des Titres de créance et la collaboration avec notre groupe de Placements en infrastructures ont renforcé le flux d'investissements potentiels des Titres de créance et sa capacité à exécuter des opportunités de co-investissement intéressantes.

L'incidence potentielle de l'IA sur les marchés d'investissement

Investissements PSP cherche à la fois à comprendre les risques de rupture associés à l'IA qui menacent les modèles d'affaires existants et à déceler les opportunités d'investissement découlant des nouvelles technologies et des capacités alimentées par les données¹. L'IA représente une force structurelle importante à long terme qui redéfinit le milieu de l'investissement, et qui aura le potentiel d'augmenter la productivité, de soutenir la croissance économique et de

créer de nouvelles sources de demande, notamment dans les secteurs comme l'électricité et les infrastructures connexes.

Par ailleurs, le rythme croissant des changements technologiques introduit aussi un niveau accru d'incertitude et un risque d'exécution partout sur les marchés. L'IA redistribue activement la valeur au sein des chaînes de valeur, en comprimant certains multiples de valorisation, tout en concentrant les rendements entre les mains d'un nombre plus restreint de sociétés qui en ressortent gagnantes. La gestion de ces dynamiques exige une conception de portefeuille disciplinée, des analyses de scénario et une exposition sélective, tout en maintenant l'accent sur la résilience et la diversification.

Notre investissement de suivi dans Cohere à la fin de l'été 2025 illustre bien notre stratégie d'investissement externe entourant l'IA. Cette entreprise se distingue par son IA souveraine et personnalisée, qui lui permet de soutenir les clients en déployant des modèles et des agents de base spécialisés dans des environnements privés sécurisés. Ses solutions sont conçues pour améliorer tant les services à la clientèle que la productivité interne, tout en s'assurant du niveau le plus élevé de sécurité des données. Cohere sert certaines des plus grandes organisations à l'échelle mondiale, dont plusieurs grandes entreprises canadiennes. Cet investissement reflète notre approche visant à obtenir une exposition aux transitions technologiques majeures, tout en conservant une discipline en matière de risque.

Reconnaissance sur la scène mondiale

Magazine *IPE Real Assets* – Le capital naturel

Dans le cadre de son évaluation annuelle des investissements en ressources naturelles, le magazine *IPE Real Assets*² a nommé Investissements PSP à titre de plus grand investisseur (par actifs) en foresterie, en agriculture et en opportunités connexes parmi un groupe diversifié formé des plus grands investisseurs institutionnels au monde. Avec près de 9 % de notre actif total investi dans la foresterie, l'agriculture et des activités connexes, nous représentons une part importante des 79,9 milliards € investis par les 50 principaux investisseurs institutionnels au monde. *IPE Real Assets* a mentionné que les principaux joueurs du secteur se sont distingués par le capital déployé et la rigueur des stratégies d'investissement, l'expérience des partenaires d'exploitation et l'approche à long terme à l'égard de la création de valeur; des thèmes dans lesquels nous nous sommes forgé une solide réputation.

Infrastructure Investor Awards

Investissements PSP a été nommée *Institutional Investor of the Year in North America* (investisseur institutionnel de l'année en Amérique du Nord), dans le cadre des Infrastructure Investor Awards de 2025. Cette distinction reflète la force de notre plateforme mondiale de placements en infrastructures et le talent qui la propulse. En plus de recevoir cet honneur important, nous avons rayonné de plus belle en remportant les prix *Global Deal of the Year* (transaction mondiale de l'année) et *Asia-Pacific Deal of the Year* (transaction de l'année en Asie-Pacifique) pour la vente de notre participation dans l'exploitant de centres de données de très grande taille AirTrunk à un consortium dirigé par Blackstone. Cette transaction phare a démontré notre capacité à faire croître une infrastructure essentielle en partenariat avec des exploitants de premier plan, tout en réalisant d'excellents résultats pour les bénéficiaires.

¹ Pour en savoir plus sur l'approche d'Investissements PSP en matière d'IA et ses retombées potentielles, consulter la rubrique « Technologie et IA : entre promesses de productivité et fragilité des prix des actifs » à la page 45.

² *IPE Real Assets* est une source mondiale majeure d'information sur les marchés pour les investisseurs institutionnels dans les actifs réels, dont l'immobilier, l'infrastructure et les ressources naturelles. Le magazine est publié à Londres par le groupe Investment & Pensions Europe (IPE), un éditeur bien établi auprès des régimes de pensions et des propriétaires d'actifs institutionnels à l'échelle mondiale. Consulter l'édition « Natural Capital » de janvier/février 2026, d'*IPE Real Assets* pour en savoir plus.

Accent sur la durabilité

En tant qu'investisseurs à long terme, nous intégrons les questions de durabilité¹, y compris les risques et les opportunités climatiques, dans l'ensemble de notre processus d'investissement. Notre approche est appliquée de manière proportionnelle, en calibrant le champ d'application et l'objectif à l'importance de l'enjeu, aux caractéristiques des classes d'actifs, aux structures d'investissement et aux horizons de placement.

Au besoin, nous communiquons avec nos sociétés en portefeuille et nos partenaires externes afin de leur indiquer nos attentes concernant les pratiques d'affaires durables. De plus, nous souhaitons encourager une divulgation liée à la durabilité qui soit conforme aux cadres et normes internationaux afin de soutenir une prise de décision éclairée en matière d'investissement et une gestion efficace des risques.

Nous cherchons parfois à influencer la gouvernance, la gestion des risques et la divulgation liée à la durabilité, en pratiquant un actionariat actif sous forme de dialogue, de collaboration et de vote par procuration. Ce faisant, nous voulons avant tout créer de la valeur à long terme en privilégiant la participation active auprès des sociétés en portefeuille, plutôt que l'exclusion ou le désinvestissement.

L'exercice 2026 a marqué la fin de notre première [Feuille de route pour la stratégie climatique – 2022](#) (Stratégie climatique 2022-2026) ainsi que de ses cibles connexes et de la taxonomie des actifs verts. Lancée à l'exercice 2022, la Stratégie climatique 2022-2026 a permis de mettre en place des capacités de base et d'améliorer la cohérence dans la gestion des risques et des opportunités climatiques à l'échelle de l'organisation. Au cours de cette période, les facteurs liés au climat ont été progressivement intégrés à l'ensemble du cycle de vie des investissements, avec l'appui d'outils, de données et de méthodes améliorés, ainsi que d'une collaboration à l'échelle de l'organisation.

Notre Stratégie climatique 2022-2026 comprenait six cibles. À la fin de l'exercice 2026, nous avons entièrement atteint trois d'entre elles et fait des progrès importants dans les trois autres.

Nous avons notamment atteint nos deux cibles visant à accroître l'exposition aux actifs verts et de transition², ce qui reflète de nombreux facteurs, dont les efforts coordonnés dans l'organisation pour acquérir des actifs verts et pour dialoguer avec les sociétés en portefeuille concernant l'élaboration et la mise en oeuvre de plans de transition climatique crédibles. Nous avons également atteint notre cible de financement durable en dirigeant au moins 10 % de notre financement de dettes à long terme dans les obligations vertes.

Par ailleurs, nous avons progressé dans nos cibles concernant les actifs à forte intensité carbone², le pourcentage de notre portefeuille couvert par des plans de transition réfléchis et fondés sur la science, ainsi que la disponibilité des données sur les gaz à effet de serre. Cependant, ces cibles n'ont pas été atteintes complètement au cours de la période couverte par la stratégie. Le rythme des progrès accomplis reflète l'ambition de ces cibles et la complexité de leur mise en oeuvre, comme nous l'expliquons à la section « Divulgations financières liées au climat » du présent rapport.

La mise en oeuvre de notre Stratégie climatique 2022-2026 a renforcé plusieurs enseignements importants qui guideront notre approche à l'avenir, notamment les suivants :

- Les approches climatiques sont plus bénéfiques lorsqu'elles sont bâties de façon ascendante en favorisant la collaboration et en les mettant à l'essai sur le plan opérationnel avant de définir les expositions du portefeuille global.
- La compréhension de l'exposition aux risques climatiques d'un actif exige une analyse propre à l'investissement (si nécessaire pour la thèse d'investissement) plutôt qu'une analyse propre à l'exposition au carbone du portefeuille.
- L'accent doit être mis à la fois sur les risques climatiques physiques et de transition.
- Les plans de transition climatique doivent s'ancrer dans des plans d'affaires créateurs de valeur, et non seulement dans des cibles indépendantes.

Approche initiale		Nouvelle approche
Approche descendante pour l'élaboration des stratégies et l'établissement des objectifs	>	Approche ascendante élaborée en collaboration et testée dans un contexte opérationnel
Décisions de placement influencées par l'exposition au carbone du portefeuille	>	Décisions de placement fondées d'abord et avant tout sur une analyse de chaque actif, conjuguée à des mesures des émissions de carbone
Priorité aux risques de transition	>	Prise en compte des risques physiques et de transition
Plans de transition axés sur l'atteinte d'objectifs	>	Plans d'adaptation et de transition axés sur la création de valeur

¹ Notre approche en matière de durabilité est présentée dans l'[Énoncé des principes, normes et procédures en matière de placement](#) (ÉPNP), la Politique d'investissement durable et les Principes de gouvernance d'entreprise et de vote par procuration. Cette section pourrait contenir des énoncés prospectifs, incluant des énoncés et des divulgations concernant la durabilité. Pour plus de détails sur les facteurs, les hypothèses et les risques relatifs à ces énoncés et divulgations, veuillez consulter la page 89 de ce rapport.

² Voir la définition dans la taxonomie des actifs verts.

En nous appuyant à la fois sur les progrès accomplis et les enseignements tirés durant la mise en oeuvre, nous intégrerons certains aspects de notre Stratégie climatique 2022-2026 à l'exercice 2027 et au-delà, dont certaines des pratiques de gouvernance climatique, de gestion des risques et de dialogue.

L'exercice 2027 marque une évolution dans l'approche d'Investissements PSP en matière de durabilité. L'accent que nous mettons sur la mesure et la présentation des données, notamment pour des secteurs dans lesquels les résultats étaient parfois hors de notre contrôle direct, passera désormais à une intégration institutionnelle plus approfondie, ancrée dans les actions que nous prenons au sein de notre champ d'application et de notre mandat.

Nous ferons également la transition vers un modèle plus intégré pour gérer les risques et les opportunités liés à la durabilité, y compris ceux liés au climat, en nous efforçant d'augmenter progressivement la prise en charge et la responsabilité en matière de durabilité au sein des classes d'actifs et des fonctions corporatives. Dans le cadre de cette transition, nous introduisons un nouveau cadre de gestion des risques climatiques pour nous guider dans l'identification, l'évaluation et la gestion des risques et opportunités climatiques à l'échelle du cycle de vie des investissements. Ce cadre sera mis à l'essai dans les processus et les portefeuilles d'investissement de nos classes d'actifs à l'exercice 2027.

Des renseignements supplémentaires sur les résultats de la Stratégie climatique 2022-2026 d'Investissements PSP, ainsi que sur son approche de gestion des risques et des opportunités climatiques, sont présentés dans la section « Divulgations financières liées au climat » du présent rapport.

Viser l'excellence opérationnelle

Viser l'excellence opérationnelle signifie d'avoir la structure d'exploitation en place pour soutenir l'envergure et le champ d'action d'un investisseur pour des régimes de pensions de calibre mondial.

Des données améliorées pour de meilleures décisions

La modernisation de notre base technologique est une priorité stratégique pour Investissements PSP. L'un des aspects les plus importants de l'évolution de cette structure est notre initiative pluriannuelle de transformation des technologies de l'information. Cette dernière vise à remplacer les anciens systèmes par une seule plateforme unifiée pour les données relatives aux finances et aux investissements. L'objectif est de favoriser une gouvernance plus forte, d'améliorer la qualité des données et de mieux orienter le processus décisionnel à l'échelle de l'organisation. Elle permettra également à Investissements PSP de gérer et d'utiliser les données efficacement dans un monde de plus en plus dicté par l'IA et les changements technologiques constants.

À l'exercice 2026, nous avons renforcé notre engagement dans cette initiative en consolidant le cadre de gouvernance et d'exécution sous-jacent. Le résultat : un projet mieux positionné pour réaliser son objectif à long terme.

Cadres de responsabilisation pour la gouvernance et la gestion du risque

Chez Investissements PSP, les cadres de gouvernance et de gestion du risque sont délibérément conçus pour soutenir l'envergure, la complexité et l'orientation à long terme d'un investisseur pour des régimes de pensions de calibre mondial.

À l'exercice 2026, nous avons restructuré nos comités de haute direction, notamment en mettant en place le comité de portefeuille et de placements, afin de solidifier la responsabilisation et de simplifier le processus décisionnel. Cette mesure a amélioré la relation entre les opportunités d'investissement individuelles et la conception globale du portefeuille, en soutenant une répartition du capital plus ciblée et cohérente.

Notre approche de gestion du risque a toujours été ancrée dans la discipline et la rigueur qu'exige notre mandat. À l'exercice 2026, nous avons renforcé cette base en faisant progressivement passer des processus établis au niveau des classes d'actifs à une perspective plus intégrée à l'échelle du portefeuille.

Cette évolution est par nature méthodique : profiter des capacités existantes, améliorer la cohésion entre la façon dont les classes d'actifs gèrent les risques sur une base individuelle et celle avec laquelle nous réfléchissons aux expositions au niveau du portefeuille global, puis nous assurer que la gestion du risque guide nos décisions d'investissement d'entrée de jeu. Chaque pas vers l'avant nous assure que notre cadre de gestion du risque demeure pleinement en cohérence avec notre croissance, nos ambitions et notre mandat¹.

¹ Pour en savoir plus, consulter la rubrique « Gestion des risques et possibilités liés à la durabilité dans les activités d'investissement » à la page 32.

Notre technologie en IA : bâtir les fondements d'un modèle évolutif

Notre approche en matière d'IA a été réfléchi et axée sur la création de capacités internes, tout en évaluant minutieusement les risques¹.

Nous avons mis l'accent sur un déploiement structuré à l'échelle de notre organisation. Nous avons déployé un grand nombre d'outils et de fonctionnalités stratégiques alimentés par l'IA générative pour nos employé-es, puis nous les avons intégrés à des initiatives technologiques, comme des plateformes infonuagiques, une infrastructure de données et des processus favorisant la productivité, tout en nous assurant de mettre en place la gouvernance nécessaire et les protocoles d'utilisation responsable appropriés.

En parallèle, nous avons continué à investir pour renforcer nos capacités en matière de données et de technologies à l'échelle de l'organisation. Cela a favorisé l'adoption de ces outils à grande échelle et a généré des retombées soutenues au fil du temps. Selon nous, la création de véritables capacités en données et en technologies représente autant un investissement dans nos gens que dans nos systèmes.

À l'exercice 2026, l'édition annuelle de notre Semaine de la technologie et des données a réuni quelque 900 de nos employé-es pour cinq jours d'ateliers, de démonstrations et de conférences visant à approfondir la maîtrise pratique des technologies propres à notre secteur et à nos activités. Le programme a

mis plus particulièrement l'accent sur l'IA, afin d'explorer son influence sur le milieu de l'investissement, la façon dont Investissements PSP la déploie de manière responsable en appliquant la gouvernance et les contrôles appropriés, ainsi que la façon dont nos équipes peuvent l'utiliser pour améliorer la qualité et la vitesse de leur travail.

L'IA en action

D'outils internes à un assistant de recherche propulsé par l'IA

Notre équipe de Science de l'Alpha a développé un assistant de recherche propulsé par l'IA qui aide les spécialistes de l'investissement à traiter les renseignements en intégrant les informations d'Investissements PSP avec les données publiques pertinentes, puis en les mettant à jour continuellement et en les organisant en un seul environnement de recherche; le tout, dans le maintien de normes strictes en matière d'exactitude et de fiabilité.

Grâce à cette synthèse rapide des renseignements, l'application accélère la découverte en fournissant des réponses de grande qualité et un accès élargi à du contenu supérieur pour l'ensemble des classes d'actifs et des régions. L'objectif : obtenir des résultats plus perspicaces en découvrant des données qui ne seraient autrement pas dévoilées, et ce, en conservant entièrement les renseignements dans des sources fiables.

Renforcer la cybersécurité

À la vitesse à laquelle l'IA accélère la sophistication des cybermenaces, il est essentiel de renforcer la protection de nos systèmes et de nos données au même rythme.

À l'exercice 2026, notre équipe de Cybersécurité a déployé un nouvel agent d'IA qui travaille conjointement avec nos analystes en matière de sécurité en les aidant à détecter les menaces et à y répondre plus rapidement. Cette démarche s'inscrit dans un effort plus grand visant à faire évoluer nos défenses – et la façon dont nous gouvernons l'IA – afin de suivre son adoption grandissante au sein de l'organisation.

¹ Pour en savoir plus sur notre approche en matière d'IA et ses retombées potentielles sur les risques non liés à l'investissement, consulter la rubrique « Gestion des risques d'entreprise » à la page 36.

S'inspirer de notre mission

Nous nous engageons à harmoniser notre démarche avec nos valeurs et à renforcer notre sens du devoir qui anime notre travail et guide nos décisions.

Après avoir revu nos valeurs organisationnelles (Incarnar la mission, Exceller ensemble, Être responsable) au cours de l'exercice précédent, l'exercice 2026 a été l'occasion de cibler deux priorités complémentaires : intégrer nos valeurs dans nos façons de travailler au quotidien et renforcer les pratiques fondamentales de gestion des talents qui soutiennent la performance à l'échelle de l'organisation.

Nous avons intégré nos valeurs à notre cycle de gestion de la performance et des talents. Chaque employé-e, y compris les membres du comité de direction, a établi un objectif personnel associé à nos valeurs dans le cadre de ses objectifs annuels.

De plus, nous avons mis en place des séances axées sur les valeurs dans l'ensemble de l'organisation qui nous ont permis de dialoguer avec plus de 900 employé-es de tous les bureaux. Dirigées par les membres de la haute direction, ces séances ont permis d'incarner nos valeurs à l'aide d'études de cas pratiques, ancrées dans nos décisions quotidiennes. Elles ont renforcé une compréhension commune de la façon dont ces valeurs guident nos actions.

Nos pratiques liées à la gestion des talents ont aussi été renforcées en assurant une meilleure harmonisation entre les objectifs individuels et ceux de la direction avec nos priorités stratégiques, de même qu'en favorisant une rétroaction efficace.

Une approche de planification stratégique du personnel a été élaborée pour nous assurer d'avoir les bonnes personnes aux bons endroits et aux bons moments. De cette façon, ils et elles pourront soutenir l'évolution continue de notre organisation de manière plus efficiente et efficace. Nous avons également renforcé notre planification de la relève et élargi les opportunités de développement afin de garantir un bassin fort de talents diversifiés, tout en améliorant l'efficacité de notre équipe de direction.

Par ailleurs, nous avons revu notre approche d'écoute des employé-es, en introduisant une nouvelle forme de sondage dont les résultats se traduisent par des mesures concrètes et centrées sur les activités, en plus d'être directement intégrés à la planification des affaires de nos groupes. Cette approche améliore notre capacité à orienter le processus décisionnel, à évaluer l'efficacité organisationnelle et à mesurer la façon dont nos valeurs sont vécues au sein de l'organisation.

Ensemble, ces efforts reflètent une évolution vers un modèle plus efficient qui procure à nos équipes la clarté, l'autonomie et le soutien dont elles ont besoin pour offrir le meilleur d'elles-mêmes. De plus, ils renforcent une approche centrée sur les talents et s'assurent que nos pratiques de gestion des talents sont pleinement harmonisées pour traduire nos valeurs en action et soutenir la réalisation de notre stratégie.

Notre gestion de portefeuille en action

AviAlliance : une infrastructure aéroportuaire activement développée

Les investissements aéroportuaires combinent un horizon à long terme, des flux de trésorerie sous contrats et une demande structurelle croissante des passagers. Grâce à la mise en place de cadres appropriés de surveillance réglementaire et de gouvernance, la propriété privée des aéroports peut offrir une qualité supérieure en matière de service, de meilleures commodités et des avantages économiques accrus pour les régions desservies.

Au moyen de notre filiale en propriété exclusive AviAlliance, l'un des plus grands investisseurs et exploitants d'aéroports au monde, nous avons développé une importante expertise opérationnelle et sectorielle que peu d'investisseurs dans des régimes de pensions peuvent égaler. Établie en 1997 et acquise par Investissements PSP en 2013, AviAlliance détient des participations dans des aéroports qui ont, ensemble, desservi près de 95 millions de passagers en 2025. Cet actif représente le plus important placement privé de notre portefeuille.

AviAlliance combine un capital à long terme avec une capacité opérationnelle directe, incluant notamment la modernisation des terminaux, la planification générale, le développement de son réseau de voies aériennes et son dialogue avec les gouvernements nationaux et locaux, les autorités aéroportuaires et les communautés environnantes. Au cours des années passées à détenir et exploiter des aéroports en Europe et dans les Amériques, nous avons développé une expérience qui nous aide à évaluer les opportunités, à gérer les risques et à développer une valeur à long terme à l'échelle de notre portefeuille de placements en infrastructures.

La feuille de route d'AviAlliance reflète les caractéristiques d'une propriété à long terme, aux vues similaires. À l'aéroport international Luis Muñoz Marín, situé à San Juan, AviAlliance a effectué des investissements et des efforts de modernisation soutenus dans le cadre d'un partenariat public-privé à long terme, qui lui a permis d'améliorer la qualité des services au sein d'un actif auparavant limité sur le plan du capital. AviAlliance a travaillé avec des partenaires du secteur public en Europe pour élargir son réseau de voies aériennes, moderniser ses terminaux et appuyer le rôle des aéroports à titre de pôles régionaux.



À AGS Airports (Aberdeen, Glasgow, et Southampton), AviAlliance applique la même approche pour le service des réseaux nationaux et internationaux, en mettant l'accent sur le développement responsable, l'expansion des voies aériennes, ainsi que l'amélioration de la desserte aérienne et de l'expérience des passagers. Cette approche est appliquée de façon soutenue à l'échelle du portefeuille, en mettant l'accent sur le déploiement de capital à long terme, la discipline opérationnelle et la durabilité des infrastructures essentielles.

Citrosuco : du capital patient dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale

Le marché mondial du jus d'orange est caractérisé par de longs délais de mise en production, une sensibilité au climat et la nécessité d'avoir des investissements en capital soutenus pour amener de nouveaux vergers en production complète. Ces dynamiques peuvent créer des avantages durables pour des entreprises bien capitalisées à long terme.

Ce sont des caractéristiques qui conviennent d'ailleurs particulièrement bien à des investisseurs à long terme comme Investissements PSP. Notre long horizon de placement nous permet d'engager du capital dans des investissements qui nécessitent un certain temps avant de réaliser leur plein potentiel. De plus, il permet de demeurer un partenaire stable et d'un grand soutien tout au long des cycles de marché, afin que nos sociétés en portefeuille puissent réaliser leurs projets stratégiques créateurs de valeur à long terme.

À l'exercice 2026, notre groupe des Placements en ressources naturelles a pénétré le secteur du jus d'orange avec un investissement phare dans Citrosuco, l'un des plus grands producteurs intégrés de jus d'orange au monde. Ce faisant, nous nous sommes joints aux actionnaires de longue date de Citrosuco, Grupo Fischer et Votorantim, qui ont maintenu leur investissement.

L'intégration verticale de Citrosuco dans l'ensemble de la chaîne de production – du verger à la transformation et à la distribution – lui donne un important avantage concurrentiel et une résilience rare dans le secteur des matières premières agricoles.

Notre investissement appuiera l'un des plus grands programmes d'agrandissement de vergers et d'irrigation de l'histoire de Citrosuco. Cette dernière pourra ainsi améliorer sa résilience, renforcer la sécurité de son approvisionnement à long terme et accélérer ses initiatives de diversification, notamment du côté des ingrédients à valeur ajoutée via Evera, la division croissante de l'entreprise centrée sur ce type d'activités. La transaction illustre parfaitement l'approche de notre groupe de Placements en ressources naturelles, qui consiste à soutenir des exploitants de calibre mondial exerçant leurs activités dans des marchés intéressants sur le plan structurel, aux côtés de partenaires et avec un capital à long terme qui leur permet de créer de la valeur tout au long des cycles économiques.

Citrosuco se démarque avec brio en agriculture durable, tant par des initiatives d'efficacité énergétique et de rendement hydraulique, que par celles liées au carbone et à l'utilisation régénératrice des terres. Cette position de premier plan est le reflet de sa philosophie de gestion à long terme et une véritable source d'avantages concurrentiels, au moment où les chaînes d'approvisionnement durables et résilientes prédominent dans un monde en évolution.



Network FiberCo : élargir la connexion à haute vitesse tout en réalisant des rendements à long terme

À l'exercice 2026, nous avons formé avec BCE Inc. Network FiberCo, une coentreprise stratégique visant à accélérer le développement du réseau de Ziplly Fiber, une propriété de BCE, dans les marchés mal desservis aux États-Unis. Nous détenons une participation de 51% dans la coentreprise, permettant ainsi à notre expertise mondiale en infrastructure de déployer la fibre dans près de 8 millions d'emplacements. Nous avons convenu d'un engagement potentiel de plus de 1,5 milliard \$ US qui sera déployé lorsque la coentreprise mettra son plan à exécution.

L'investissement reflète notre conviction qu'une infrastructure numérique de grande qualité (c'est-à-dire de longue

durée et munie d'une protection contre l'inflation) fait partie des types d'actifs les plus convoités par des investisseurs dans des régimes de pensions à long terme. Ziplly Fiber agit à titre de partenaire d'exploitation et de fournisseur de services exclusif, en combinant la portée d'exploitation et l'expertise locale de BCE dans une structure conçue pour gérer le risque d'exécution tout en réalisant des rendements stables, ajustés en fonction du risque de baisse et liés à l'inflation à long terme. Cet investissement fournira aux communautés visées un meilleur accès à une connexion haute vitesse et fiable.



Nuveen Real Estate : bâtir des partenariats stratégiques

Les centres commerciaux à aire ouverte centrés autour d'une épicerie occupent une place distinctive dans le paysage immobilier. En répondant aux besoins essentiels du quotidien, soutenus par des tendances démographiques à long terme, ces centres commerciaux génèrent des flux de rentrées durables avec des caractéristiques de rendement prudent et résistant à l'inflation qui conviennent à un investisseur dans des régimes de pensions à long terme.

À l'exercice 2026, nous avons formé un partenariat stratégique à long terme avec Nuveen Real Estate en vue de saisir des opportunités d'acquisition de propriétés immobilières destinées à des commerces de première nécessité à aire ouverte partout aux États-Unis.

Nuveen met à contribution des connaissances du marché local, des relations de longue date avec des détaillants, ainsi que des capacités pleinement intégrées d'acquisition, de location et de gestion d'actifs. Investissements PSP contribue à offrir du capital patient et un horizon de placement à long terme, fondé sur l'attente que ce segment de l'immobilier continue à générer des rendements fiables et assortis d'une protection pour affronter les cycles économiques.

Le partenariat reflète notre approche en matière d'investissement immobilier, soit l'idée de travailler en collaboration avec des exploitants qui partagent notre perspective à long terme, et qui donnent accès à des actifs de grande



qualité et à une expertise locale qui est véritablement difficile à répliquer. Pour les communautés servies, l'investissement offre des centres commerciaux accessibles et fiables à long terme.

Ceva Santé animale : mettre le capital patient en action

Le capital patient est un avantage concurrentiel sur les marchés privés, car la nature moins liquide de leurs actifs requiert du capital pouvant demeurer investi plus longtemps. Compte tenu de notre horizon de placement à long terme, nous pouvons faire fructifier la valeur en investissant dans les entreprises auxquelles nous croyons.

Notre investissement de suivi dans Ceva Santé animale en mai 2025, à la suite d'un investissement initial en 2020, en est un excellent exemple. Depuis sa fondation en 1999, Ceva a multiplié par quatorze ses revenus. En exerçant ses activités directement dans 47 pays, l'entreprise est un chef de file mondial en santé animale, spécialisée plus particulièrement dans la vaccination.

Animée par l'innovation et fermement engagée en médecine préventive, Ceva investit près de 10 % de ses revenus annuels dans la recherche et le développement. Elle s'est aussi fixé des objectifs ambitieux, notamment sa volonté de dominer le marché de la vaccination de la volaille et de développer des traitements pour les maladies émergentes d'ici 2030.

Ceva est soutenue par un groupe principal d'investisseurs (incluant l'équipe de direction et des investisseurs financiers à long terme, comme Investissements PSP, Temasek, Archimed, Tethys et la famille Mérieux) dont le capital stable et engagé crée la base sur laquelle Ceva peut poursuivre sa mission à grande échelle. C'est avec fierté que nous participons à l'ascension d'un champion mondial de la santé animale.



Dans cette section

Mandat	27
Importance des rendements des placements dans la capitalisation des obligations des régimes de pensions	28
Cadre de placement	29
Gestion du risque	34
Évaluer la performance de l'approche de placement	40
Analyse des résultats pour le portefeuille global	42
Analyse des résultats par classe d'actifs	48
Gestion des coûts	64
Gestion du capital	69
Garanties, indemnités et engagements	70
Jugements, estimations et hypothèses comptables importants	71

Analyse par la direction de la performance et des résultats du portefeuille

L'analyse par la direction de la performance et des résultats du portefeuille contient une analyse de la situation financière et des activités d'exploitation d'Investissements PSP pour l'exercice clos le 31 mars 2026, et doit être lue avec les états financiers consolidés et les notes afférentes des exercices clos les 31 mars 2026 et 2025. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes IFRS® de comptabilité telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Dans le présent rapport, nous utilisons une combinaison de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux IFRS pour évaluer la performance. Les mesures non conformes aux IFRS utilisées dans ce rapport n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent, par conséquent, être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres institutions. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS comprises dans la présente analyse par la direction sont présentées tout au long du document. Ce rapport tient compte des éléments importants survenus, le cas échéant, entre le 31 mars 2026 et le 15 mai 2026, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration. Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet d'Investissements PSP, veuillez consulter le site Web (www.investpsp.com/fr/).

Énoncés prospectifs

De temps à autre, Investissements PSP formule des énoncés prospectifs qui reflètent les hypothèses, attentes, objectifs, stratégies et intentions de la direction à la date du présent rapport. Ces énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'emploi de termes tels que « anticiper », « croire », « estimer », « s'attendre à », « perspectives », « planifier », « projeter », « avoir l'intention de », « pouvoir » ou d'autres expressions similaires, ainsi qu'à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel tels que « sera », « devrait », « pourrait » ou d'autres termes ou expressions comparables.

Le présent rapport comprend également des énoncés et des informations liés à la durabilité, qui comportent par nature un caractère prédictif et spéculatif et présentent un degré supplémentaire de risque et d'incertitude, les processus, méthodologies et enjeux concernés étant complexes, et les données, modèles et méthodologies liés à la durabilité utilisés étant souvent relativement nouveaux et en évolution rapide.

Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes inhérents, puisqu'ils sont liés à des événements ou sont tributaires de circonstances futures. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté d'Investissements PSP, peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, Investissements PSP ne peut garantir la réalisation de ces énoncés prospectifs, et aucune déclaration n'est faite quant à leur concrétisation; ses activités d'investissement futures peuvent différer de celles décrites dans le présent rapport. Le rendement passé ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du rendement futur. Investissements PSP décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport. Il convient de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs ni fonder sur ces informations à une autre date que celle du présent rapport.

Veuillez vous reporter à la section « Énoncés prospectifs, avertissement et mise en garde additionnelle concernant les informations liées à la durabilité » à la page 89 du présent rapport pour une discussion des facteurs, hypothèses et risques se rapportant à ces énoncés et informations.

Mandat

Investissements PSP gère les sommes qui lui sont transférées par le gouvernement du Canada (le « gouvernement ») pour la capitalisation des prestations accumulées depuis le 1^{er} avril 2000 (les « obligations postérieures à 2000 ») par les membres des régimes de pensions de la fonction publique du Canada, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et, depuis le 1^{er} mars 2007, de la Force de réserve (collectivement les « régimes de pensions » ou les « régimes »).

Conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (la « Loi sur l'OIRPSP »), le mandat statutaire d'Investissements PSP consiste à :

- a) gérer les sommes qui lui sont transférées, dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires des régimes;
- b) placer son actif en vue de générer un rendement maximal, tout en évitant les risques de perte indus et en tenant compte de la capitalisation et des politiques et exigences des régimes, ainsi que de la capacité de ces derniers à s'acquitter de leurs obligations financières.

Investissements PSP prévoit s'acquitter de son mandat en créant de la valeur grâce à ses décisions en matière de répartition de l'actif et de gestion active. La répartition de l'actif requiert la conception minutieuse des classes d'actifs et la répartition de cibles à chacune d'elles à l'aide du portefeuille stratégique. Les activités de gestion active visent à générer des rendements additionnels, notamment au moyen de la sélection d'actifs, et à nous aider à réaliser notre mandat. Ces activités sont décrites plus en détail ci-après à la section « Cadre de placement ».

À la suite de l'annonce faite dans le budget fédéral le 28 mars 2023 indiquant qu'Investissements PSP avait été sélectionnée pour agir en tant que gestionnaire d'actifs indépendant et exclusif pour le Fonds de croissance du Canada inc. (« FCC »), une filiale de la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDEV »), également une société de la Couronne, la Loi sur l'OIRPSP a été modifiée en juin 2023 pour permettre à une filiale d'Investissements PSP d'agir en tant que gestionnaire d'actifs du FCC. À cette fin, Investissements PSP a incorporé sa filiale détenue en propriété exclusive, Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc. (« GAFCC »), en août 2023 dans le but d'offrir des services de gestion d'actifs au FCC, sur la base du recouvrement des coûts sans profit. Les coûts liés à la constitution et à l'exploitation de GAFCC ainsi qu'à la prestation de services de gestion d'actifs au FCC doivent être remboursés par le FCC. Investissements PSP n'exerce pas de contrôle sur le FCC ni ne détient les placements du FCC; par conséquent, les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation du FCC ne sont pas consolidés avec ceux d'Investissements PSP.

Le présent rapport de la direction ne présente pas d'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière du FCC, laquelle est présentée séparément par le FCC et est accessible à l'adresse www.cgf-fcc.ca/fr.

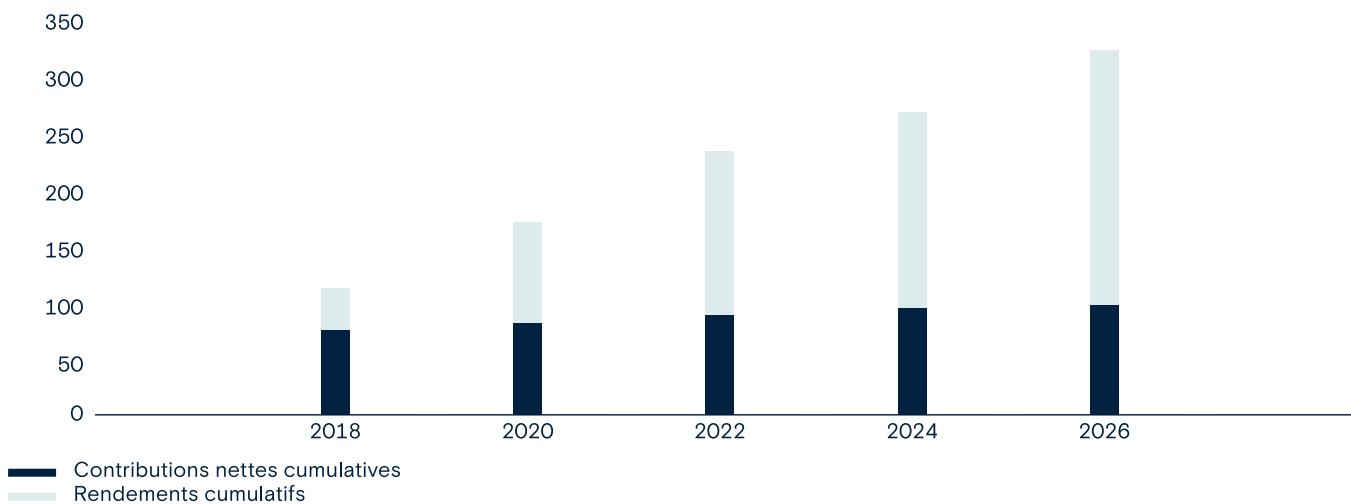
Importance des rendements des placements dans la capitalisation des obligations des régimes de pensions

À la fin de l'exercice 2026, les sommes transférées par le gouvernement¹ depuis le 1^{er} avril 2000 représentaient environ 30 % de l'actif net sous gestion, et les 70 % restants correspondaient aux rendements de placement réalisés par Investissements PSP sur ces fonds.

À mesure que les régimes arrivent à maturité, les fonds reçus du gouvernement devraient représenter un pourcentage moindre de notre actif net. La proportion de l'actif provenant des rendements des placements devrait continuer d'augmenter. Il est prévu que la plus grande partie de la croissance de l'actif sous gestion au cours des prochains exercices proviendra des rendements des placements plutôt que des transferts de fonds. Par conséquent, il est crucial pour la capitalisation des obligations postérieures à 2000 des régimes de maintenir un cadre de placement solide, harmonisé à notre mandat et à la tolérance au risque du gouvernement.

Le gouvernement du Canada peut avoir recours à l'actif net sous gestion d'Investissements PSP attribué à un compte de régime pour verser les prestations de retraite en vertu de ce régime ou pour réduire tout surplus non autorisé. Le président du Conseil du Trésor peut former une opinion qu'un surplus non autorisé existe dans l'un des régimes de pensions de la fonction publique par suite de la publication d'un rapport d'évaluation actuarielle par l'Actuaire en chef du Canada. Il y a un surplus non autorisé lorsque l'excédent de l'actif sur le passif d'une caisse de retraite du secteur public dépasse un seuil prédéterminé, conformément à la loi sur la pension régissant ce régime.

(en milliards de \$)



Les rendements d'Investissements PSP sont un facteur important à l'appui de la capitalisation des régimes de pensions, ce qui permet aux régimes de demeurer dans une situation de capitalisation solide dans leur ensemble. À la suite du dépôt du rapport actuariel spécial sur la situation de capitalisation de la Caisse de retraite de la fonction publique, le président du Conseil du Trésor a conclu qu'il y avait un surplus non autorisé, comme défini dans la *Loi sur la pension de la fonction publique*, de 0,9 milliard de dollars. Conformément à la Loi, le gouvernement a demandé à Investissements PSP de transférer le surplus non autorisé au Trésor. À cette fin, nous avons transféré le montant requis au cours de l'exercice, ce qui a eu pour incidence de réduire le montant des transferts nets reçus au cours de l'exercice.

¹ Le gouvernement transfère à Investissements PSP les sommes qui correspondent aux cotisations des employés et des employeurs au titre des régimes de pensions, après avoir soustrait les dépenses administratives liées aux régimes et les montants payés pour les prestations accumulées depuis le 1^{er} avril 2000 (le 1^{er} mars 2007 pour la Force de réserve).

Cadre de placement

Le tableau ci-dessous illustre notre cadre de placement.

Mandat

Tolérance du gouvernement au risque de capitalisation, telle qu'elle est communiquée au nom du président du Conseil du Trésor au moyen d'un portefeuille de référence

Gestion du portefeuille global

Articulation de notre approche de portefeuille global afin de mener à bien notre mandat à long terme, tout en nous assurant que nos expositions de marché désirées sont mises en oeuvre de façon efficace :

Conception | Protection

Gestion active

Comprend la mise en oeuvre de stratégies de placement actives à l'intérieur des limites de risque

Mandat

Tolérance du gouvernement au risque de capitalisation

La tolérance du gouvernement au risque de capitalisation des régimes est le point de départ du cadre de placement d'Investissements PSP. Contrairement au risque lié aux placements, qui mesure l'incidence des pertes de placements au titre de la valeur de l'actif, le risque de capitalisation tient compte de la valeur de l'actif par rapport à celle des obligations en matière de prestations de retraite (passif) des régimes.

Au nom du président du Conseil du Trésor, le Secrétaire du Conseil du Trésor du Canada (« SCT ») communique à Investissements PSP la tolérance du gouvernement au risque de capitalisation au moyen d'un portefeuille de référence, un portefeuille simple dans lequel il est facile d'investir dans des classes d'actifs liquides pouvant faire l'objet d'une gestion passive. Le portefeuille de référence, actuellement composé de 59 % d'actions et de 41 % de titres à revenu fixe, est décrit ci-après :

Répartition de l'actif du portefeuille de référence



28%

Actions EAEO¹

18%

Actions américaines

13%

Actions canadiennes



28%

Obligations du gouvernement canadien

7%

Obligations gouvernementales mondiales

5%

Obligations mondiales indexées à l'inflation

1%

Trésorerie et équivalents de trésorerie

¹ Les actions EAEO comprennent des actions de marchés développés en Europe, en Asie et en Extrême-Orient.

Gestion du portefeuille global

Notre mandat est également appuyé par la deuxième composante du cadre de placement, soit la gestion du portefeuille global, qui se fonde sur la tolérance au risque communiquée par le SCT au moyen du portefeuille de référence. La gestion du portefeuille global est l'articulation de l'approche de placements axée sur le portefeuille global adoptée par Investissements PSP pour mener à bien son mandat à long terme, tout en s'assurant que ses expositions de marché désirées sont mises en oeuvre de façon efficace. Cette approche s'appuie principalement sur deux piliers : conception et protection¹.

Conception du portefeuille stratégique

La proposition de valeur d'Investissements PSP met l'accent sur la conception du meilleur portefeuille possible, le portefeuille stratégique, afin de nous permettre de réaliser notre mandat consistant à maximiser les rendements sans s'exposer à un risque de perte indu en tenant compte du financement des régimes sur un horizon à long terme.

L'objectif du portefeuille stratégique est donc de réaliser un rendement supérieur à celui du portefeuille de référence sur une période de dix ans, tout en offrant un niveau de risque inférieur ou égal au risque de capitalisation des régimes. Pour ce faire, le portefeuille stratégique comprend des classes d'actifs qui sont appelées à diversifier nos sources de risques et de rendement, comme les placements immobiliers, les placements privés, les placements en infrastructures, les placements en ressources naturelles et les titres de créance. Le portefeuille stratégique est conçu de manière à être plus diversifié, plus résilient et mieux aligné sur les passifs que le portefeuille de référence. Il établit notre exposition cible à long terme aux classes d'actifs.

L'inclusion de ces classes d'actifs devrait permettre de tirer du portefeuille stratégique un rendement plus élevé que celui du portefeuille de référence sans accroître le risque de capitalisation, et ce, pour les trois principales raisons suivantes :

- Leur inclusion accroît la diversification du portefeuille et réduit donc le risque de capitalisation des régimes;
- Au fil du temps, en raison de leur nature privée, ces actifs devraient générer des rendements plus élevés. Les obligations des régimes sont, par nature, à long terme et leurs exigences de liquidité sont prévisibles dans des conditions normales de financement². Comme il est peu probable qu'Investissements PSP doive vendre ses actifs rapidement et de façon imprévue, nous sommes bien positionnés pour obtenir des rendements plus élevés.
- Les obligations des régimes sont sensibles à l'inflation. L'investissement dans des actifs réels qui ont tendance à offrir une protection contre l'inflation à long terme – comme les placements immobiliers, les placements en infrastructures et les placements en ressources naturelles – procure un meilleur appariement avec les obligations des régimes et contribue à diminuer le risque d'un déficit des régimes.

L'inclusion de ces classes d'actifs a également nécessité un changement dans la manière d'établir le positionnement en devises. Au moment d'évaluer les avantages potentiels liés à l'inclusion dans le portefeuille stratégique, de nombreux facteurs ont fait l'objet d'une attention particulière, dont l'incidence sur la diversification par pays et la répartition en devises. La plupart des marchés liés à ces classes d'actifs sont libellés en dollars américains. L'exposition au dollar américain structurellement plus élevée qui en résulte est intentionnelle et constitue un élément de la conception qui soutient le rendement à long terme tiré du portefeuille et la diversification.

Le portefeuille stratégique est le facteur prédominant pour déterminer le rendement et le risque liés aux placements d'Investissements PSP au fil du temps. À ce titre, il est revu annuellement ou plus fréquemment, au besoin. Chaque révision comprend une étude actif-passif, qui permet de s'assurer que le portefeuille stratégique est élaboré en fonction des caractéristiques particulières tant des marchés que des obligations des régimes.

Grâce à sa grande diversification et sa nature robuste, le portefeuille stratégique est conçu de manière à être plus résilient dans les situations de ralentissement par rapport au portefeuille de référence, par conséquent, il devrait procurer une meilleure protection contre le risque de perte à long terme.

Des efforts continuent d'être déployés pour favoriser une plus grande harmonisation du risque de capitalisation des régimes à long terme et du risque lié à la gestion courante des placements au sein d'un cadre de gestion du risque unifié. Puisqu'il est conçu en tenant compte des passifs au titre de prestations des régimes et d'un horizon de placement à long terme, le portefeuille stratégique comporte un niveau inférieur de risque de capitalisation par rapport à celui du portefeuille de référence, tout en permettant un niveau supérieur de volatilité lié aux placements à court terme. Du fait de l'harmonisation accrue entre la conception du portefeuille stratégique et la gestion du risque, les activités courantes de surveillance et d'analyse des risques demeurent alignées sur la tolérance au risque du gouvernement et nos objectifs en matière de capitalisation.

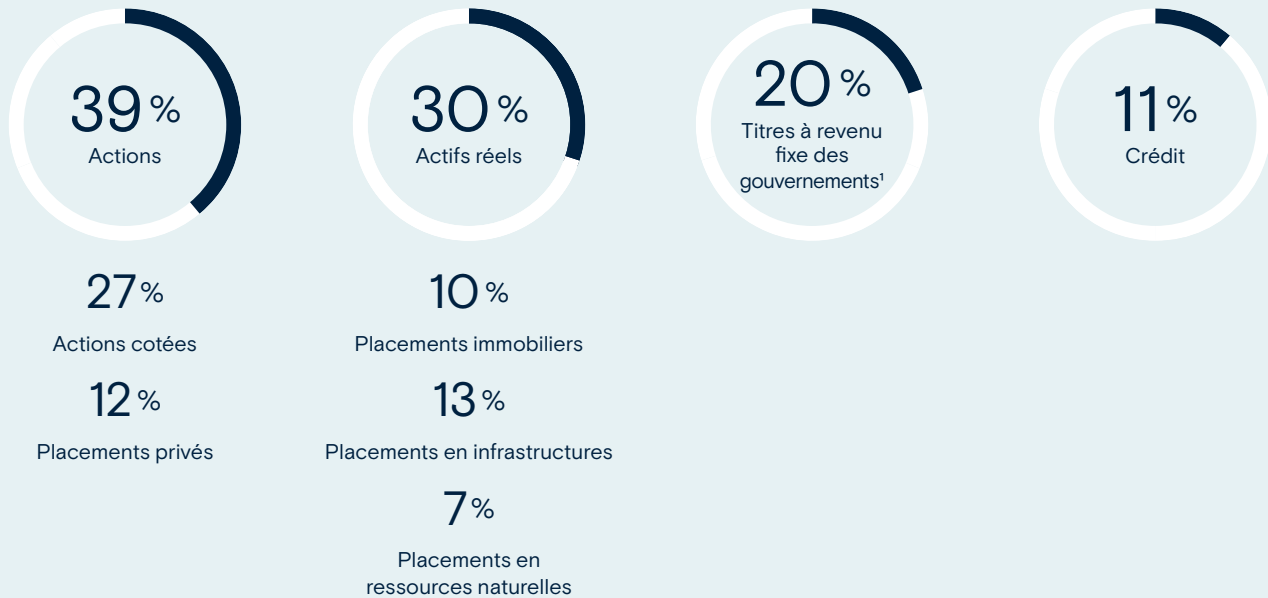
Le portefeuille stratégique tient également compte de considérations comme l'effet de levier et l'exposition aux devises. Investissements PSP a recours au levier pour accroître ses rendements en tenant compte du risque et de la liquidité, comme il est mentionné plus en détail dans la section « Gestion des risques liés aux placements ».

¹ Pour l'exercice 2026, l'élément Amélioration de notre approche en matière de gestion du portefeuille global a été intégré aux activités de gestion active et le Portefeuille complémentaire n'est plus présenté en tant que portefeuille distinct. L'élément de risque lié aux placements alternatifs est désormais compris dans Alternatives d'alpha au sein de la classe d'actifs Alpha mondial, et la composante axée sur les connaissances a été intégrée à la classe d'actifs des Placements privés.

² Les contributions peuvent augmenter en raison d'un déficit ou d'une diminution du financement par suite de surplus non autorisé en vertu des *Lois sur la pension*. Ces situations peuvent avoir une incidence sur le montant net des flux de trésorerie.

Répartition de l'actif du portefeuille stratégique

En vigueur au cours de l'exercice 2026



Le conseil d'administration d'Investissements PSP (le « conseil ») revoit et approuve annuellement l'Énoncé des principes, normes et procédures en matière de placement (ÉPNP²), qui régit la répartition des actifs dans le portefeuille stratégique et décrit notre approche de placement. De plus, l'ÉPNP aborde des questions comme les catégories de placements et de prêts, la gestion et la diversification du risque, la liquidité des placements, la mise en garantie d'actifs, les emprunts et le levier autorisés, le prêt et l'emprunt de titres, l'évaluation des placements, et l'investissement responsable. L'examen du portefeuille stratégique effectué au cours de l'exercice 2026 a permis de confirmer que le risque de capitalisation du portefeuille n'excédait pas le seuil actuel de la tolérance au risque de capitalisation du gouvernement et de repérer des possibilités d'amélioration. Par conséquent, des modifications ont été apportées au portefeuille global pour améliorer le profil risque-rendement et la protection offerte contre l'inflation.

Ainsi, la pondération du portefeuille de placements immobiliers, davantage axé sur la croissance, a été réduite de 2 % pour contribuer à une augmentation équivalente de la répartition des actions cotées de sociétés canadiennes. La pondération du portefeuille de titres à revenu fixe des gouvernements a été réduite de 1 %, ce qui nous a permis d'augmenter la répartition des placements en infrastructures en mettant l'accent sur des actifs défensifs qui procurent un niveau élevé de protection contre l'inflation.

Investissements PSP étant un investisseur canadien au rayonnement mondial, la reconversion en dollars canadiens des actifs libellés en devises étrangères engendre structurellement une exposition au risque de change. Cela témoigne de la répartition stratégique de l'actif et de la diversification par pays plutôt que d'une orientation délibérée concernant le positionnement en devises. Notre approche dans ce domaine consiste à éviter les expositions qui augmenteraient involontairement le risque lié à notre portefeuille global. Par conséquent, la majeure partie de notre exposition aux devises demeure non couverte.

Cette stratégie reflète notre horizon de placement à long terme et notre point de vue concernant le comportement procyclique du dollar canadien, soit une tendance à la dépréciation en période de crise sur les marchés mondiaux. La décision de ne pas couvrir le risque de change peut procurer une protection anticyclique naturelle qui permet de réduire en partie les pertes du portefeuille dans un contexte de marché défavorable. C'est le cas notamment pour l'exposition au dollar américain. En effet, le dollar américain a tendance à s'apprécier par rapport au dollar canadien en présence de chocs économiques et agit donc comme un facteur de diversification (couverture naturelle contre le recul du rendement des actifs).

Un groupe restreint de devises, qui ont une nature procyclique marquée, font exception à cette règle. Ces devises ont une caractéristique commune avec le dollar canadien, soit une tendance à se déprécier de manière marquée pendant les périodes de forte aversion pour le risque à l'échelle mondiale.

¹ Incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

² L'ÉPNP d'Investissements PSP est le document public qui décrit les principes, les règles et le cadre qui précisent comment Investissements PSP gère des régimes de retraite et y investit à long terme de façon responsable.

Le fait de ne pas couvrir l'exposition à ce groupe de devises viendrait donc exacerber la sensibilité du portefeuille aux reculs des marchés (plutôt que de l'atténuer). Afin de couvrir les expositions liées à la reconversion en dollars canadiens, le portefeuille global a recours à des contrats de change à terme qui permettent d'éviter cette incidence doublement procyclique.

Cette politique consistant à ne pas couvrir la majeure partie de l'exposition aux devises nous permet, même en ne couvrant qu'une petite partie de l'exposition aux devises procycliques, d'améliorer le profil risque-rendement du portefeuille stratégique. Cette stratégie a pour avantage supplémentaire de réduire les coûts de couverture à long terme et les pressions exercées sur les liquidités, l'effet de levier et les activités.

Protection du portefeuille stratégique

La prochaine composante du cadre de placement aux fins de la gestion du portefeuille global est la protection. Elle consiste à veiller à ce que, lors de la mise en place du portefeuille stratégique, les caractéristiques de risque et de rendement du portefeuille réel d'Investissements PSP cadrent de la manière la plus optimale qui soit avec celles du portefeuille stratégique.

Plusieurs mécanismes, tels que le rééquilibrage (tant de l'actif que des devises) et des limites de risque, ont été établis pour veiller à ce que le risque et les caractéristiques de rendement de l'ensemble des fonds investis du portefeuille global s'alignent sur

les valeurs ciblées dans le portefeuille stratégique. Ces mécanismes nous permettent d'ajuster l'exposition du portefeuille global en réponse aux fluctuations du marché, aux périodes de transition consécutives à des modifications apportées au portefeuille stratégique, à l'ajout de nouvelles classes d'actifs et à des contraintes opérationnelles. De tels mécanismes visent à accroître la probabilité de réalisation de notre proposition de valeur à long terme.

Gestion active

Portefeuille réel

La dernière composante du cadre de placement, la gestion active, a pour objectif la réalisation d'un rendement supérieur à celui du portefeuille stratégique, tout en respectant les limites établies dans l'Énoncé sur l'appétit pour le risque (ÉAR), document approuvé par le comité de placements et de risques. La gestion active réfère aux stratégies de placement visant à surpasser le rendement d'un indice de référence, qui correspond aux caractéristiques de risque et de rendement désirées déterminées dans le cadre de la décision en matière de répartition stratégique de l'actif. Conformément à sa répartition d'actif cible et à son mandat de placement, chaque classe d'actifs élabore une stratégie de placement pour obtenir l'exposition sectorielle et géographique cible. Chaque classe d'actifs met en oeuvre cette approche en réalisant des investissements de façon autonome ou en collaboration avec des gestionnaires externes de premier plan, ainsi qu'avec d'autres investisseurs et exploitants partageant des objectifs similaires,

dans des actifs et des titres visant à générer des rendements ajustés en fonction du risque attractifs sur leur horizon de placement. Les équipes qui gèrent ces classes d'actifs sont composées de professionnels en placement chevronnés répartis dans l'ensemble de nos bureaux à l'échelle mondiale et qui ont une compréhension approfondie de leur secteur et ont créé des réseaux de relations précieux. Ces professionnels peuvent compter sur le soutien offert par Investissements PSP qui leur permet de réaliser efficacement la recherche de placements, et de construire et gérer leur portefeuille de façon à optimiser le rendement à long terme. Les stratégies de placement des classes d'actifs, grâce auxquelles le mandat de chacune d'elles peut être mené à bien, sont présentées dans leur section respective sur les résultats.

Gestion des risques et possibilités liés à la durabilité dans les activités d'investissement

Notre approche en matière de durabilité est décrite dans l'ÉPNP¹, la Politique d'investissement durable et les Principes de gouvernance d'entreprise et de vote par procuration.

Comme il n'existe pas de définition unique de la durabilité, nous nous inspirons des normes internationales et canadiennes pour définir notre démarche. Les risques et les possibilités liés à la durabilité englobent les questions environnementales, sociales et de gouvernance qui peuvent avoir une incidence sur la capacité d'une entité à créer de la valeur à court, moyen et long terme.

¹ Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'[Énoncé des principes, normes et procédures en matière de placement pour l'actif géré par Investissements PSP](#).

À titre d'investisseur à long terme, Investissements PSP s'efforce d'intégrer les facteurs importants liés à la durabilité, y compris les risques et aux possibilités liés aux changements climatiques, tout au long du cycle de vie des activités liées aux placements d'une manière proportionnelle à leur importance et tenant compte des caractéristiques de chaque classe d'actifs, de la structure de placement et de l'horizon temporel. Nous visons à tirer parti des données et des mesures liées à la durabilité pour identifier, évaluer et gérer les risques et les possibilités liés à la durabilité, tout en reconnaissant leurs limites et leur nature évolutive. Pour soutenir cette intégration, nous continuons de promouvoir une approche holistique en matière de durabilité s'appuyant sur une responsabilisation partagée et une harmonisation à l'ensemble de l'organisation. Nous cherchons à renforcer notre prise de décisions d'investissement en dotant nos professionnels en placement des outils, de la formation et des données dont ils ont besoin pour identifier, évaluer et gérer de manière proactive les risques et les possibilités liés à la durabilité. Notre approche reconnaît également que l'importance financière des facteurs liés à la durabilité peut changer, en fonction du modèle économique, du contexte opérationnel et de l'horizon temporel du portefeuille d'une entité, ou de l'évolution des conditions financières, réglementaires et liées aux parties prenantes, particulièrement lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'un tel changement ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs, l'accès aux marchés des capitaux ou le coût du capital à court, moyen et long terme.

Nous encourageons nos partenaires externes et les sociétés de notre portefeuille à s'aligner sur nos pratiques en matière de durabilité, notamment en les encourageant à fournir des informations alignées sur des normes et des cadres internationaux, dont les normes IFRS d'information sur la durabilité, pour appuyer la prise de décisions d'investissement éclairées et renforcer la gestion du risque.

Nous visons à ce que la gouvernance, la gestion du risque et la présentation d'informations sur la durabilité soient cohérentes avec notre mandat grâce au dialogue, à la collaboration et au vote par procuration¹. Au cours de l'exercice 2026, nous avons voté à plus de 4 700 assemblées d'actionnaires dans plus de 50 pays et nous nous sommes engagés, directement ou par l'intermédiaire de nos partenaires externes, au besoin, sur des questions liées à la durabilité. Le vote par procuration, une composante de notre approche à l'égard de la détention des actifs, est une occasion pour nous de communiquer nos attentes aux conseils d'administration et aux équipes de direction, en lien notamment avec les pratiques de gouvernance et des facteurs importants liés à la durabilité. Nos décisions de vote sont guidées par nos Principes de gouvernance d'entreprise et de vote par procuration, lesquels visent à refléter une approche pragmatique qui prend en considération les circonstances propres à une entreprise, la maturité d'un marché ainsi que les cadres légaux et réglementaires locaux.

Investissements PSP a pour objectif de favoriser, le cas échéant, un engagement actif plutôt que l'exclusion ou le désinvestissement. Toutefois, dans certaines situations, nous pouvons nous abstenir d'investir, ou décider de ne pas conserver des placements, dans des entités, secteurs ou pays particuliers associés à des risques

importants liés à la durabilité dont on peut raisonnablement s'attendre qu'ils aient une incidence sur notre capacité à maintenir ou à accroître la création de valeur à long terme, ou lorsque ces placements ne correspondraient pas à notre mandat.

Au Canada et à l'échelle internationale, nous participons à des forums qui contribuent à orienter l'évolution des règles, normes et pratiques du marché en lien avec la durabilité, dans le but de favoriser la diffusion d'informations utiles à la prise de décisions d'investissement éclairées et contribuant à la création de valeur à long terme.

Publiée au cours de l'exercice 2022, notre toute première Feuille de route pour la stratégie climatique (Stratégie climatique 2022-2026) établit les capacités fondamentales et améliore la cohérence de la façon dont les changements climatiques sont gérés dans l'ensemble de l'organisation. Au cours de l'exercice 2026, notre Stratégie climatique 2022-2026 est arrivée à terme. En nous basant sur les leçons tirées au cours de cette période, nous poursuivons, à compter de l'exercice 2027 et par la suite, l'application de la gouvernance, de la gestion des risques liés aux changements climatiques et des activités de mobilisation prévues dans la stratégie climatique, en adoptant une approche plus intégrée de la gestion climatique ainsi qu'un nouveau cadre de gestion des risques climatiques.

Pour de plus amples renseignements sur l'approche d'Investissements PSP dans la gestion des risques et des possibilités liés aux changements climatiques dans ses activités de placement, veuillez vous reporter à la section « Informations financières liées aux changements climatiques » du présent rapport.

¹ Pour de plus amples renseignements, se reporter à nos [Principes de gouvernance d'entreprise et de vote par procuration](#).

Gestion du risque

Gestion du risque de placement et prise de décisions en matière de placement

L'exécution du mandat d'Investissements PSP requiert une répartition rigoureuse des risques à l'appui des objectifs de placement à long terme. Notre approche de placement s'inscrit dans un cadre de gestion du risque qui comprend la tolérance au risque, la gouvernance et l'évaluation, afin de contribuer à une prise de décisions éclairée et cohérente à l'échelle de l'organisation.

L'ÉAR décrit la tolérance d'Investissements PSP à tous les risques d'entreprise et explique le degré de risque auquel elle consent à s'exposer dans le cadre de son mandat. L'ÉAR comprend des énoncés visant à orienter les discussions sur les risques et sur leur relation aux objectifs stratégiques et de placement. Au cours de l'exercice, ce document a fait l'objet d'un examen exhaustif afin d'assurer un alignement continu avec le profil de risque de l'organisation, compte tenu de l'évolution des contextes internes et externes. Cet examen a notamment comporté une calibration descendante de l'appétit pour le risque visant à favoriser une meilleure harmonisation et une vision unifiée à l'échelle de l'organisation.

Tous les employés participent activement à l'identification, à l'évaluation, à la gestion, à la surveillance et au signalement des risques. Les considérations relatives au risque sont intégrées aux processus stratégiques, de placement et opérationnels, et s'appuient sur des activités d'évaluation et de surveillance permettant une analyse prospective des expositions et de la résilience dans une variété de conditions.

L'efficacité de la gouvernance du risque est renforcée par le conseil, qui offre ses points de vue sur les risques, et par son comité de placements et de risques, qui examine, évalue et approuve les principes directeurs, les restrictions et les politiques qui régissent l'approche globale de gestion du risque. Le comité de placements et de risques veille à ce que la direction conserve une approche et des processus de gestion des risques d'entreprise efficaces, et revoit et approuve l'ÉAR, ainsi que les politiques relatives à la gestion du risque. Des responsabilités précises liées au risque sont réparties entre divers comités du conseil et présentées dans leur [mandat](#) respectif.

Le groupe de gestion du risque est dirigé par le premier vice-président et chef de la gestion du risque, qui relève de la présidente et cheffe de la direction.

Cadre de gestion du risque d'entreprise

Pour inscrire l'harmonisation à l'ÉAR dans le fonctionnement du processus de placement, le cadre de gestion du risque d'entreprise d'Investissements PSP (voir la figure 1 ci-dessous) décrit les composantes fondamentales qui contribuent à la détection et à la gestion efficaces des risques d'entreprise, favorisant une prise de risque prudente et du maintien d'un juste équilibre entre les risques et les avantages en vue d'atteindre nos objectifs stratégiques.

Modèle à trois lignes

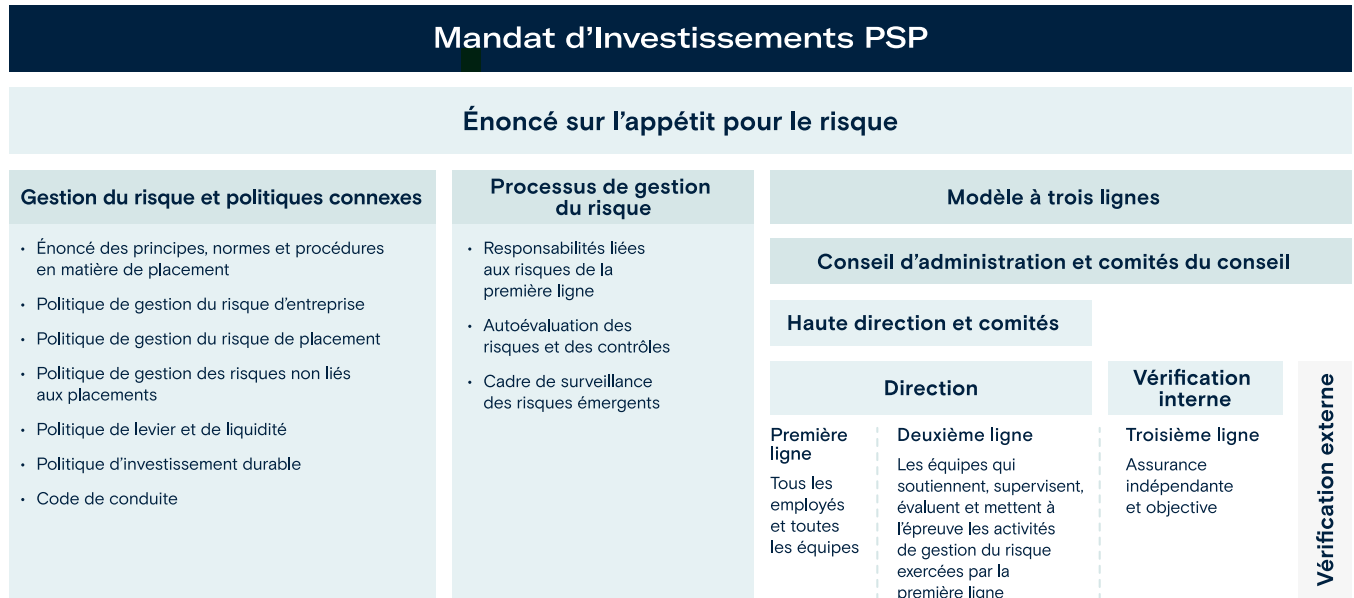
Notre cadre de gestion du risque d'entreprise est composé de trois lignes de défense pour assurer l'imputabilité, l'harmonisation, la collaboration et la coordination à tous les paliers organisationnels. Une structure définie de comités, des politiques et des procédures ont été mises en place de sorte que les rôles et les responsabilités de chacun soient clairs pour tous les employés.

Nous avons recours au modèle à trois lignes pour promouvoir une culture commune à l'égard du risque et pour déterminer les structures et les processus les plus susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs et de favoriser une gouvernance et une gestion des risques solides. Nous favorisons la transparence de l'information sur les risques auprès de la direction et du comité de placement du conseil, au moyen d'une évaluation en continu des risques et de rapports intégrant des indicateurs clés de risque afin d'assurer une harmonisation avec notre appétit pour le risque.

Gestion du risque et politiques connexes

Nous adoptons une approche proactive pour gérer l'ensemble des risques à l'échelle de l'entreprise. Les principales politiques définissant les principes directeurs de notre philosophie, de notre culture et de notre approche de gestion du risque dans leur ensemble sont présentées ci-après, ainsi que les catégories de risques qu'elles visent à atténuer.

Figure 1: Cadre de gestion du risque d'entreprise



Processus de gestion du risque

Nous effectuons, à l'échelle de l'entreprise, des évaluations des risques susceptibles d'être déclenchées par un événement pour déterminer les principaux risques, ainsi que la pertinence et l'efficacité des mesures d'atténuation applicables. Ces exercices sont une des composantes clés du cadre de gestion du risque d'entreprise et contribuent au perfectionnement continu du programme de gestion du risque.

Les risques inhérents à Investissements PSP sont déterminés au cours de ces activités et sont surveillés périodiquement au cours de l'année. Les risques externes sont également surveillés de façon régulière et au besoin, les plus significatifs sont intégrés aux processus d'évaluation récurrents. Il en découle une liste détaillée des plus importants risques auxquels Investissements PSP est exposée, et qui tient compte à la fois des risques internes et externes. L'identification des principaux risques pour l'organisation oriente également le processus de planification des affaires et contribue à assurer que la stratégie d'entreprise d'Investissements PSP tient compte de ces risques.

En outre, des processus continus de surveillance du risque sont utilisés pour recenser, évaluer et surveiller les risques émergents et en évolution susceptibles d'avoir une incidence sur nos objectifs et permettent d'intervenir, au besoin, en présence de nouveaux risques ou de risques à évolution rapide. Par exemple, l'intensification des tensions géopolitiques constitue un risque émergent que ces processus permettent de surveiller.

Gestion des risques d'entreprise

Les risques d'entreprise associés aux activités quotidiennes sont gérés conformément à l'ÉAR, qui s'inscrit dans le cadre de gestion du risque d'entreprise. Les catégories de risque d'entreprise comprennent les risques liés aux placements, les risques transversaux et les risques internes, lesquels sont surveillés de façon intégrée à l'échelle de l'organisation. Les risques liés aux placements sont gérés conformément à un ensemble complet de politiques approuvées par le conseil, qui régissent la gestion des activités de placement et des risques connexes. La surveillance et la gestion des risques transversaux et internes font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque d'entreprise et des politiques connexes susmentionnées.

Ces catégories de risque sont définies ci-après, tout comme notre stratégie de gestion de risque, afin de faciliter une compréhension universelle et uniforme à l'échelle de l'organisation.

Risques liés aux placements

Les risques liés aux placements s'entendent des risques de perte inhérents à la poursuite des objectifs de placement.

Le **risque de capitalisation** représente le risque ayant une incidence sur le gouvernement (en tant que promoteur des régimes) et sur la valeur des actifs (passifs) par rapport à celle des obligations liées aux régimes.

Pour remplir le mandat du gouvernement du Canada, nous maximisons les rendements sans nous exposer à un risque de perte indu en tenant compte du financement des régimes. Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion du portefeuille global » à la section « Cadre de placement ».

Le **risque de marché** correspond au risque que des actifs subissent des résultats financiers défavorables découlant de fluctuations des facteurs qui influent sur la valeur de marché des actifs.

Nous cherchons activement des possibilités sur le marché. De plus, compte tenu de notre horizon de placement à long terme, nous sommes vigilants face à la volatilité à court terme dans la réalisation des possibilités de placement à long terme afin de générer des rendements supérieurs.

Selon le cadre de placement, notre appétit pour le risque de marché, principalement quantifié au moyen de la valeur à risque (VaR) active, est ajusté par rapport au portefeuille de référence.

En outre, un ensemble de mesures de risque complémentaire a été spécifiquement conçu pour obtenir une meilleure visibilité et de meilleures indications dans un contexte de marché défavorable, auquel cas les mesures traditionnelles de la VaR répondent moins bien. Nous réalisons également de façon systématique des analyses de scénarios de crise, que nous choisissons de façon proactive en fonction de leur pertinence d'un point de vue macroéconomique et géopolitique.

Le **risque de crédit et de contrepartie** comprend le risque lié à la non-exécution par un débiteur sur lequel Investissements PSP compte pour satisfaire à ses obligations contractuelles ou financières.

Nous prenons des risques de crédit pour soutenir nos objectifs de portefeuille à long terme, en nous appuyant sur des agences de notation reconnues pour les émetteurs publics et en attribuant des notes de crédit calculées en interne pour les émetteurs privés à l'aide de cadres de souscription comparables, axés sur l'atténuation du risque de perte de capitaux permanente. Nous gérons le risque de contrepartie avec prudence grâce à un processus de sélection des contreparties, à la fixation de limites et à des pratiques de surveillance permanente.

En outre, différentes mesures permettent d'analyser des expositions à des risques plus larges, comme à des dérivés, des prêts de titres et le risque de règlement. Ces expositions tiennent compte de mesures visant à quantifier, selon un niveau de confiance donné, la perte qui pourrait être subie en cas de défaut d'une contrepartie dans le cas d'activités précises. Parallèlement, des limites et des lignes directrices adaptées à la qualité du crédit de la contrepartie sont établies ainsi que d'autres indicateurs de santé financière.

Le **risque de liquidité** correspond au risque qu'Investissements PSP ne puisse respecter ses obligations financières en temps opportun ou qu'elle doive engager des coûts supplémentaires au moment de liquider certains actifs.

Nous cherchons à atténuer l'incidence potentielle du risque de liquidité sur le rendement du portefeuille grâce à une gestion prudente et efficace du bilan, soit en détenant suffisamment de liquidités pour respecter nos obligations financières et en maintenant le cap sur le déploiement stratégique des capitaux tout en protégeant notre note de crédit.

Le risque de liquidité repose sur les meilleures pratiques et mesures du secteur, notamment une approche fondée sur le ratio de liquidités à court terme. Nous alignons la qualité et l'accès rapide aux liquidités sur la probabilité de la survenance d'obligations telles que le financement opérationnel, les appels de garantie potentiels ou un coussin de résilience pour les périodes de crise sur les marchés.

Des analyses de sensibilité, des simulations de crise et des analyses de scénarios sont également effectuées pour assurer que des liquidités suffisantes sont disponibles pour respecter les obligations comme le service de la dette et les appels de garantie.

Le **risque d'effet de levier** correspond au risque que l'utilisation de l'effet de levier ait une incidence défavorable sur Investissements PSP.

Nous avons recours à l'effet de levier en soutien à nos activités de placement, sous réserve du maintien de notre cote de crédit et de l'assurance que les risques de liquidité et de marché ne sont pas indûment touchés.

La conception du portefeuille stratégique sert de point de référence pour l'effet de levier, en fonction de notre appétit pour le risque. Un levier additionnel est utilisé pour appuyer la gestion du portefeuille, sous réserve des limites et de la gouvernance établies. Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion du capital ».

Le **risque de concentration** découle d'une exposition induite en raison d'un manque de diversification ou d'une exposition concentrée dans certains placements, certaines contreparties, certaines régions géographiques ou certains secteurs, certaines stratégies ou certains partenaires.

Une diversification insuffisante ou une exposition concentrée pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements et le rendement global de nos placements. Nous sommes d'avis que la diversification comporte des avantages qui correspondent à d'autres appétits pour le risque. Nous gérons le risque de concentration en sélectionnant plusieurs classes d'actifs au cours de la conception du portefeuille stratégique. Le risque de concentration découlant des décisions de placement est également géré en termes absolus et relatifs par rapport au portefeuille stratégique. Certains éléments font l'objet d'une surveillance (sous réserve du respect des approbations et des lignes directrices), notamment la taille de chaque placement, les contreparties, la région géographique, le secteur, la stratégie et les partenaires.

Risques transversaux

Les risques transversaux sont les risques qui touchent à la fois les activités de placement et les activités de l'entreprise et qui peuvent amplifier ou aggraver d'autres risques.

Le **risque lié à la réputation** s'entend du risque qu'une publicité négative ou un sentiment négatif des parties prenantes à l'égard de la conduite, des pratiques commerciales ou des associations d'Investissements PSP, qu'ils soient avérés ou non, puissent miner la confiance des parties prenantes, perturber les activités ou nécessiter des mesures défensives.

Nous reconnaissons et gérons le risque de réputation lié à nos activités internes, à la conduite de nos employés et à nos pratiques de gouvernance, ainsi que les risques découlant directement ou indirectement de nos activités de placement.

Le **risque géopolitique** comprend le risque que l'instabilité politique, sécuritaire, géoéconomique ou sociale dans des pays ou des régions clés nuise à l'accès aux marchés, à la valeur des actifs, aux activités, aux activités de placement ou à la capacité d'Investissements PSP à réaliser sa stratégie à long terme.

Nous surveillons ce risque, en évaluons l'incidence et prenons les mesures nécessaires, au besoin, pour gérer les répercussions des changements, événements ou activités politiques ou sociaux, dans la mesure du possible.

Le risque lié à l'intelligence artificielle (IA) s'entend du risque lié à l'adoption de l'IA au sein de l'organisation et de son effet sur les principaux secteurs où Investissements PSP investit.

Nous reconnaissons à la fois le potentiel de transformation des technologies d'IA et leurs risques inhérents, c'est pourquoi nous concevons et utilisons uniquement des solutions d'IA conformes à notre cadre de gouvernance établi et à nos principes d'utilisation responsable.

Cette présomption de potentiel de transformation s'applique également aux sociétés de portefeuille d'Investissements PSP et aux principaux secteurs de placement afin d'assurer que les modèles économiques aident à préserver la valeur à long terme.

Le risque lié à la sécurité de l'information a trait à l'atteinte de la confidentialité, de l'intégrité ou de la disponibilité de l'information, des données ou des systèmes.

Le risque lié à la sécurité de l'information représente un aspect de nos activités et décisions d'affaires qui, en plus d'évoluer constamment, s'avère de plus en plus complexe. Accepter un niveau de tolérance au cyberrisque favorise un équilibre dans l'affectation des ressources afin de protéger les intérêts des contributeurs et des bénéficiaires, tout en permettant à l'organisation de croître et de prospérer dans l'économie numérique.

Nous reconnaissons également que le cyberrisque s'étend aux sociétés de portefeuille d'Investissements PSP, particulièrement dans les secteurs qui présentent des risques inhérents plus élevés. Par conséquent, nous mettons l'accent sur une compréhension et une sensibilisation rigoureuse de ces risques afin de soutenir la préparation et la résilience des sociétés de portefeuille.

Le risque lié au développement durable, tel qu'il est défini dans la Politique d'investissement durable comprend, sans toutefois s'y limiter, les risques liés à la gouvernance, les risques sociaux et les risques environnementaux qui peuvent maintenir ou accroître la capacité de notre portefeuille à créer de la valeur à court, moyen et long terme.

Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques et possibilités liés à la durabilité dans les activités d'investissement » à la section « Cadre de placement ».

Risques internes

Les risques internes comprennent les risques qui peuvent avoir une incidence sur la capacité d'Investissements PSP à mener à bien son mandat, à exercer ses activités efficacement, à maintenir sa résilience et à préserver la confiance des parties prenantes.

Le risque lié à l'exécution de la stratégie est défini comme l'échec ou le décalage d'une initiative stratégique par rapport à la stratégie globale.

Nous sommes déterminés à réussir la mise à exécution de notre plan stratégique grâce à l'établissement des priorités corporatives et à la réalisation d'initiatives stratégiques visant à les soutenir. Des révisions peuvent être justifiées et mises en oeuvre en raison de circonstances nouvelles ou imprévues.

Le risque lié à la technologie correspond à l'exploitation ou à la disponibilité de systèmes qui se répercutent sur le niveau de performance exigé pour répondre aux attentes des parties prenantes et aux exigences techniques.

Nous reconnaissons l'avantage que confèrent les données pour favoriser la compréhension et la prise de décisions éclairées, mais comprenons également les risques associés à leur utilisation. Nous croyons que prendre des décisions fondées sur les données est essentiel à notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques et de remplir notre mandat. Une gouvernance et une gestion proactives minimisent les risques associés à la qualité des données.

De plus, pour être en mesure de continuer à exercer nos activités courantes, nous tâcherons d'éviter ou de minimiser (dans une mesure raisonnable) la perte ou la non-disponibilité prolongée d'un système clé, d'une application et d'un réseau critique qui retarderait indûment les activités de l'entreprise.

Le risque lié au capital humain découle d'une gestion inefficace des talents, de la mobilisation des employés, ainsi que du bien-être, de la conduite et du comportement de ceux-ci.

Le capital humain est essentiel au rendement et à la résilience de l'entreprise, par conséquent, nous surveillons de près l'efficacité de notre offre employeur pour nous assurer que nous sommes en mesure d'attirer, de former, de récompenser et de fidéliser des personnes de talent. Cette analyse tient compte des objectifs opérationnels et stratégiques, de la voix de ses employés et de facteurs externes liés au marché du travail.

Habiliter les employés stimule la performance et l'innovation, mais la conduite et le comportement des employés sont également des risques qui peuvent nuire à la culture et à la réputation. Une formation continue de sensibilisation est offerte à tous les employés sur les comportements attendus en ce qui a trait à la conformité à notre Code de conduite, à nos politiques et procédures internes connexes, et à nos guides de l'employé et des consultants.

Le risque lié aux obligations juridiques, contractuelles ou réglementaires est le risque que des poursuites en application de la loi ou de la réglementation soient intentées contre Investissements PSP en raison de différends juridiques ou contractuels ou de non-respect des lois ou règlements applicables, qu'ils soient déjà en vigueur, nouveaux ou modifiés.

Nous veillons à exercer nos activités conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* et à son règlement d'application, ainsi qu'à l'ÉPNP¹. Nous ne tolérons pas les cas de non-respect des lois, des règlements et des obligations contractuelles applicables, et mettons tout en oeuvre pour empêcher que ces situations ne surviennent, notamment en assurant une veille continue des lois et règlements nouveaux ou modifiés.

Le risque lié au crime financier et à la fraude s'entend du risque qu'une personne ou que des personnes agissent de façon malhonnête ou trompeuse dans le but d'obtenir un avantage ou un gain.

Investissements PSP cherche à réduire au minimum son exposition aux activités frauduleuses intentionnelles et à la corruption et ne tolère aucune activité frauduleuse intentionnelle de la part de ses employés et consultants.

Le risque lié aux obligations de déclaration financière externe et à la fiscalité est le risque de non-conformité aux exigences ou de déclarations inexactes eu égard à la communication de l'information financière et non financière et aux impôts.

Nous maintenons en vigueur et appliquons des pratiques et des contrôles rigoureux en matière de comptabilité, de gestion des ressources financières et de communication de l'information, lesquels garantiront que l'information financière et non financière est présentée avec exactitude. Nous nous conformons également aux exigences de la réglementation fiscale tout en demeurant au fait des tendances fiscales et de leur incidence potentielle sur nos activités d'investissement.

Le risque lié aux activités opérationnelles est le risque que les processus opérationnels internes ne fonctionnent pas ou soient inadéquats, le risque de non-disponibilité, de vol ou d'endommagement des actifs non numériques et le risque lié à la sécurité physique, à la sécurité des lieux ainsi qu'à la santé et à la sécurité des personnes.

Nous exerçons une gestion active de l'exécution de nos opérations de placements et de nos opérations d'affaires, tout en gérant le risque inhérent que les processus opérationnels ne fonctionnent pas ou soient inadéquats, lequel peut survenir dans le cours normal des affaires. De plus, pour assurer la continuité des activités et la sécurité en milieu de travail, l'organisation s'efforce de réduire la probabilité que les activités opérationnelles subissent des interruptions ou des entraves en raison de dommages touchant les lieux de travail, les biens matériels ou les menaces à la sécurité physique des employés ou de leur perte.

Le risque lié aux modèles comprend le risque que des lacunes dans la conception, la mise en oeuvre ou l'utilisation d'un modèle aient une incidence défavorable sur Investissements PSP (p. ex., sur le plan financier, opérationnel, stratégique ou de la réputation).

Nous nous appuyons sur des modèles pour favoriser une prise de décisions importantes et efficaces et reconnaissons que des lacunes au sein de leur conception, mise en oeuvre ou utilisation peuvent mener à des résultats défavorables. Par conséquent, nous exigeons le respect de notre cadre de gouvernance des modèles pour assurer l'intégrité et la pertinence.

Le risque lié à des tiers représente le risque que des fournisseurs de services externes ne respectent pas leurs obligations ou présentent des problèmes opérationnels, de conformité ou de réputation qui pourraient avoir une incidence défavorable sur Investissements PSP.

Les tiers peuvent être précieux, mais leurs services doivent être mis en contrepois des risques qu'ils peuvent présenter pour la résilience opérationnelle, la sécurité des données et la prestation de services. Tous les engagements externes sont soumis à un contrôle préalable, à une surveillance active et à une revue régulière tout au long du cycle de vie du fournisseur.

¹ L'ÉPNP d'Investissements PSP est le document public qui décrit les principes, les règles, et le cadre qui précisent comment Investissements PSP gère des régimes de retraite et y investit à long terme de façon responsable.

Évaluer la performance de l'approche de placement

Il est important d'évaluer la performance de l'approche de placement pour s'assurer que sa conception et sa mise en oeuvre contribuent à réaliser les objectifs du mandat.

La nature de notre mandat exige que la performance soit mesurée et évaluée sur différents horizons temporels. La mesure du rendement à long terme nous permet d'évaluer les résultats découlant des décisions de placement au fil des cycles du marché; tandis que le rendement à moyen terme sert à évaluer l'efficacité avec laquelle les stratégies de placement liées aux classes d'actifs sont mises en oeuvre. Bien qu'une mesure annuelle du rendement soit également effectuée (chaque exercice contribuant au rendement à long terme), il ne faut pas accorder une importance indue au rendement relatif d'un exercice donné, car il pourrait refléter les conditions temporaires du marché et la volatilité à court terme. Par conséquent, l'accent est mis davantage sur les rendements relatifs sur cinq ans et dix ans des classes d'actifs et d'Investissements PSP dans son ensemble plutôt que sur le rendement sur un an.

La direction analyse les mesures du rendement sur cinq ans et sur dix ans conformément à l'approche de placements à long terme du portefeuille global. Ces mesures s'appliquent au-delà de l'information financière historique, sur deux ans, fournie dans les états financiers consolidés. L'analyse par la direction de la performance et des résultats du portefeuille présente des résultats financiers particuliers en dollars et en pourcentage. Les principales mesures non conformes aux IFRS présentées ci-après visent à renseigner davantage les lecteurs sur le point de vue de la direction concernant le rendement du portefeuille global et sont conformes à celles qu'utilise la Société pour évaluer le rendement global de chaque classe d'actifs.

Mesures de réussite à l'échelle du portefeuille global

La réussite à long terme est évaluée au moyen des objectifs de rendement suivants :

Réaliser un rendement, net de dépenses, supérieur à celui du portefeuille de référence sur une période de dix ans

Comme il a été mentionné plus haut, nous avons conçu notre stratégie de placement afin de réaliser un rendement supérieur à celui du portefeuille de référence sur une période de dix ans, tout en offrant un niveau de risque inférieur ou égal au risque de capitalisation des régimes. Ainsi, notre rendement par rapport au portefeuille de référence, qui s'inscrit parmi les principaux objectifs de rendement à long terme, a été inclus comme mesure de réussite à long terme. Cette mesure comprend la valeur ajoutée par la décision stratégique d'Investissements PSP : i) de bâtir un portefeuille plus diversifié (le portefeuille stratégique), lequel est composé de classes d'actifs moins liquides; ii) d'effectuer une répartition dynamique des actifs à moyen terme; et iii) de participer à des activités de gestion active. Bien que, à long terme, notre stratégie de placements devrait générer un rendement supérieur à celui du portefeuille de référence, certaines situations pourraient entraîner un rendement inférieur à court terme. C'est le cas notamment lorsque le rendement des actions cotées est plus élevé, ce qui avantage les portefeuilles plus concentrés comme le portefeuille de référence.

Réaliser un rendement, déduction faite des dépenses, qui surpasse celui de l'indice de référence du portefeuille global sur des périodes de dix ans et de cinq ans

Investissements PSP met en oeuvre des stratégies de gestion active pour réaliser un rendement supérieur à celui du portefeuille stratégique, tout en respectant les limites de risques approuvées par le conseil. Pour évaluer la valeur ajoutée par ces stratégies actives, nous mesurons la différence entre le rendement net¹ d'Investissements PSP et celui de l'indice de référence du portefeuille global.

L'indice de référence du portefeuille global reflète la mise en oeuvre du portefeuille stratégique et tient compte de toute surpondération ou sous-pondération acceptable par rapport aux pondérations cibles du portefeuille stratégique. Par conséquent, le rendement de l'indice de référence du portefeuille global se fonde sur les pondérations réelles et sert à isoler l'incidence sur le rendement de la dernière composante du cadre de placement, à savoir les stratégies de gestion active.

¹ Ces mesures peuvent ne pas avoir de signification normalisée en vertu des IFRS et ne pas être comparables à des mesures similaires divulguées par d'autres institutions. Les rendements nets sont calculés à l'aide de la méthode du taux de rendement pondéré dans le temps, déduction faite de toutes les dépenses.

Évaluation du rendement des classes d'actifs

Les indices de référence liés aux classes d'actifs dans le portefeuille stratégique sont utilisés pour évaluer l'atteinte par Investissements PSP des objectifs fixés dans le cadre de l'évaluation de l'approche de placement.

Pour l'exercice 2026, les indices de référence dans le tableau ci-dessous ont été utilisés pour évaluer le rendement relatif de chaque classe d'actifs présentée dans l'ÉPNP, ainsi que celui du portefeuille stratégique dans son ensemble.

Classe d'actifs	Indice de référence
Actions	
Actions canadiennes	Indice composé S&P/TSX
Actions américaines	INDICE S&P 500
Actions EAEO (Europe, Asie, Extrême-Orient)	INDICE MSCI EAEO
Actions à petite capitalisation	INDICE S&P 600
Actions des marchés émergents	Indice MSCI marchés émergents
Alternatives d'alpha	Indice de référence personnalisé ¹
Placements privés	Indice de référence personnalisé composé de titres cotés ^{2,3}
Titres à revenu fixe des gouvernements	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada
Obligations du gouvernement canadien	Indice obligataire tous les gouvernements FTSE Canada
Obligations gouvernementales mondiales	Indice mondial d'obligations gouvernementales JP Morgan
Obligations mondiales indexées à l'inflation	Indice mondial d'obligations gouvernementales indexées à l'inflation Bloomberg Barclays
Titres de créance des marchés émergents	Indice personnalisé composé de l'indice GBI-EM Global Diversified et de l'indice JPM EMBI Global Diversified
Crédit	
Titres de créance	Indice composé des indices ICE BofA High Yield (États-Unis et Europe) et de l'indice Morningstar Global Leveraged Loan ³ pour les titres de créance de qualité inférieure Indice composé des indices des obligations de société BBB iBoxx ³ pour les titres de créance de qualité supérieure
Actifs réels	
Placements immobiliers	Indice de référence personnalisé composé de titres cotés ^{2,3}
Placements en infrastructures	Indice de référence personnalisé composé de titres cotés ^{2,3}
Placements en ressources naturelles	Indice de référence personnalisé ^{3,4}

¹ Indice de référence personnalisé selon l'indice HFRX.

² L'indice de référence personnalisé est déterminé par rapport à un éventail de titres cotés compris dans l'indice MSCI Monde tous pays IMI. Il est rajusté pour tenir compte de facteurs comme l'effet de levier et est harmonisé aux caractéristiques de chaque classe d'actifs, tel qu'il est établi dans le mandat.

³ En raison de la décision de ne pas couvrir la majorité du risque de change, les indices de référence des placements privés, des titres de créance, des placements immobiliers, des placements en infrastructures et des placements en ressources naturelles sont établis de manière à demeurer neutres par rapport aux variations de change; l'incidence réelle du rendement des devises sur le rendement des classes d'actifs privés est donc reflétée dans leur indice respectif.

⁴ Indice de référence personnalisé selon un panier de marchandises triées sur le volet et rajusté pour tenir compte de facteurs comme l'effet de levier et d'autres facteurs et harmonisé au mandat de la classe d'actifs du groupe Placements en ressources naturelles.

Pour l'exercice 2026, les activités de l'ancien Portefeuille complémentaire ont été réaffectées aux portefeuilles d'Alternatives d'alpha et de Placements privés par suite d'un réalignement organisationnel visant à mieux harmoniser l'expertise spécialisée en gestion des placements et l'imputabilité. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux sections « Gestion du portefeuille global », « Placements en marchés des capitaux » et « Placements privés ».

Analyse des résultats pour le portefeuille global

320,6 G \$

Actif net sous gestion¹

299,7 G \$

Actif net sous gestion
(exercice 2025)

19,6 G \$

Résultat net

Rendement net annualisé sur
10 ans²

8,8 %

8,4 %

Rendement annualisé de l'indice
de référence du portefeuille
global sur dix ans³

8,2 %

Rendement annualisé
du portefeuille de référence
sur dix ans³

Rendement net annualisé sur
5 ans²

8,3 %

8,5 %

Rendement annualisé de l'indice
de référence du portefeuille
global sur cinq ans³

7,6 %

Rendement annualisé
du portefeuille de référence
sur cinq ans³

Rendement net sur
un an²

6,5 %

13,1 %

Rendement annualisé de l'indice
de référence du portefeuille
global sur un an³

11,7 %

Rendement annualisé
du portefeuille de référence
sur un an³

¹ L'actif net sous gestion total correspond aux placements nets, tel qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés.

² Ces mesures peuvent ne pas avoir de signification normalisée en vertu des IFRS et ne pas être comparables à des mesures similaires divulguées par d'autres institutions. Les rendements nets sont calculés à l'aide de la méthode du taux de rendement pondéré dans le temps, déduction faite de toutes les dépenses.

³ Ces mesures peuvent ne pas avoir de signification normalisée en vertu des IFRS et ne pas être comparables à des mesures similaires divulguées par d'autres institutions. Les rendements annualisés sont calculés à l'aide de la méthode du taux de rendement pondéré dans le temps.

Résultats à long terme

Comme il a été mentionné plus haut, les mesures de réussite à l'échelle du portefeuille global se fondent sur les objectifs suivants et leurs indices de référence connexes, qui servent à évaluer le succès de notre approche de placement à long terme :

1. Rendement réel par rapport à celui du portefeuille de référence (dix ans)

Le portefeuille de référence reflète le rendement que pourrait obtenir un investisseur à l'aide d'une approche de placement passive et tient compte de la tolérance au risque du gouvernement.

Au cours des dix derniers exercices, le rendement net d'Investissements PSP a surpassé de 0,6 % par année, celui du portefeuille de référence. Ce résultat a été atteint sans courir plus de risque de capitalisation des régimes que le portefeuille de référence. Ce rendement additionnel de 0,6 % correspond à la valeur ajoutée par Investissements PSP en raison de la répartition de l'actif, de la gestion des devises, de la gestion active et de la mise en oeuvre prudente, comme il est décrit à la section « Cadre de placement ».

2. Rendement réel par rapport à celui de l'indice de référence du portefeuille global (dix ans et cinq ans)

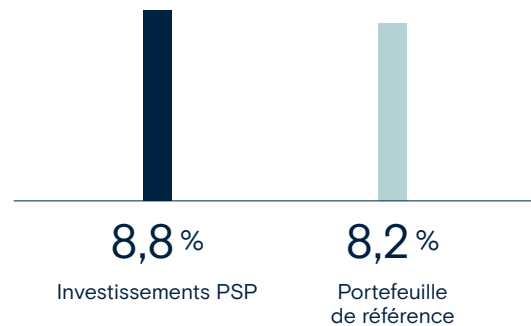
Cet objectif vise à mesurer la valeur ajoutée des activités de gestion active d'Investissements PSP, notamment par des facteurs structurels comme la compétence et la stratégie globale. L'horizon de dix ans tient compte de la création de valeur à long terme, tandis que l'horizon de cinq ans fournit une vision plus récente de la performance dans le cadre de la stratégie actuelle.

Au cours des dix derniers exercices, ces activités ont généré un rendement net annualisé¹ de 8,8 %, comparativement à 8,4 % pour l'indice de référence du portefeuille global. Au cours des cinq derniers exercices, elles ont généré un rendement net annualisé¹ de 8,3 %, comparativement à 8,5 % pour l'indice de référence du portefeuille global.

Au cours de ces deux périodes, les résultats à l'échelle du portefeuille global ont profité de la surperformance des titres de créance, des placements en infrastructures et des placements en ressources naturelles (et, au cours de la période de cinq ans, des titres de créance des marchés émergents), tandis que les placements immobiliers et les placements privés ont fait face à des contextes plus difficiles qui ont pesé sur le rendement relatif. Le rendement net excédentaire dégagé sur dix ans témoigne de l'apport cumulé de la gestion active dans des conditions de marché variées, alors que le résultat sur cinq ans reflète l'incidence du contexte récent plus difficile dans certaines classes d'actifs du marché privé.

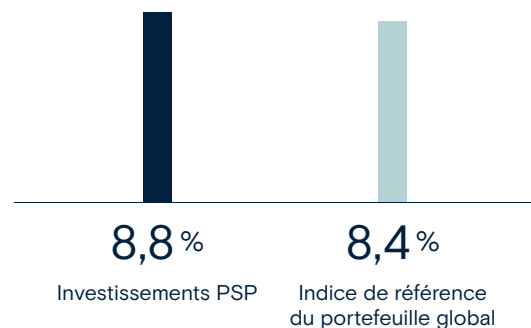
Rendement par rapport à celui du portefeuille de référence

Rendement net annualisé sur dix ans¹



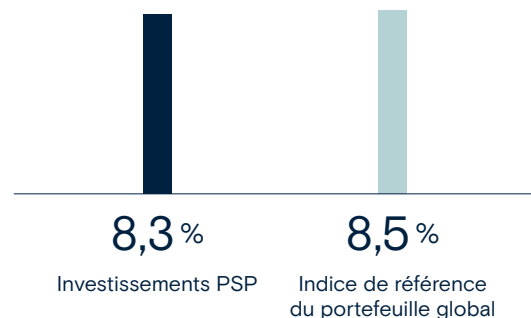
Rendement par rapport à celui de l'indice de référence du portefeuille global

Rendement net annualisé sur dix ans¹



Rendement par rapport à celui de l'indice de référence du portefeuille global

Rendement net annualisé sur cinq ans¹



¹ Ces mesures peuvent ne pas avoir de signification normalisée en vertu des IFRS et ne pas être comparables à des mesures similaires divulguées par d'autres institutions. Les rendements nets sont calculés à l'aide de la méthode du taux de rendement pondéré dans le temps, déduction faite de toutes les dépenses.

Contexte du marché

Contexte géopolitique : le risque extrême maintenant pris en compte dans le scénario de référence

L'exercice 2026 a mis en évidence que l'incidence de la géopolitique sur le contexte de placement n'est plus un simple élément d'appréciation des risques extrêmes, mais qu'elle constitue désormais un facteur déterminant pour notre orientation structurelle. Les écarts entre pays, secteurs et modèles économiques se sont accentués, les investisseurs tenant compte de la fragmentation de la situation mondiale. Parallèlement, l'économie mondiale est arrivée en fin de cycle, dans un contexte marqué par une inflation persistante, mais en baisse, et des politiques monétaires divergentes.

Politique commerciale : le principal facteur macroéconomique

Le début de l'exercice a été marqué en avril 2025 par l'annonce de mesures tarifaires importantes par les États-Unis, ce qui a immédiatement fait réagir les marchés. C'est surtout au niveau structurel, cependant, qu'ils ont trouvé écho : leur incidence a perturbé les plans d'investissement, réorienté les flux commerciaux et prolongé l'incertitude alors que les partenaires envisageaient des mesures de représailles. Dans les grandes économies, les taux effectifs des tarifs ont atteint des niveaux jamais vus depuis des décennies.

En outre, les mesures commerciales imposées montrent une profonde divergence en matière de politique économique. Les gouvernements des économies avancées ont adopté des approches différentes en matière de politique industrielle, de réglementation de la technologie et d'autonomie stratégique, particulièrement en lien avec la défense et la technologie. Cette évolution a augmenté la probabilité que le marché se segmente en fonction des politiques et que les coûts de conformité et de localisation augmentent pour les entreprises intégrées à l'échelle mondiale.

Les relations commerciales du Canada, y compris la relation bilatérale avec les États-Unis, ont également connu des périodes de bouleversements. Le gouvernement canadien a réagi en accélérant les investissements en défense, en infrastructures et en fabrication de pointe dans le cadre d'un virage plus large vers la résilience économique du pays et la diversification commerciale.

En plus de ces pressions exercées par les politiques, la perturbation physique des routes commerciales mondiales s'est accrue. Les attaques visant la navigation commerciale se sont intensifiées en mer Rouge au premier semestre, tandis que le conflit en Iran qui a éclaté à la fin février 2026 a entraîné une interruption presque complète du trafic dans le détroit d'Ormuz, un point de passage obligé où transite habituellement environ un cinquième du transport maritime de pétrole et de gaz naturel liquéfié. Les pressions connexes exercées sur les prix de l'énergie et des intrants agricoles, ainsi que sur les frais de transport et d'assurance se sont répercutées rapidement parmi les classes d'actifs et les régions.

En mars 2026, cette dynamique avait transformé le risque de goulot d'étranglement en d'importants enjeux macroéconomiques et liés au marché à l'échelle mondiale. En Europe, la poursuite du conflit en Ukraine, en plus du conflit en Iran, a soutenu les coûts élevés liés à l'énergie et à la sécurité et contribué à une hausse structurelle des dépenses en matière de défense sur l'ensemble du continent. Ces changements pourraient avoir une incidence sur les secteurs des infrastructures, industriels et de l'innovation. Dans la région indopacifique, les affrontements maritimes récurrents et l'intensification de la concurrence stratégique ont renforcé le rôle central de la sécurité régionale dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, Taïwan demeurant une source importante d'incertitude pour les marchés.

Cette situation a également donné lieu à une conjoncture mondiale plus complexe et effervescente que jamais, dans laquelle les hypothèses relatives à la sécurité maritime, à l'accès à l'énergie et aux interventions en cas de crise sont mises à l'épreuve. Pour Investissements PSP, ce contexte souligne l'importance de tenir compte des enjeux géopolitiques dans la conception et la composition du portefeuille, les stratégies d'affectation des capitaux, les décisions en matière de déploiement des capitaux et la gestion continue des actifs.

Technologie et IA : entre promesses de productivité et fragilité des prix des actifs

L'essor des investissements dans l'IA à l'échelle mondiale s'est imposé comme un thème central de l'exercice 2026. Les entreprises ont accru les dépenses dans les infrastructures et les logiciels d'IA ainsi que l'automatisation pour réaliser des gains de productivité. Bien qu'il ait favorisé les dépenses d'investissement et l'optimisme, cet engouement pour l'IA a aussi constitué une nouvelle source de vulnérabilité alors que les marchés sont devenus plus sensibles aux hypothèses concernant l'incidence perturbatrice d'une adoption généralisée de l'IA. De plus en plus, les décideurs ont envisagé l'IA comme une arme à double tranchant, soit comme un outil susceptible de créer une onde de choc positive pour l'approvisionnement, mais qui, en raison de la grande étendue des estimations concernant les gains de productivité liés à l'IA, pourrait également engendrer des déséquilibres dans les prix des actifs et complexifier l'établissement des politiques monétaires. La concurrence au chapitre des technologies de pointe a également continué de s'intensifier durant l'année, l'intelligence artificielle demeurant un enjeu central de la rivalité entre les États-Unis et la Chine.

Contexte macroéconomique : fin de cycle et ralentissement de la désinflation

Aux États-Unis, le ralentissement de la croissance du PIB réel a été moins important que prévu, celle-ci ayant été de 2,2 % pour l'année civile 2025. L'économie a montré des signes de faiblesse surtout au cours du second semestre, alors que les dépenses publiques, les investissements des entreprises et la croissance des exportations ont diminué. Au Canada, la croissance s'est essouffée et s'est établie à 1,7 %, l'économie ayant encaissé l'incidence des tarifs douaniers imposés par les États-Unis et le recul des prix du pétrole au cours de la majeure partie de l'année avant que le conflit en Iran éclate à la fin de l'exercice 2026. Les pays des marchés émergents ont relativement mieux fait sur le plan économique, affichant une croissance moyenne du PIB réel d'environ 4,2 %.

L'inflation a continué de ralentir dans toutes les régions. Aux États-Unis, l'inflation globale a reculé au cours de l'exercice 2026, bien que l'inflation de base ait persisté, particulièrement dans le secteur des services. La Réserve fédérale a adopté une position prudemment accommodante, en raison particulièrement de nouvelles pressions inflationnistes attribuables au conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran au quatrième trimestre de l'exercice 2026, et abaissé son taux de référence de 0,75 % (pour s'établir dans une fourchette de 3,5 % à 3,75 %), tout en insistant sur les risques d'une hausse de l'inflation. Au Canada, l'inflation a diminué pour se rapprocher de la cible de 2 % de la Banque du Canada, ce qui a permis de ramener le taux directeur à 2,25 %. Les banques centrales de la plupart des pays émergents ont également réduit leurs taux en raison du relâchement des pressions inflationnistes au cours du premier semestre de l'exercice. Toutefois, un certain décalage dans les politiques monétaires est apparu. Ainsi, la Banque centrale européenne a mis sur pause son cycle d'assouplissement, tandis que la Banque du Japon relevait ses taux au-dessus de zéro, l'inflation dans ce pays ayant franchi la barre des 2 %.

Marchés des capitaux mondiaux

L'activité sur les marchés des capitaux mondiaux a reflété la dynamique de fin de cycle susmentionnée pendant une bonne partie de l'année, mais a ralenti étant donné que le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran a accentué la volatilité des marchés vers la fin de l'exercice 2026. Soulignons notamment l'augmentation des prix du pétrole, qui est passé de 70 \$ en moyenne entre avril et février à plus de 100 \$ avant le 31 mars. En ce qui concerne les actions, les rendements ont été essentiellement positifs dans l'ensemble des pays développés et émergents au cours de l'exercice 2026, pour adopter une trajectoire descendante plus tard dans l'exercice en raison des conflits au Moyen-Orient. L'ordre des champions des marchés boursiers a changé tout au long de l'exercice, différentes régions, différents pays et différents secteurs se relayant à la tête des rendements. Ainsi, les actions américaines ont profité de la résilience des bénéficiaires, mais sont demeurées sensibles aux messages sur la monétisation de l'IA, les actions canadiennes ont été avantagées par une exposition aux secteurs des services financiers et des matériaux (l'or et l'argent ont atteint de nouveaux sommets), alors que les écarts d'évaluation et l'amélioration de la confiance ont eu une incidence positive sur les actions européennes. Sur les marchés obligataires, les rendements ont reculé de manière inégale. Le dollar américain s'est déprécié d'environ 4 % par rapport à la plupart des devises des principaux marchés développés, dont le dollar canadien. Entre-temps, en raison des préoccupations croissantes des investisseurs quant à une surexposition aux actifs américains, les marchés émergents ont affiché une augmentation des entrées de capitaux, ce qui a contribué à obtenir un excellent rendement pour l'exercice 2026.

Analyse du rendement du portefeuille global

À titre d'investisseur de fonds de retraite à long terme, Investissements PSP évalue le rendement principalement sur des périodes de cinq ans et de dix ans pour interpréter les résultats annuels en fonction des conditions du marché, du positionnement du portefeuille, du risque associé au mandat et de la contribution à la création de valeur à long terme. Notre rendement net annualisé¹ s'est établi à 8,3 % au cours des cinq derniers exercices et à 8,8 % au cours des dix derniers exercices. Investissements PSP a comptabilisé un rendement net de 6,5 % pour l'exercice 2026. Ces résultats ont été favorisés par une activité économique résiliente dans un contexte de turbulences commerciales, d'importants investissements de capitaux dans l'IA et de hausse des prix des métaux et de l'énergie, facteurs contrebalancés par un rendement plus faible dans plusieurs classes d'actifs privés. Notre rendement sur un an a dépassé le taux d'actualisation actuariel² exigé par les régimes pour répondre à leurs obligations au titre des régimes à long terme, tel qu'il a été établi par l'Actuaire en chef du Canada.

Rendement réel par rapport à celui du portefeuille de référence

À long terme, Investissements PSP a dégagé des rendements supérieurs à ceux du portefeuille de référence, fourni par le Secrétariat du Conseil du Trésor au nom du gouvernement du Canada. Les gains de placement nets cumulés au-dessus du portefeuille de référence sur cinq ans et sur dix ans ont totalisé respectivement 8,6 milliards de dollars et 14,5 milliards de dollars. Le portefeuille d'Investissements PSP est conçu pour afficher un rendement supérieur à celui du portefeuille de référence à long terme et offrir des rendements plus stables, compte tenu de sa composition plus diversifiée et de sa résilience dans une grande variété de contextes de marché.

Investissements PSP a dégagé un rendement net de 6,5 % sur un an, une sous-performance de 5,2 % à celui du portefeuille de référence. Les facteurs qui ont contribué à cette sous-performance sont les suivants : une plus faible exposition aux marchés boursiers (qui ont affiché un rendement exceptionnellement élevé au cours de l'exercice), des pertes liées à l'exposition au risque de change et un contexte difficile dans la plupart de nos marchés privés (particulièrement en ce qui concerne les placements immobiliers). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diversification de notre portefeuille dans les marchés émergents (où tant les marchés boursiers que les marchés obligataires ont délivré de solides rendements) et par une exposition ciblée à des placements en infrastructure corrélés à une inflation élevée, qui a généré un solide rendement au cours de l'exercice.

Rendement réel par rapport à celui de l'indice de référence du portefeuille global

Sur une base de dix ans, Investissements PSP a continué de dégager des rendements supérieurs à ceux de l'indice de référence du portefeuille global. Sur une base de cinq ans, les résultats de l'exercice 2026 ont eu une incidence sur notre historique de surperformance.

Pour l'exercice 2026, Investissements PSP a dégagé un rendement sur un an de 6,6 % inférieur à celui de l'indice de référence du portefeuille global, qui s'est établi à 13,1%. Les classes d'actifs privés ont été le principal moteur de cet écart. Pour les classes d'actifs privés, les indices de référence du portefeuille global s'appuient principalement sur des indices des marchés publics à titre d'indicateurs. Ces classes d'actifs, en raison de leur nature privée, ne sont pas assujetties à la même volatilité à court terme que celle à laquelle les marchés publics sont exposés. Ces indices de référence

sont conçus pour être représentatifs sur un horizon à long terme, mais certains d'entre eux sont susceptibles de s'écarter considérablement du rendement des marchés privés sur des périodes plus courtes.

Pour l'exercice 2026, deux principaux facteurs expliquent le rendement de l'indice de référence du portefeuille global. Premièrement, l'intérêt généralisé dans les titres de technologies liées à l'IA a constitué une part importante du rendement des actions cotées. À titre d'exemple, le secteur des technologies de l'information représentait 33 % de l'indice S&P 500 et a généré un rendement de 55 % au sein de l'indice. Deuxièmement, durant la dernière partie de l'année, les tensions géopolitiques liées au conflit en Iran ont entraîné une hausse considérable de la demande pour les titres du secteur de l'énergie. Par exemple, les composantes énergies des indices américains et canadiens ont affiché des rendements respectifs de plus de 30 % et 50 %.

En plus des solides rendements des actions cotées au cours de l'exercice 2026, sur une base absolue, les placements immobiliers, les placements privés et les titres de créance ont dégagé un rendement inférieur par rapport aux prévisions à plus long terme liées à leurs classes d'actifs respectives. Plusieurs facteurs sectoriels y ont contribué, notamment :

- Les conditions difficiles ont persisté dans le secteur nord-américain de l'immobilier résidentiel en raison des changements démographiques découlant des politiques d'immigration et des déséquilibres de l'offre.
- Le rendement dans l'ensemble des placements privés et des titres de créance a été touché par les capitaux investis en 2021 et 2022, lesquels étaient assortis d'évaluations et de niveaux de levier plus élevés, reflet du sommet atteint dans le cycle de marché après la pandémie.

¹ Ces mesures peuvent ne pas avoir de signification normalisée en vertu des IFRS et ne pas être comparables à des mesures similaires divulguées par d'autres institutions. Les rendements nets sont calculés à l'aide de la méthode du taux de rendement pondéré dans le temps, déduction faite de toutes les dépenses.

² Les plus récents rapports actuariels à l'égard des plans sont publiés par le Bureau de l'Actuaire en chef et sont disponibles sur le répertoire du BSIF (<https://www.osfi-bsif.gc.ca/fr/bac/rapports-actuariels>) : Services publics du Canada, au 31 mars 2023 (publié le 26 novembre 2024), Force régulière et force de réserve canadiennes, au 31 mars 2022 (publié le 29 septembre 2023) et GRC au 31 mars 2024 (publié le 21 novembre 2025).

- Le portefeuille de titres de créance a éprouvé des difficultés au cours du deuxième semestre de l'année en raison de son exposition au secteur des logiciels, l'enthousiasme des marchés pour l'IA ayant laissé place à une réévaluation tempérée des perspectives en matière de résultats à moyen et à long terme dans ce sous-secteur.

Dans les marchés publics, les titres (y compris ceux d'Alternatives d'alpha) ont dégagé un solide rendement absolu de 20,6 %, grâce à une performance favorable dans toutes les régions. Les actions des marchés émergents (+25,4 %) et les actions canadiennes (+33,0 %) ont été les principaux contributeurs au rendement. Les titres à revenu fixe des marchés développés ont généré des rendements neutres, tandis que les excellents rendements des titres de créance des marchés émergents (+10,0 %) ont contribué au rendement global des titres à revenu fixe, ce qui a permis de dégager un rendement supérieur à l'indice de référence.

Au fil du temps, la diversification favorise la stabilité. À long terme, la proposition de valeur d'Investissements PSP a été démontrée grâce à son historique constant de génération de rendements supérieurs au portefeuille de référence ainsi qu'aux taux d'actualisation actuariels des régimes, tout en donnant des résultats plus stables que le portefeuille de référence à l'échelle des cycles de marché, facteur important pour les investisseurs dans les régimes de pension. Le rendement sur un an permet d'obtenir des informations pertinentes visant à améliorer la stratégie de placements et soutenir cet historique de rendement à long terme.

Exposition aux devises

La conception du portefeuille d'Investissements PSP s'appuie sur le cadre rigoureux du portefeuille stratégique qui comprend des placements dans des classes d'actifs illiquides ne faisant pas partie du portefeuille de référence. La plupart de ces classes d'actifs sont libellées en dollars américains. L'exposition au dollar américain structurellement plus élevée qui en résulte est intentionnelle et constitue un élément de la conception qui soutient le rendement à long terme tiré du portefeuille et de sa diversification.

Comme il est mentionné dans la section « Cadre de placement », les expositions au risque de change sont un facteur de diversification pour les investisseurs canadiens, tout comme Investissements PSP. Le principal avantage d'une telle diversification est l'exposition aux devises refuges, dont la valeur devrait demeurer inchangée ou augmenter pendant les périodes de turbulence du marché. Ces devises ont tendance à s'apprécier en situation de marché baissier et à se déprécier en situation de marché haussier, contribuant ainsi à atténuer les fluctuations du rendement du portefeuille.

Au cours de l'exercice 2026, les positions en devises ont réduit le rendement de 2,2 % (6,1 milliards de dollars), surtout en raison d'une faiblesse prolongée du dollar américain. Le rendement de l'exercice 2026 représente une reprise partielle par rapport aux gains de change de 5,8 % comptabilisés à l'exercice 2025 (15,2 milliards de dollars). Apparue dans la foulée de l'annonce, le 2 avril, de l'imposition de tarifs douaniers généralisés par les États-Unis et de l'incertitude suscitée par la politique commerciale, cette faiblesse a persisté pendant le second semestre de l'exercice, alors que la Banque du Canada marquait une pause dans son cycle d'assouplissement et que la Réserve fédérale procédait à trois baisses de taux. Cette tendance s'est partiellement renversée en mars, le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran ayant provoqué un retour à la devise refuge qu'est le dollar américain. À l'inverse, l'euro s'est apprécié grâce à la résolution de la Banque centrale européenne de juguler l'inflation et à la résilience relative de l'économie de la zone euro. Les autres devises ont eu une incidence négligeable sur le rendement du portefeuille global.

Analyse des résultats par classe d'actifs

Le tableau ci-dessous présente le rendement annuel et le rendement annualisé sur cinq ans et dix ans des classes d'actifs présentées dans l'ÉPNP, ainsi que de l'indice de référence du portefeuille global qui est établi en pondérant les indices de référence des classes d'actifs en fonction des pondérations réelles des classes d'actifs du portefeuille.

Pour évaluer adéquatement la performance relative, le rendement de chaque classe d'actifs est comparé aux rendements annualisés sur cinq ans et sur dix ans de l'indice de référence correspondant, alors que les rendements globaux nets d'Investissements PSP sont comparés à ceux de l'indice de référence du portefeuille global.

Classe d'actif	Exercice 2026							
	Actif net sous gestion ¹ (en milliards \$)	Actif net sous gestion (%)	Revenu (perte) du portefeuille ² (en millions \$)	Rendement sur un an (%)	Rendement sur cinq ans (%)		Rendement sur dix ans (%)	
					Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille	Indice de référence
Actions								
Actions cotées ³ (comprennent la stratégie Alternatives d'alpha ⁴)	92,8	28,9	16 176	20,6	11,4	10,7	12,3	11,4
Placements privés	39,1	12,2	2 084	5,3	12,7	13,7	12,0	14,4
Titres à revenu fixe des gouvernements								
Titres à revenu fixe	71,8	22,4	1 546	2,3	3,0	2,6	3,2	2,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,4	0,8	(1 751) ⁵	2,8	3,2	3,0	2,4	2,0
Crédit								
Titres de créance	35,1	10,9	966	3,1	10,5	7,5	11,1	6,3
Actifs réels								
Placements immobiliers	27,8	8,7	(2 082)	(7,3)	(0,5)	10,3	2,8	6,9
Placements en infrastructures	32,0	10,0	3 160	10,1	15,0	14,4	12,7	9,2
Placements en ressources naturelles	19,7	6,1	466	2,4	8,3	2,0	8,7	2,8
Portefeuille global⁶	320,6⁷	100,0⁷	20 549⁷	6,5	8,3	8,5	8,8	8,4

Tous les rendements sont calculés à l'aide de la méthode du taux de rendement pondéré dans le temps.

¹ L'actif net sous gestion total correspond aux placements nets, tel qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés. L'actif net sous gestion par classe d'actifs correspond aux placements nets par secteur de placements, tels qu'ils sont présentés à la note 10 des états financiers consolidés.

² Cette mesure peut ne pas avoir une signification normalisée en vertu des IFRS et ne pas être comparable à des mesures similaires divulguées par d'autres institutions. Le revenu du portefeuille est calculé déduction faite des charges d'intérêts, de certains coûts de transaction et d'autres dépenses. Le revenu du portefeuille global est calculé déduction faite des charges d'intérêts de 1 490 millions de dollars, des coûts de transaction liés aux placements de 61 millions de dollars et d'autres dépenses connexes de 154 millions de dollars qui, lorsqu'ajoutés aux résultats, font en sorte que le revenu de placement s'élève à 22 254 millions de dollars, tel que présenté dans l'état consolidé du résultat net selon les IFRS.

³ Le rendement sur cinq ans et le rendement sur dix ans comprennent des classes d'actifs de marchés boursiers fermés, notamment des actions de marchés développés entre le 11 juillet 2017 et le 30 septembre 2023 et des stratégies de rendement absolu capitalisées au moyen de l'effet de levier, avant le 2 décembre 2022.

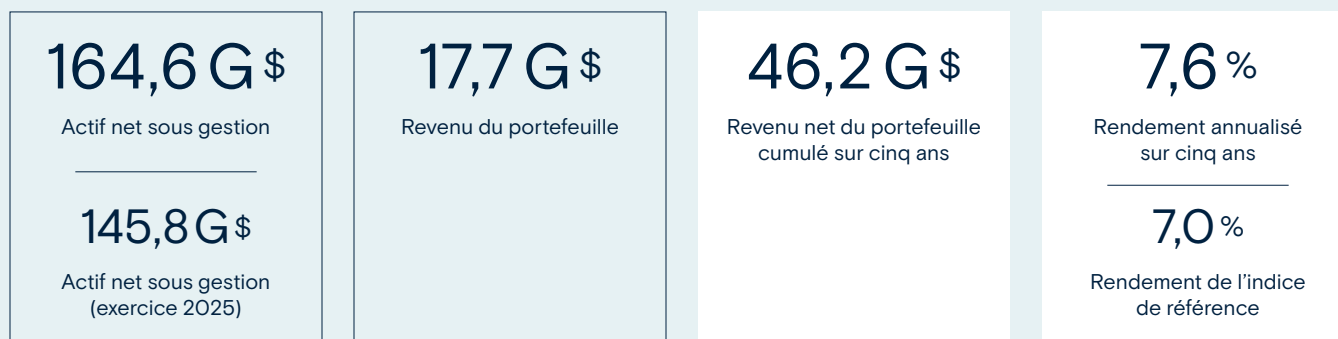
⁴ Auparavant, placements alternatifs sur les marchés des capitaux.

⁵ Inclut le revenu de placement provenant des liquidités, de l'effet de levier, des opérations de gestion des devises et des activités de rééquilibrage.

⁶ Le rendement du portefeuille global est calculé déduction faite des dépenses et comprend le rendement des placements de l'ancien Portefeuille complémentaire avant le 1^{er} octobre 2025.

⁷ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Placements en marchés des capitaux



Le groupe Placements en marchés des capitaux fait l'objet d'une gestion en deux groupes de placement distincts, soit Alpha mondial et Gestion bêta. Ensemble, ils procurent au portefeuille global une exposition aux placements des marchés des capitaux (actions cotées et titres à revenu fixe¹) grâce à une approche complémentaire.

Ce modèle permet au groupe Alpha mondial de cibler certains segments de marché dotés d'un alpha potentiel supérieur. Le groupe Alpha mondial a pour objectif de générer des rendements excédentaires au moyen d'une répartition prudente des risques dans le cadre de stratégies de gestion active.

Le groupe Gestion bêta garantit le maintien d'une exposition efficace aux principaux marchés. Il vise à offrir une exposition de marché efficace et rentable aux actions et aux titres à revenu fixe. En outre, il lui incombe de gérer les exigences en matière de bilan, de levier et de liquidités du portefeuille global.

L'actif net sous gestion par groupes de professionnels des placements et par classe d'actifs est présenté ci-après :

(en milliards \$)	Alpha mondial	Gestion bêta	Actif net sous gestion total
Actions cotées	30,0 ²	62,8	92,8
Titres à revenu fixe	-	71,8	71,8
Actif net sous gestion total	30,0²	134,6	164,6

¹ Exclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

² Dans le cadre de la gestion de la classe d'actifs Alpha mondial, l'actif sous gestion de la stratégie d'Alternatives d'alpha est financé à l'aide de l'effet de levier des sociétés.

Alpha mondial

30,0 G\$

Actif net sous gestion

23,3 G\$

Actif net sous gestion
(exercice 2025)

3,4 G\$

Revenu du portefeuille

11,7 G\$

Revenu du portefeuille
cumulé depuis la création¹

19,9%

Rendement annualisé
depuis la création¹

20,0%

Rendement de l'indice
de référence

L'objectif principal du groupe Alpha mondial est de générer un rendement excédentaire (alpha) en ciblant des inefficacités de marché persistantes et exploitables au sein des marchés des capitaux. Cela est réalisé grâce au développement de stratégies spécialisées en Gestion active actions et Alternatives d'alpha.

Le rendement excédentaire est obtenu au moyen d'un cadre rigoureux ajusté en fonction du risque, principalement par la sélection de titres dans des portefeuilles diversifiés. Les placements alternatifs, comme les fonds de couverture, jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de l'efficacité du portefeuille, car ils bonifient le profil risque-rendement et favorisent la diversification au moyen d'une exposition à des stratégies qui sont moins corrélées à l'économie, aux marchés publics et au portefeuille global.

Pour élargir ses capacités, Alpha mondial travaille également en partenariat avec des gestionnaires externes dont l'expertise complète son expertise interne.

Résultats à long terme

Depuis juin 2023, la classe d'actifs Alpha mondial¹ a inscrit un rendement absolu annualisé de 19,9 %, soit un rendement légèrement inférieur à celui de l'indice de référence. Au cours de cette période, le portefeuille Alternatives d'alpha a généré de solides rendements excédentaires, tandis que le portefeuille Gestion active actions a sous-performé, et de ce fait, a tempéré le rendement

global. Au sein du portefeuille Gestion active actions, la sélection rigoureuse de titres a entraîné une surperformance dans certains placements dans des actions EAEO. Ces gains ont été contrebalancés par des rendements moins élevés dans d'autres secteurs. Le portefeuille alternatives d'alpha a inscrit des rendements stables et constants, conformément à son objectif de procurer un rendement peu corrélé. Plusieurs stratégies ont permis de dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, les contributions des stratégies quantitatives ou reposant sur la conjoncture macroéconomique globale ayant été particulièrement solides.

Résultats à court terme

Les marchés boursiers mondiaux ont procuré des rendements élevés au cours de l'exercice 2026 malgré un accroissement de l'incertitude politique, des préoccupations tarifaires et des perturbations économiques. L'année a été marquée par une évolution notable des régions en tête des marchés, les actions EAEO, du Canada et des marchés émergents ayant largement surpassé le rendement des actions américaines, même si les États-Unis ont maintenu leur avantage structurel dans le secteur de la technologie. Les avancées rapides de l'IA ont continué de transformer le milieu de l'investissement, obligeant les investisseurs à réaliser un équilibre entre les nouvelles possibilités et les risques à long terme pour les modèles économiques en place.

À la fin de l'exercice, Alpha mondial affichait un rendement de 13,4 %, inférieur à celui de son indice de référence. Le portefeuille Gestion active actions a inscrit de solides rendements absolus dans l'ensemble des marchés développés et émergents, attribuables aux placements liés à la technologie et à l'IA, ainsi que dans certains titres du secteur industriel et du secteur financier. Cependant, le rendement de plusieurs portefeuilles a été inférieur à celui de leur indice de référence sur une base relative, principalement en raison du solide rendement des sociétés de qualité moindre, auxquelles nous sommes habituellement peu exposés. Le portefeuille Alternatives d'alpha a dégagé un solide rendement relatif en tirant parti des déséquilibres au sein des marchés de manière efficace. La stratégie a produit un alpha constant à faible corrélation dans un contexte de volatilité en évolution rapide, faisant foi de l'exécution rigoureuse de notre mandat et réitérant son rôle de source de revenus diversifiée. L'exposition à des titres liés au secteur de l'assurance s'est révélée le principal moteur de rendement positif. La stratégie reposant sur la conjoncture macroéconomique globale a également contribué aux rendements excédentaires grâce aux positions acheteur dans les actions mondiales, au positionnement actif en obligations dans un contexte de volatilité et d'accentuation des courbes de rendement et aux stratégies axées sur les marchandises.

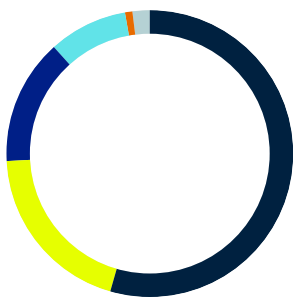
¹ Le groupe Alpha mondial a été créé officiellement le 1^{er} juin 2023.

Faits saillants concernant Alpha mondial

- Alpha mondial a lancé Champions Canada, une stratégie d'actions gérées de manière active en interne qui cible les entreprises canadiennes affichant une croissance robuste de grande qualité. Cette stratégie tire parti de l'envergure d'Investissements PSP, de sa vaste expertise locale et d'une capacité financière à long terme pour activer une partie de son exposition passive et générer un alpha de manière rigoureuse et efficiente par rapport aux risques, tout en engageant des coûts supplémentaires minimes.
- Alpha mondial a élargi ses compétences en matière d'actions japonaises grâce à la création de nouveaux partenariats externes stratégiques afin d'accroître l'exposition au Japon, un marché de plus en plus efficient et en progression sur le plan structurel, tout en renforçant les capacités d'engagement et en facilitant le transfert des connaissances aux fins des stratégies internes.
- Alpha mondial a accéléré l'intégration de l'IA dans les processus d'investissement, grâce au déploiement de la plateforme d'IA exclusive d'Investissements PSP qui permet d'améliorer les flux de recherche, d'automatiser l'élaboration des thèses d'investissement et d'approfondir les observations tirées des données sur les marchés publics et privés.

Diversification géographique

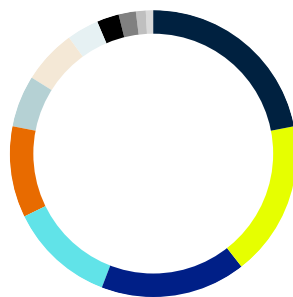
Au 31 mars 2026 (%)



54,6	États-Unis
19,7	Asie
14,2	Europe
8,9	Canada
0,8	Océanie
1,8	Autres

Diversification sectorielle

Au 31 mars 2026 (%)



22,0	Titres gouvernementaux
17,5	Secteur financier
16,5	Technologie
12,0	Secteur industriel
10,2	Consommation discrétionnaire
5,9	Soins de santé
5,9	Communications
3,7	Matériaux
2,6	Biens de consommation de base
2,0	Énergie
0,9	Immobilier
0,8	Services publics

Gestion bêta

134,6 G\$

Actif net sous gestion

122,5 G\$

Actif net sous gestion
(exercice 2025)

14,4 G\$

Revenu du portefeuille

32,2 G\$

Revenu du portefeuille
cumulé depuis la création¹

11,1%

Rendement annualisé
depuis la création¹

10,8%

Rendement de l'indice
de référence

Le groupe Gestion bêta soutient le rendement du portefeuille global en offrant une exposition souple et rentable au bêta des actions et des titres à revenu fixe conformément aux objectifs du portefeuille global. Composé des équipes Bêta actions et Titres à revenu fixe, Gestion bêta s'efforce de générer plus de valeur que la gestion passive traditionnelle des placements par une gestion des expositions et des activités au bilan afin d'offrir un soutien à l'effet de levier et à la gestion des liquidités à l'échelle du portefeuille global. Grâce à la centralisation de ces activités, Gestion bêta renforce l'efficacité de l'implémentation et contribue à améliorer le profil risque-rendement du portefeuille global.

Résultats à long terme

Depuis sa création à titre de groupe au sein d'Investissements PSP en 2023¹, Gestion bêta a généré un rendement positif absolu de 11,1%. Ce rendement a été réalisé dans un contexte où les marchés des capitaux mondiaux ont été caractérisés par un niveau élevé

d'incertitude macroéconomique, des politiques des banques centrales en évolution, une fragmentation géopolitique et des inquiétudes grandissantes au sujet de la viabilité budgétaire. Ces conditions ont contribué à accroître la volatilité des taux, des devises et des actifs à risque et renforcé l'importance de la diversification, de la flexibilité du bilan et de l'efficacité de la mise en oeuvre à l'échelle du portefeuille global.

Résultats à court terme

Au cours de l'exercice 2026, les résultats du portefeuille de titres à revenu fixe reflètent surtout les choix qui ont été mis en oeuvre par rapport à l'indice de référence au cours d'une période marquée par la hausse du rendement des obligations à l'échelle mondiale, la résilience de l'économie et la mise sur pause temporaire des politiques d'assouplissement des banques centrales. Pendant la majeure partie de l'exercice, le portefeuille a maintenu un profil de durée légèrement inférieur à celui de l'indice de référence. Dans les marchés émergents, les taux d'intérêt nationaux ont baissé, alors que

l'inflation ralentissait et que les banques centrales assouplissaient leurs politiques monétaires, ce qui a permis aux titres de créance libellés en devise locale de générer des gains. Les devises des marchés émergents se sont également appréciées par rapport au dollar américain, portées par la poursuite de la diversification au détriment des actifs libellés en dollars américains. Le groupe Titres à revenu fixe a dégagé un rendement sur un an de 2,3%.

En ce qui concerne les actions, l'équipe Bêta actions a appliqué une rigoureuse approche de réplique passive qui lui a procuré une exposition efficace à l'indice de référence au cours de la période de volatilité liée aux tarifs douaniers qui s'est maintenue pendant la majeure partie de l'année civile 2025. À la fin de l'exercice, l'équipe affichait un rendement absolu de 24,1%.

Grâce à la gestion prudente du portefeuille et aux améliorations continues apportées aux stratégies d'exécution, Gestion bêta, qui est composée des équipes Bêta actions et Titres à revenu fixe, a terminé l'exercice avec un rendement sur un an de 12,0%.

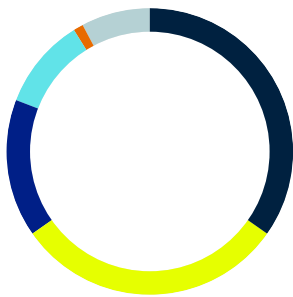
¹ Le groupe Gestion bêta a été créé officiellement le 1^{er} juin 2023.

Faits saillants concernant Gestion bêta

- Au cours de l'exercice 2026, la direction du groupe a mis l'accent sur la simplification des processus et le renforcement de la coordination. Vu les interactions étroites entre les liquidités, l'effet de levier et la mise en oeuvre des stratégies de placement, l'intégration du service de la Trésorerie au sein du bureau du chef des placements devrait améliorer l'efficacité et l'efficience de la gestion des liquidités et renforcer la discipline opérationnelle dans l'avenir.
- En accordant une attention particulière aux secteurs dans lesquels son équipe possède une expertise et des capacités uniques en lien avec les activités de gestion du bêta des actions et des titres à revenu fixe, Gestion bêta a étendu son initiative d'optimisation du bilan, notamment au moyen de transactions de réinvestissement dans des produits multi-actifs, générant ainsi des revenus de placement.

Diversification géographique

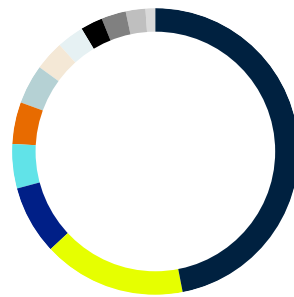
Au 31 mars 2026 (%)



34,8	Canada
30,7	États-Unis
15,4	Asie
10,3	Europe
1,2	Océanie
7,6	Autres

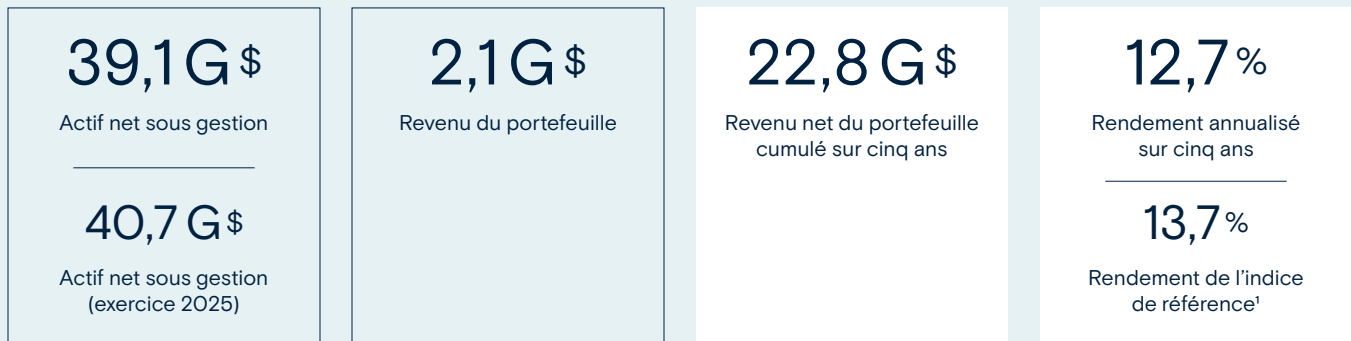
Diversification sectorielle

Au 31 mars 2026 (%)



47,1	Titres gouvernementaux
16,0	Secteur financier
7,9	Technologie
5,1	Secteur industriel
4,7	Énergie
4,3	Matériaux
3,4	Consommation discrétionnaire
3,0	Soins de santé
2,6	Communications
2,6	Biens de consommation de base
2,3	Services publics
1,0	Immobilier

Placements privés



Le groupe Placements privés établit des relations stratégiques avec des gestionnaires de fonds et des partenaires externes, tirant parti de leurs réseaux ainsi que de leur expertise sectorielle et géographique afin de dénicher des occasions de co-investissement à long terme.

Le groupe investit dans des sociétés dotées d'un bon positionnement sur le marché, d'un profil de flux de trésorerie attrayant, d'une résilience aux cycles économiques et d'équipes de gestion de haut calibre. Il réalise des transactions dans des placements de tailles variables dans un large éventail de secteurs et de régions.

Au cours de l'exercice 2026, le groupe Placements privés a poursuivi la gestion active du portefeuille malgré un environnement macroéconomique volatil, caractérisé par l'incertitude liée aux tarifs douaniers, aux événements géopolitiques et à l'IA. De nombreuses initiatives de monétisation ont été réalisées, ce qui a permis au portefeuille d'atteindre sa répartition cible à long terme de 12 %.

Résultats à long terme

Sur cinq exercices, le groupe Placements privés a affiché un rendement de 12,7 %, contre 13,7 % pour son indice de référence. Les résultats ont été affectés négativement par une combinaison de défis propres à certains actifs, notamment dans le secteur de la consommation. Toutefois, la vigueur soutenue du secteur financier a permis d'atténuer ces revers, alors que la croissance des bénéfices, des acquisitions relatives et des cessions réussies ont généré d'excellents rendements. Grâce à un résultat net du portefeuille totalisant 22,8 milliards de dollars sur cinq exercices, le groupe Placements privés tire toujours profit de la sélection rigoureuse d'actifs de co-investissements de grande qualité ainsi que de partenariats de longue date.

Résultats à court terme

Le groupe Placements privés a réalisé un rendement annuel de 5,3 % au cours de l'exercice 2026. Le revenu total du portefeuille s'est établi à 2,1 milliards de dollars, attribuable au revenu distribué et à des gains d'évaluation, et a été contrebalancé en partie par des pertes de change.

Malgré les résultats à court terme décevants du groupe Placements privés pour l'exercice 2026, les placements directs et dans les fonds ont tous deux réalisé des gains, particulièrement dans le secteur des services financiers américains (plus précisément le sous-secteur des assurances), qui a continué de contribuer substantiellement aux résultats grâce à la croissance organique et à des cessions réussies. Les secteurs des communications et des soins de santé ont également contribué positivement au résultat de l'exercice 2026, tandis que les autres secteurs ont souffert de vents contraires sur les marchés.

¹ Conformément à la politique d'entreprise d'Investissements PSP de ne pas couvrir le risque de change, l'indice de référence des placements privés est établi de manière à demeurer neutre par rapport aux fluctuations des taux de change, l'incidence réelle du rendement de la devise sur la classe d'actifs étant donc reflétée dans l'indice.

Faits saillants concernant le groupe Placements privés

- Le groupe a généré 8,6 milliards de dollars en distributions en trésorerie pour l'exercice 2026, ce qui s'explique par les cessions directes, les refinancements et les ventes secondaires de fonds. Au cours des cinq derniers exercices, les distributions en trésorerie cumulées ont atteint 38,0 milliards de dollars. Une des transactions dignes de mention de l'exercice est la vente de Convex, une société de premier plan spécialisée en assurance de dommages et en réassurance, qui a été conclue au cours de l'exercice 2020 avec Onex.
- Le groupe a investi 3,2 milliards de dollars en capitaux par le biais de nouveaux investissements directs, de fonds et de placements supplémentaires dans les sociétés de son portefeuille. Parmi les transactions notables, mentionnons l'acquisition de Integrated Specialty Coverages (une plateforme d'assurance axée sur la technologie) en partenariat avec Onex; l'acquisition de Lighthouse Learning Group (un fournisseur de services d'éducation de premier plan en Inde) en partenariat avec KKR; et un placement supplémentaire dans Cohere, une société canadienne chef de file en IA, afin de soutenir son expansion à l'échelle mondiale.

Diversification géographique

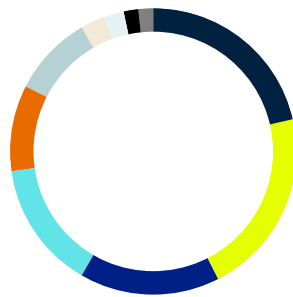
Au 31 mars 2026 (%)



■	62,8	États-Unis
■	16,5	Europe
■	14,0	Asie
■	4,9	Canada
■	1,1	Océanie
■	0,7	Autres

Diversification sectorielle

Au 31 mars 2026 (%)



■	21,5	Secteur financier
■	21,0	Technologie
■	15,9	Soins de santé
■	14,5	Secteur industriel
■	9,8	Consommation discrétionnaire
■	9,0	Communications
■	2,9	Matériaux
■	2,2	Biens de consommation de base
■	1,6	Énergie
■	1,6	Autres

Titres de créance



Le groupe Titres de créance se concentre sur les placements dans des titres de créance de qualité supérieure et sur les titres de créance de qualité inférieure sur les marchés tant privés que publics, en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que sur les occasions de financement de sauvetage.

Depuis les bureaux de New York, de Londres et de Montréal, notre équipe mondiale investit au sein de la structure du capital sous forme de prêts, d'obligations et d'actions privilégiées. Le groupe évalue, entre autres, la qualité du crédit, la structure, les occasions de déploiement à taux fixe ou variable, le profil risque-rendement, la liquidité, la répartition de l'actif et la diversification du portefeuille. Ultiment, cela a permis d'obtenir une préservation solide du capital et un rendement annuel en espèces attrayant.

Pour l'exercice 2026, le groupe Titres de créance, qui bénéficie d'un mandat flexible, a poursuivi sa stratégie de partenariat avec des sociétés de placements privés de qualité supérieure. Depuis sa création, l'équipe a collaboré avec plus de 70 promoteurs nord-américains et européens de premier plan, s'engageant dans 90 milliards de dollars d'investissements.

En novembre 2024, un mandat additionnel a été établi pour le groupe Titres de créance, avec une répartition cible de 2 % de l'actif sous gestion. Dans le cadre de ce nouveau mandat, le groupe a officialisé une stratégie axée sur des titres de créance de qualité supérieure sur les marchés privés afin d'améliorer les rendements tout en préservant le profil de risque du portefeuille global. L'équipe continue de bâtir le portefeuille conformément à ce nouveau mandat en vue d'atteindre la répartition cible de 2 %.

Résultats à long terme

Sur cinq exercices, le groupe Titres de créance a atteint un rendement de 10,5 %, par rapport au rendement de 7,5 % de l'indice de référence. Le groupe Titres de créance a surpassé l'indice de référence grâce à la sélection rigoureuse des titres de créance, des écarts de taux supérieurs à ceux de l'indice de référence et des revenus tirés des frais. Le groupe dispose de capacités distinctives en raison de l'expertise de l'équipe dans

la technologie, le secteur industriel, le secteur financier et les soins de santé. Ces quatre secteurs ont généré des rendements significatifs grâce à la surperformance du portefeuille par rapport aux indices de référence sectoriels correspondants.

Résultats à court terme

Le groupe Titres de créance a réalisé un rendement annuel de 3,1 % au cours de l'exercice 2026. Le revenu du portefeuille de 1,0 milliard de dollars est constitué en grande partie des revenus d'intérêts attribuables au taux d'intérêt moyen du portefeuille et des revenus tirés des frais, contrebalancé en partie par des pertes de change. Le portefeuille a également subi des pertes nettes d'évaluation considérables, principalement attribuables à l'intensification de la volatilité des marchés et d'une vague de liquidations dans le secteur de la technologie, ainsi qu'à des difficultés propres à un nombre restreint de sociétés du portefeuille.

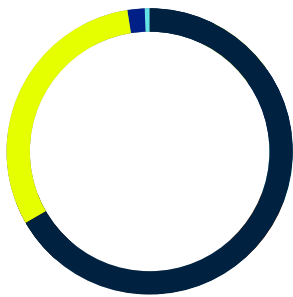
¹ Conformément à la politique d'entreprise d'Investissements PSP de ne pas couvrir le risque de change, l'indice de référence des titres de créance est établi de manière à demeurer neutre par rapport aux fluctuations des taux de change, l'incidence réelle du rendement de la devise sur la classe d'actifs étant donc reflétée dans l'indice.

Faits saillants concernant le groupe Titres de créance

- L'exercice 2026 est le premier exercice complet dans l'exécution du mandat visant les placements dans des titres de créance de qualité supérieure. Pendant cette période, la classe d'actifs a déployé de 3,0 milliards de dollars dans neuf placements dans des titres de créance de qualité supérieure dans le contexte de l'expansion du nouveau mandat.
- Le groupe a déployé un montant additionnel de 9,6 milliards de dollars dans des placements dans des titres d'emprunts à haut rendement en se concentrant sur la partie la plus senior de la structure du capital. Les occasions provenaient principalement des activités de refinancement menées par des emprunteurs sur le marché du crédit privé au cours du premier semestre de 2026, ces activités ayant ralenti au second semestre de l'exercice.
- Au total, le groupe Titres de créance a déployé 12,6 milliards de dollars au cours de l'exercice. Ce montant comprend le déploiement de 3,2 milliards de dollars dans de la dette d'infrastructure, une nouvelle sous-stratégie élaborée au cours de l'exercice 2025. La stratégie privilégie des investissements de qualité élevée offrant des flux de trésorerie stables et de longue durée, soutenus par des actifs essentiels, ce qui renforce son attrait dans des conditions de marché plus volatiles. Les facteurs clés, dont l'exposition à certains secteurs et à certaines régions, sont demeurés relativement stables au cours de l'exercice 2026.
- Le groupe Titres de créance a réalisé peu de cessions au sein de son portefeuille au cours de l'exercice 2026, soit 6,3 milliards de dollars. Le tout est attribuable au ralentissement de l'activité transactionnelle dans un contexte macroéconomique volatil au cours du second semestre de 2026, les conditions de marché s'étant détériorées en raison du retour de l'incertitude quant aux tarifs douaniers, des risques géopolitiques et d'une méfiance du marché à l'égard du secteur de la technologie.

Diversification géographique

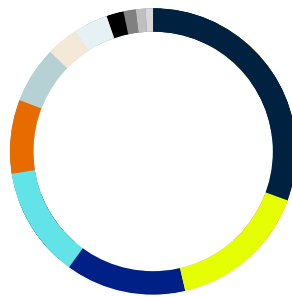
Au 31 mars 2026 (%)



■	66,7	États-Unis
■	30,9	Europe
■	2,0	Canada
■	0,4	Océanie

Diversification sectorielle

Au 31 mars 2026 (%)



■	30,8	Technologie
■	15,7	Communications
■	13,6	Secteur financier
■	12,4	Secteur industriel
■	8,5	Soins de santé
■	6,3	Consommation discrétionnaire
■	3,8	Énergie
■	3,7	Matériaux
■	2,0	Biens de consommation de base
■	1,3	Immobilier
■	1,3	Services publics
■	0,6	Autres

Placements immobiliers



Le groupe Placements immobiliers est axé sur l'acquisition, la constitution et la gestion active d'un portefeuille mondial d'actifs de haut calibre sur des marchés principaux qui sont bien positionnés pour bénéficier des tendances de longue durée comme la démographie, l'urbanisation et l'évolution de la demande en raison de la technologie.

Le groupe réalise des placements au moyen de placements détenus directement, d'actifs en coentreprise avec des partenaires opérationnels chevronnés, de fonds sélectionnés et de co-investissements gérés par des partenaires stratégiques mondiaux.

Le groupe Placements immobiliers contribue à la résilience du portefeuille grâce à un revenu diversifié et une protection contre l'inflation, tout en accordant toujours la priorité à la qualité des actifs et à l'efficacité énergétique au moyen de dépenses d'investissement et de modernisation des bâtiments.

Au cours de l'exercice 2026, le groupe Placements immobiliers a priorisé la gestion active du portefeuille et la vente d'actifs, tout en poursuivant de nouvelles occasions de placement en tirant parti de son expertise du marché et du secteur.

Résultats à long terme

Sur cinq exercices, le groupe Placements immobiliers a atteint un rendement de -0,5 %, par rapport au rendement de 10,3 % de l'indice de référence.

Le rendement du portefeuille sur cinq ans continue de subir des difficultés en raison de l'exposition aux sous-secteurs de l'immobilier de bureau, comme les établissements de sciences de la vie et les studios de cinéma, ainsi que les effets négatifs du cycle des taux d'intérêt sur l'immobilier résidentiel. D'autres secteurs, y compris les résidences pour retraités, le commerce de détail et les espaces de bureaux de qualité, ont commencé à montrer des signes de stabilisation et d'amélioration. La sous-performance à long terme de ces secteurs a été compensée en partie par le solide rendement des secteurs de l'immobilier industriel à l'échelle mondiale et des résidences alternatives, notamment les résidences pour étudiants.

Résultats à court terme

Pour l'exercice 2026, la perte de 2,1 milliards de dollars du portefeuille de Placements immobiliers est surtout attribuable aux pertes nettes d'évaluation, à l'incidence de la politique de levier corporative et aux fluctuations des taux de change, contrebalancées en partie par le revenu distribué. Le portefeuille a réalisé un rendement annuel décevant de -7,3 %.

Si la baisse des taux d'intérêt et une reprise graduelle du financement des biens immobiliers ont contribué à l'augmentation des volumes de transaction, l'incertitude économique continue de plomber les évaluations.

Le rendement de l'exercice 2026 a principalement été pénalisé par les sous-secteurs de l'immobilier de bureau alternatif. Or, les studios de cinéma ont fait face à une réduction de la demande de production de contenu ainsi qu'à d'autres difficultés qui leur sont propres, tandis que les

¹ Conformément à la politique d'entreprise d'Investissements PSP de ne pas couvrir le risque de change, l'indice de référence des placements immobiliers est établi de manière à demeurer neutre par rapport aux fluctuations des taux de change, l'incidence réelle du rendement de la devise sur la classe d'actifs est donc reflétée dans l'indice.

établissements de sciences de la vie ont été minés par une suroffre persistante.

Les sous-secteurs de l'immobilier industriel, du commerce de détail, des espaces de bureaux de qualité et des résidences pour aînés ont affiché un rendement positif aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Asie. Les sous-secteurs des résidences multifamiliales et des résidences unifamiliales ont enregistré des gains d'évaluation sur certains marchés, bien que ces sous-secteurs demeurent touchés par une suroffre générale et que le secteur résidentiel canadien subisse des difficultés liées à la demande, en raison de changements aux politiques nationales en matière d'immigration et aux pressions exercées sur l'approvisionnement à court terme.

Faits saillants concernant le groupe Placements immobiliers

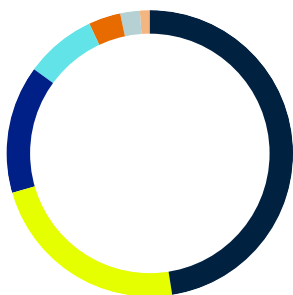
- Le groupe a maintenu une approche rigoureuse en matière de location, de refinancement et de gestion d'actifs afin de préserver et d'accroître la valeur du portefeuille, en réalisant des cessions ciblées afin de repositionner le portefeuille avant la reprise du marché, tout en poursuivant l'avancement de possibilités émergentes auprès de partenaires clés.
- Le groupe a assuré la rotation active du portefeuille industriel et du portefeuille de commerce de détail, notamment par la cession d'actifs non stratégiques et l'acquisition de biens de grande qualité dans de multiples

régions, et a loué des actifs de bureaux de qualité à Montréal, Toronto, Londres, Paris et Sydney.

- Le groupe a poursuivi le développement et l'exploitation de logements locatifs de grande qualité dans des marchés sous-approvisionnés, en plus de réaliser un nouvel investissement dans des stratégies liées à des titres adossés à du crédit dans le secteur résidentiel aux États-Unis.
- Le groupe a réalisé d'importants désinvestissements dans les marchés émergents afin de réduire l'exposition à ces marchés et de réaffecter les capitaux à des possibilités de placement plus prometteuses.

Diversification géographique

Au 31 mars 2026 (%)



■	47,6	États-Unis
■	23,0	Europe
■	14,5	Canada
■	8,0	Océanie
■	3,6	Asie
■	2,3	Amérique centrale et Amérique du Sud
■	1,0	Autres

Diversification sectorielle

Au 31 mars 2026 (%)



■	30,4	Secteur résidentiel
■	27,7	Secteur industriel
■	19,2	Immobilier commercial
■	7,6	Résidences pour retraités
■	6,4	Commerce de détail
■	8,7	Autres

Placements en infrastructures



Le groupe Placements en infrastructures investit à long terme à l'échelle mondiale, surtout dans les secteurs du transport, des communications, de l'énergie et des services publics.

Les placements dans les infrastructures procurent une protection contre l'inflation à Investissements PSP. Le groupe a adopté une stratégie de placement souple intégrant des plateformes, des partenariats d'investissement direct avec des investisseurs ayant des vues similaires, ainsi que des fonds, des placements sur les marchés secondaires et des co-investissements.

Au cours de l'exercice 2026, le groupe Placements en infrastructures a considérablement accru son exposition dans les titres canadiens au moyen de la stratégie en infrastructures à forte corrélation avec l'inflation, une stratégie spécifique axée sur les actifs nord-américains permettant d'atténuer les répercussions de l'inflation. Le groupe a également continué de soutenir les plateformes existantes et les sociétés du portefeuille en leur offrant des capitaux pour financer leur croissance et leurs acquisitions. Les initiatives d'optimisation et de monétisation du portefeuille sont demeurées une priorité et ont entraîné d'importantes ventes d'actifs.

Résultats à long terme

Sur cinq exercices, Placements en infrastructures a affiché un rendement de 15,0 %, contre 14,4 % pour son indice de référence. Le groupe Placements en infrastructures a dégagé un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, en raison de la sélection d'actifs de premier plan, l'inflation élevée et l'expertise opérationnelle de ses plateformes. Le secteur industriel et le secteur des communications (plus particulièrement les placements dans le sous-secteur du transport et dans les centres de données) ont été ceux qui ont dégagé les meilleurs rendements puisqu'ils ont été avantagés par une solide performance opérationnelle, des conditions de marché favorables et des cessions fructueuses.

Résultats à court terme

Le groupe Placements en infrastructures a réalisé un rendement annuel de 10,1 % au cours de l'exercice 2026. Le revenu total du portefeuille s'est établi à 3,2 milliards de dollars, et est attribuable au revenu distribué et à des gains nets d'évaluation, qui ont été contrebalancés en partie par des pertes de change.

Le portefeuille a offert de solides avantages sur le plan de la diversification et a fait preuve de résilience, générant des distributions et des plus-values en capital. Une forte croissance interne dans le sous-secteur du transport, particulièrement les aéroports et les routes à péage, a grandement contribué à ces résultats. À l'inverse, le sous-secteur de l'énergie renouvelable a continué de souffrir d'un contexte macroéconomique et des conditions de marché difficiles.

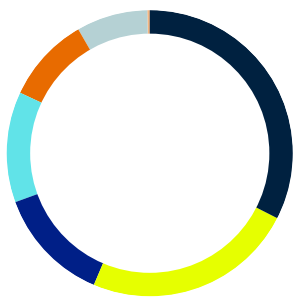
¹ Conformément à la politique d'entreprise d'Investissements PSP de ne pas couvrir le risque de change, l'indice de référence des placements en infrastructures est établi de manière à demeurer neutre par rapport aux fluctuations des taux de change, l'incidence réelle du rendement de la devise sur la classe d'actifs est donc reflétée dans l'indice.

Faits saillants concernant le groupe Placements en infrastructures

- Le groupe a investi 5,9 milliards de dollars au cours de l'exercice 2026 par le biais de nouveaux investissements directs, de fonds et de placements supplémentaires dans les sociétés de son portefeuille. Parmi les nouveaux placements notables, mentionnons l'acquisition d'une participation dans la société canadienne 407 Express Toll Route et l'acquisition (en partenariat avec KKR) d'une participation minoritaire dans deux divisions de transmission d'électricité du Midwest détenues par American Electric Power.
- Le groupe a réalisé des cessions totalisant 3,8 milliards de dollars, principalement attribuable à des cessions d'investissements directs. Les transactions importantes comprennent la vente de Havfram (société internationale d'infrastructures éoliennes en mer), qui a été acquise au cours de l'exercice 2023, avec Sandbrook Capital, ainsi que la vente d'une participation minoritaire dans AGS Airports (une plateforme d'aéroports en pleine propriété de haute qualité au Royaume-Uni) à Blackstone. Ces cessions s'inscrivent dans le cadre d'un effort continu d'optimisation du portefeuille visant à recycler les actifs de façon sélective et à réaliser leur valeur.
- Le groupe a établi une nouvelle coentreprise avec BCE Inc., la plus importante société de communications du Canada, pour créer Network FiberCo, un partenariat stratégique à long terme visant à accélérer le développement d'une infrastructure à fibre optique dans les marchés négligés des États-Unis grâce à Ziplly Fiber, un fournisseur de services Internet par fibre optique de premier plan dans la région du Pacifique Nord-Ouest des États-Unis.
- Le portefeuille demeure bien diversifié par secteur et par région. Au cours de l'exercice 2026, l'exposition dans les titres canadiens et du secteur industriel a considérablement augmenté en raison des activités d'investissement, tandis que l'exposition dans les titres européens a diminué de manière significative après l'achèvement de cessions.

Diversification géographique

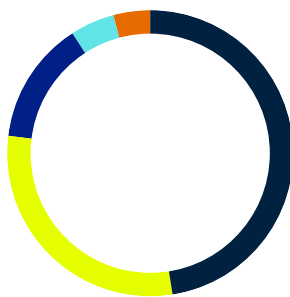
Au 31 mars 2026 (%)



■	32,6	Europe
■	24,0	États-Unis
■	13,0	Canada
■	12,6	Asie
■	9,6	Amérique centrale et Amérique du Sud
■	8,1	Océanie
■	0,1	Autres

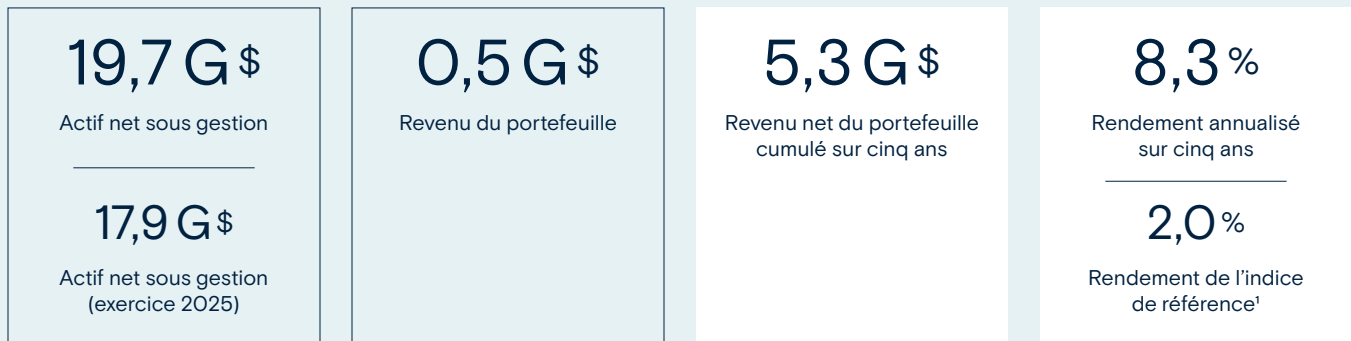
Diversification sectorielle

Au 31 mars 2026 (%)



■	47,7	Secteur industriel
■	29,5	Services publics
■	13,9	Communications
■	5,0	Énergie
■	3,9	Autres

Placements en ressources naturelles



Le groupe Placements en ressources naturelles a conçu un portefeuille mondial axé principalement sur les secteurs de l'agriculture et de la foresterie dans des régions favorables aux placements. Mettant à profit son expertise des entreprises axées sur les matières premières, le groupe a poursuivi son intégration des minéraux critiques dans sa stratégie, ce qui a renforcé la diversification de son portefeuille et amélioré son potentiel de rendement.

Le groupe travaille en partenariat avec des exploitants locaux reconnus qui partagent la philosophie de placement à long terme d'Investissements PSP et son engagement à l'égard du développement durable. Le groupe Placements en ressources naturelles cible les occasions de tirer parti de tendances séculaires attrayantes à long terme, y compris des fondamentaux favorables d'offre et de demande. Ses placements sont surtout soutenus par des actifs comprenant des terres, des droits à l'eau, des ressources biologiques et des minéraux qui offrent une protection solide contre le risque de perte, une couverture contre l'inflation et des rendements non corrélés. Pour renforcer la résilience et la diversification du portefeuille, le groupe investit également dans des occasions stratégiques et complémentaires après la phase

de production des ressources, qui s'appuient sur la robustesse de la production de matières premières.

Le développement durable occupe une place importante dans la stratégie de placements à long terme du groupe. Le groupe Placements en ressources naturelles vise à maintenir des normes environnementales et sociales rigoureuses, tout en contribuant à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone au moyen d'une gestion responsable, d'une gouvernance active et d'une répartition des capitaux réfléchi.

Résultats à long terme

Sur cinq exercices, le revenu du portefeuille du groupe Placements en ressources naturelles a totalisé 5,3 milliards de dollars et le taux de rendement s'est

établi à 8,3 % par rapport au rendement de l'indice de référence de 2,0 %. Les résultats positifs reflètent l'horizon de placement à long terme du groupe et sa solide performance opérationnelle en partenariat avec des exploitants locaux parmi les meilleurs dans leur domaine et partageant des vues similaires. Le portefeuille a également tiré avantage d'une importante protection contre le risque de perte et des revenus liés à l'inflation, compte tenu de la forte pondération d'actifs comprenant des terres, des droits à l'eau, des ressources biologiques et des minéraux.

Résultats à court terme

Le groupe Placements en ressources naturelles a réalisé un rendement annuel de 2,4 % pour l'exercice 2026. Le revenu total du portefeuille s'est établi à

¹ Conformément à la politique d'entreprise d'Investissements PSP de ne pas couvrir le risque de change, l'indice de référence des placements en ressources naturelles est établi de manière à demeurer neutre par rapport aux fluctuations des taux de change, l'incidence réelle du rendement de la devise sur la classe d'actifs est donc reflétée dans l'indice.

0,5 milliard de dollars, notamment en raison du revenu distribué, des gains nets d'évaluation et des gains de change, contrebalancés en partie par les charges d'intérêts.

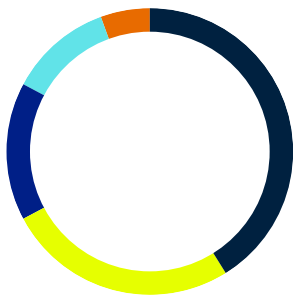
Le portefeuille a offert des avantages sur le plan de la diversification et a fait preuve de résilience, générant des plus-values en capital et des distributions, malgré un contexte géopolitique toujours incertain. La plus-value en capital s'explique principalement par la demande soutenue pour les terres agricoles à laquelle s'ajoute l'acquisition rigoureuse d'actifs à valeur attrayante.

Faits saillants concernant le groupe Placements en ressources naturelles

- Le groupe a déployé plus de 1,1 milliard de dollars dans les secteurs des terres agricoles et forestières, permettant d'atteindre un portefeuille totalisant 4,1 millions d'hectares de terres.
- Le groupe a fait progresser sa stratégie sur les minéraux critiques grâce à un engagement ferme envers un fonds dédié aux mines et métaux, spécifiquement axé sur les minéraux critiques.
- Le groupe a élargi sa présence en Amérique latine en créant une entreprise d'achat-bail de cultures en rangs de concert avec l'un des plus importants producteurs de grains et de fibres.
- Le groupe a continué d'appuyer la gouvernance en matière de climat et de développement durable en élargissant la collecte de données sur les émissions de portée 1 à 3, ce qui a renforcé la sécurité holistique axée sur l'ensemble de la personne et la confiance des entrepreneurs.

Diversification géographique

Au 31 mars 2026 (%)



■	41,3	Océanie
■	26,0	États-Unis
■	15,7	Amérique centrale et Amérique du Sud
■	11,5	Canada
■	5,5	Europe

Diversification sectorielle

Au 31 mars 2026 (%)



■	38,9	Culture permanente
■	23,0	Culture en rangs
■	19,6	Foresterie
■	15,2	Protéines animales
■	3,3	Autres

Gestion des coûts

Notre approche

Le mandat d'Investissements PSP est d'investir les fonds qui lui ont été confiés en vue d'en obtenir le meilleur taux de rendement possible, déduction faite des coûts, sans risque de perte indu, et ce, dans le meilleur intérêt des contributeurs et des bénéficiaires.

Tel qu'il est décrit plus en détail à la section « Cadre de placement » ci-dessus, le portefeuille stratégique est conçu de sorte à respecter le mandat d'Investissements PSP. La conception et la mise en oeuvre du portefeuille stratégique reposent sur des choix stratégiques en matière de placements, notamment en ce qui a trait au recours à notre approche de gestion active, à la proportion de placements gérés en interne ou par des gestionnaires externes, ainsi qu'à la composition globale des actifs. Ces choix améliorent le profil risque-rendement du portefeuille global en générant un rendement plus élevé à long terme pour le portefeuille global par rapport au portefeuille de référence sans augmenter le risque de capitalisation.

Ces choix de placement stratégiques ont également une incidence sur notre profil des coûts. La gestion efficace des coûts fait partie intégrante du mandat. Les coûts sont gérés et évalués en fonction de ces décisions stratégiques en matière de placement, parallèlement aux rendements qu'ils génèrent et aux risques qu'ils atténuent à long terme. En pratique, cela comprend une répartition minutieuse des ressources, une gestion rigoureuse des priorités et des améliorations continues de l'efficacité opérationnelle, tout en préservant les capacités nécessaires pour s'acquitter de son mandat et réaliser ses initiatives stratégiques. Le ratio des coûts d'exploitation à l'exercice 2026 reflète les progrès réalisés dans le cadre de cette approche, comme il est mentionné à la rubrique « Coûts d'exploitation » ci-dessous.

Les rendements du portefeuille global sont présentés déduction faite de tous les coûts. Tel qu'il est décrit à la section « Analyse des résultats pour le portefeuille global », l'une des principales mesures de succès est la valeur dégagée par Investissements PSP, déduction faite de tous les coûts, en comparaison du portefeuille de référence sur une période de dix ans. Cette valeur nette témoigne de la concrétisation de nos décisions stratégiques en matière de placements.

À cet égard, les gains de placement excédentaires cumulés, déduction faite de tous les coûts, par rapport au portefeuille de référence sur une période de dix ans ont totalisé 14,5 milliards de dollars.

Cadre de gouvernance des coûts

Nous nous conformons à des normes élevées de gouvernance lors de la prise de décisions qui ont une incidence sur les coûts. Le processus annuel de planification financière et de planification de l'affectation du capital constitue la pierre angulaire de notre cadre de gouvernance des coûts, en vertu duquel les décisions à l'égard des coûts sont remises en question.

Le cadre de gouvernance tient compte de notre plan stratégique triennal, afin d'assurer que les principales décisions en matière de coûts sont évaluées du point de vue des piliers stratégiques. Cette approche prend en compte les priorités de l'organisation et l'évolution souhaitée de ses stratégies de placement, et nous permet d'exercer nos activités avec un souci d'excellence.

La haute direction est responsable de la planification financière et de la planification de l'affectation du capital annuelles sous la supervision du comité de vérification du conseil ainsi que des revues régulières des résultats actuels par rapport au plan.

Catégories de coûts

Notre structure de coûts est composée des catégories principales suivantes :

Catégorie de coûts	Composition	Valeur ajoutée pour Investissements PSP
Coûts d'exploitation	Salaires et avantages du personnel	Toutes les composantes liées à la rémunération des employés, notamment le salaire de base, la rémunération incitative et les avantages sociaux. Les employés hautement qualifiés sont la clé de nos activités de placement de base. La gestion active, de même qu'une répartition davantage pondérée de nos classes d'actifs négociées sur les marchés privés, a une incidence significative sur la main-d'oeuvre d'Investissements PSP et, par le fait même, sur ses coûts d'exploitation. Le profil risque-rendement amélioré du portefeuille global qui en découle constitue aussi un avantage qui annule l'incidence des coûts marginaux.
	Autres dépenses administratives	Frais liés à la technologie, aux services professionnels et aux installations, et autres frais généraux. La technologie et les services professionnels sont essentiels pour garantir l'efficacité des activités du fonds et soutenir ses activités de base.
Charges liées aux placements	Frais de gestion	Frais à payer aux gestionnaires de placements externes en fonction du capital engagé ou de la valeur du capital investi dans les classes d'actifs des marchés publics et privés. Les gestionnaires externes, grâce à leur expertise complémentaire en recherche et en gestion de placements dans des secteurs et des régions ciblées, améliorent le risque-rendement du portefeuille global.
	Frais liés à la performance	Frais à payer aux gestionnaires de placements externes, sous forme de partage des bénéfices, si la performance dépasse un seuil prédéterminé à l'égard des classes d'actifs des marchés publics et privés.
	Coûts de transaction	Honoraires professionnels liés aux services juridiques, aux services fiscaux, aux commissions de négociation, et autres charges liées aux déploiements des activités de placement en cours et aux cessions de placements dans des classes d'actifs des marchés publics et privés. Les services juridiques, les services fiscaux et les autres activités de contrôle diligent soutiennent nos opérations de placement.
Coûts de financement	Charges d'intérêts	Les charges d'intérêts sont liées aux fonds empruntés, comme il est mentionné dans notre programme mondial de financement par emprunt (veuillez vous reporter à la page 69). Les emprunts nous permettent d'investir des fonds additionnels qui génèrent des rendements considérablement supérieurs aux coûts d'emprunt.
Charges d'impôt	Impôt	Les charges d'impôt comprennent l'impôt exigible et l'impôt différé attribuables aux placements qui sont détenus directement par Investissements PSP. Cela permet de diversifier les placements répartis dans différentes régions qui ont assujettis à différents régimes d'imposition.

Coûts par type

Les coûts de financement, les charges liées aux placements, les coûts de financement, les charges d'impôt et les autres coûts pour les exercices 2026 et 2025 figurent dans le tableau ci-après. Les coûts engagés par Investissements PSP et présentés dans les états financiers consolidés préparés selon les IFRS figurent également dans ce tableau. Conformément aux pratiques courantes sur le marché visant une transparence accrue, nous présentons aussi les frais additionnels qui sont intégrés dans nos structures de placements, notamment des fonds et d'autres instruments de placement que nous détenons. Ces frais sont intégrés dans la juste valeur de nos placements et inclus dans le revenu de placement présenté dans les états financiers consolidés, comme l'exigent les IFRS.

(en millions de \$)	Exercice 2026			Exercice 2025		
	Coûts engagés par Investissements PSP selon les états financiers consolidés	Frais intégrés dans les structures de placements ¹	Total des coûts	Total des coûts compte non tenu du mandat du FCC ²	Total des coûts	Total des coûts compte non tenu du mandat du FCC ²
Salaires et avantages du personnel	508	-	508	-	534	-
Autres dépenses administratives	295	-	295	-	297	-
Coûts d'exploitation totaux³	803	-	803	766	831	790
Frais de gestion	26	714	740	-	744	-
Coûts de transaction ⁴	191	-	191	-	179	-
Frais liés à la performance	67	552	619	-	667	-
Charges totales liées aux placements	284	1 266	1 550	1 533	1 590	1 582
Coûts de financement	1 490	-	1 490	-	1 465	-
Charges d'impôt ⁴	79	-	79	-	2	-
Autres (montant net)	74	-	74	-	46	-
Total des coûts	2 730	1 266	3 996	3 942	3 934	3 885

¹ Les frais intégrés dans les structures de placements sont une mesure non conforme aux IFRS, puisqu'ils présentent les charges engagées par ces structures plutôt qu'engagées directement par Investissements PSP. Il n'existe pas de mesures comparables selon les normes IFRS étant donné que ces charges sont une composante de la juste valeur de nos placements. Les coûts de l'exercice 2025 ont été retraités pour que les montants soient présentés selon une base comparable.

² Les coûts associés à la prestation de services de gestion d'actifs à FCC sont engagés sur la base du recouvrement des coûts sans profit, tel qu'il est décrit plus en détail à la page 27.

³ Cette mesure peut ne pas avoir une signification normalisée en vertu des IFRS et ne pas être comparable à des mesures similaires divulguées par d'autres institutions. Les coûts d'exploitation ne tiennent pas compte du poste Autre revenu (montant net) de 23 millions de dollars (Autre revenu (montant net) de 11 millions de dollars au 31 mars 2025).

⁴ Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, Investissements PSP a mis à jour sa présentation des charges liées aux placements afin d'inclure les charges d'impôt exigibles et différées dans des postes distincts. Les données comparatives ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, des montants de 27 millions de dollars et de (25) millions de dollars ont été reclassés des postes Coûts de transaction et Autres (montant net) dans le poste Charges d'impôt.

Coûts d'exploitation

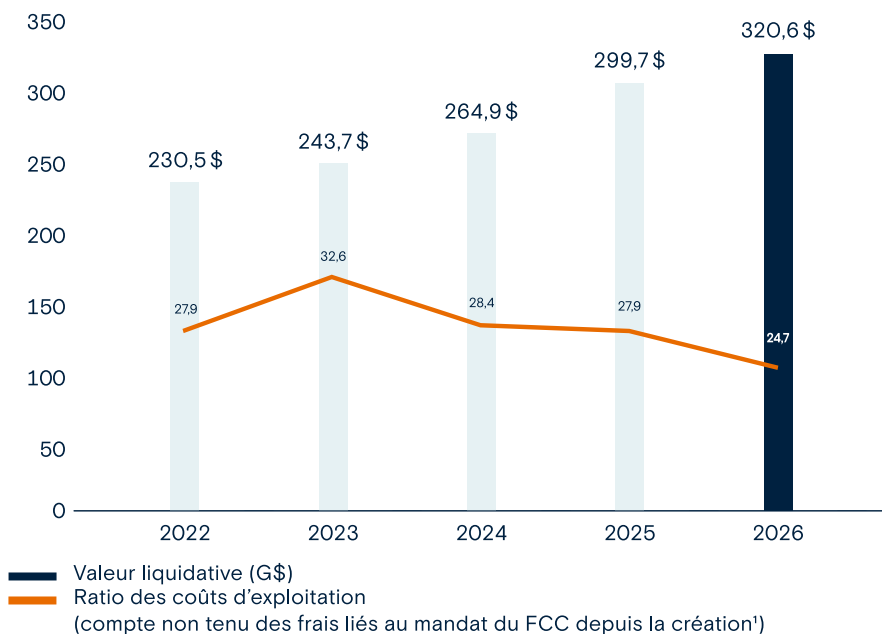
Les coûts d'exploitation sont engagés pour soutenir les capacités de base et fournir les services nécessaires aux activités courantes du portefeuille global. La gestion active, de même qu'une répartition davantage pondérée de nos classes d'actifs négociées sur les marchés privés, exigent plus d'effectifs, ce qui entraîne des coûts d'exploitation plus élevés.

Ces coûts sont gérés stratégiquement en faisant preuve de discipline en permanence, en améliorant continuellement l'efficacité et la hiérarchisation rigoureuse des priorités. Les coûts d'exploitation jouent un rôle essentiel pour conserver

une organisation de gestion de placements compétente et efficace et assurer le succès des initiatives stratégiques à long terme.

Compte non tenu des frais liés au mandat du FCC¹, le ratio des coûts d'exploitation à l'exercice 2026 était de 24,7 points de base (pdb) par rapport à 27,9 pdb à l'exercice précédent. Cette diminution reflète les effets persistants d'un effort pluriannuel visant à améliorer l'efficacité opérationnelle au moyen de mesures rigoureuses de gestion des coûts adoptées au cours des exercices précédents. Nous poursuivons cet effort dans le cadre de notre stratégie d'entreprise sur trois ans, particulièrement au chapitre de l'excellence opérationnelle.

Pour l'exercice 2026, les coûts d'exploitation d'Investissements PSP ont atteint 766 millions de dollars compte non tenu du mandat du FCC¹, en comparaison de 790 millions de dollars pour l'exercice 2025. L'exercice 2026 a marqué un tournant pour Investissements PSP étant donné l'accent mis sur les mesures délibérées de contrôle des coûts, y compris des ajustements liés à la main-d'oeuvre et à l'organisation, ayant contribué à une diminution de 3 % par rapport à l'exercice précédent.



¹ Les coûts associés à la prestation de services de gestion d'actifs à FCC sont engagés sur la base du recouvrement des coûts sans profit, tel qu'il est décrit plus en détail à la page 27.

Charges liées aux placements

Les charges liées aux placements comprennent les coûts liés à la réalisation, à la gestion, à la détention et à la cession des placements. Ces charges comprennent les frais de gestion, les coûts de transaction et les frais liés à la performance, qui sont tous cruciaux pour la mise en oeuvre des stratégies de placement et la génération de rendements supérieurs. La gestion efficace des charges liées aux placements est essentielle à l'optimisation du profil risque-rendement et à l'alignement des placements sur le mandat établi. Il convient de noter que les frais de gestion et les frais liés à la performance sont soumis à des fluctuations attribuables à la volatilité du marché, ainsi qu'aux évaluations des actifs sous-jacents.

Les frais de gestion sont versés aux gestionnaires de placements externes au titre de leur expertise spécialisée en gestion des placements dans des secteurs et des régions ciblés. Au cours de l'exercice 2026, les frais de gestion ont atteint 740 millions de dollars, en regard de 744 millions de dollars à l'exercice 2025. La diminution s'explique en grande partie par des économies dans les placements privés, ce qui témoigne d'une exposition réduite aux actifs rapportant des honoraires en raison de la simplification récente du portefeuille et de la vente d'actifs, permettant ainsi de diminuer le coût de base global.

Les coûts de transaction fluctuent annuellement en fonction du volume, de l'ampleur et de la complexité des activités de placement. À l'exercice 2026, les coûts de transaction, compte non tenu du mandat du FCC¹, se sont chiffrés à 174 millions de dollars, soit une baisse de 24 millions de dollars par rapport à 198 millions de dollars pour l'exercice 2025. Cette baisse s'explique principalement par la hausse des coûts de transaction à l'exercice 2025, attribuable à l'impôt sur les gains en capital non récurrents des placements en marchés des capitaux qui ne se sont pas produits au cours de l'exercice.

Les frais liés à la performance sont engagés lorsque le rendement des placements excède des seuils prédéterminés, afin d'assurer que les stratégies d'Investissements PSP sont alignées sur la génération d'un rendement supérieur à celui du marché. Les frais liés à la performance ont totalisé 619 millions de dollars pour l'exercice 2026, ce qui reflète les résultats positifs parmi toutes les classes d'actifs et leur surperformance soutenue par rapport à leur taux de rendement minimal respectif. La diminution de 48 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable au portefeuille d'infrastructures et reflète une gestion efficace du portefeuille, étant donné que les frais liés à la performance ont été élevés au cours de l'exercice 2025 à la suite de la réalisation de valeurs importantes qui ne se sont pas reproduites au même niveau à l'exercice 2026.

La diminution globale a été en partie contrebalancée par le portefeuille de placements immobiliers, particulièrement dans le secteur des résidences pour aînés, ainsi que par les fonds diversifiés.

Coûts de financement

Investissements PSP a recours à l'effet de levier pour élargir son portefeuille de placements et améliorer son rendement. Les coûts de financement liés à cet effet de levier sont considérés comme des coûts inévitables pour faire des affaires et sont pris en compte dans le calcul du rendement global du portefeuille global.

Les coûts de financement ont totalisé 1490 millions de dollars à l'exercice 2026, en comparaison de 1465 millions de dollars à l'exercice précédent.

Total des coûts

Le total des coûts (compte non tenu du mandat du FCC¹) a augmenté de 57 millions de dollars d'un exercice à l'autre (+1,5%), tandis que la valeur de l'actif net a progressé de 21 milliards de dollars (+7,0%) au cours de la même période, ce qui souligne l'importance que prend l'effet de levier opérationnel au fil de l'expansion de l'institution.

Le tableau suivant présente les coûts de placement pour les exercices 2026 et 2025, ventilés selon la classe d'actifs.

(en millions de dollars)	Exercice 2026	Exercice 2025
Placements en marchés des capitaux	544	464
Placements privés	354	412
Titres de créance	100	99
Placements immobiliers	266	156
Placements en infrastructures	164	319
Placements en ressources naturelles	74	61
Autres ^A	31	71
Total des coûts	1 533	1 582

^A La classe Autres comprend le total des coûts liés aux placements du portefeuille complémentaire avant le 1^{er} octobre 2025.

¹ Les coûts associés à la prestation de services de gestion d'actifs à FCC sont engagés sur la base du recouvrement des coûts sans profit, tel qu'il est décrit plus en détail à la page 27.

Gestion du capital

La structure du capital d'Investissements PSP se compose des transferts de fonds ainsi que de l'effet de levier.

Transferts de fonds

Tel que décrit dans notre mandat, Investissements PSP reçoit des transferts de fonds du gouvernement et les gère dans le meilleur intérêt des bénéficiaires et des contributeurs en vertu des lois de leurs régimes respectifs. Les fonds reçus sont investis dans le but de réaliser un rendement optimal sans s'exposer à un risque de perte indu, en tenant compte de la capitalisation, des politiques et des exigences des régimes et de la capacité de ces régimes à respecter leurs obligations financières. Les fonds sont investis conformément aux politiques de gestion du risque liées aux placements établies conformément au cadre de gestion du risque.

Risque d'effet de levier

Nous croyons en l'utilisation prudente de l'effet de levier pour accroître les rendements et gérer la liquidité, tout en préservant les cotes de crédit qui nous sont accordées par des agences de notation de crédit reconnues. Nous adoptons une approche globale pour gérer l'effet de levier en ayant comme objectif principal d'assurer une répartition efficace de l'effet de levier au niveau du portefeuille global.

Programme mondial de financement par emprunt et cadre de référence des obligations vertes

Dans le cadre de notre financement par levier, nous avons mis au point un programme mondial de financement par emprunt qui comprend des programmes à court terme, de même que des émissions de titres de créance à terme. Au cours de l'exercice 2026, nous avons émis l'équivalent en dollars canadiens de 5,7 milliards de dollars dans le cadre de notre programme mondial de financement par billets à moyen terme mondiaux, qui inclut une émission inaugurale d'obligations en livres sterling avec une échéance de 5 ans d'un capital total équivalent en dollars canadiens de 1,1 milliard de dollars et une émission d'obligations en euros avec une échéance de 7 ans d'un capital total équivalent en dollars canadiens de 2,0 milliards de dollars. De plus, nous avons émis l'équivalent en dollars canadiens de 1,4 milliard de dollars dans le cadre de notre programme de financement par billets à moyen terme australiens. Au cours de l'exercice 2026, les émissions en vertu de ces deux programmes d'emprunt à moyen terme totalisaient l'équivalent en dollars canadiens de 7,1 milliards de dollars, pour un encours de la dette à moyen terme totalisant 30,4 milliards de dollars au 31 mars 2026. Ces programmes sont complétés par des programmes à court terme, qui comprennent des programmes de papier commercial canadien, américain et européen. Au cours de l'exercice 2026, l'encours de ces programmes à court terme s'établissait à 8,0 milliards de dollars, soit une diminution de 2,3 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent. Dans l'ensemble, ces divers programmes d'emprunt totalisaient 38,4 milliards de dollars au 31 mars 2026, comparativement à 34,7 milliards de dollars au 31 mars 2025, ce qui nous

a permis d'avoir accès à un large éventail d'investisseurs et d'émettre dans de multiples devises, en ciblant principalement le dollar canadien, le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le dollar australien. Les fonds mobilisés dans le cadre de ces programmes de financement par emprunt sont affectés à l'optimisation du profil risque-rendement du portefeuille stratégique.

Le programme d'obligations vertes totalise maintenant un équivalent en dollars canadiens de 3,9 milliards de dollars compte tenu de la quatrième émission d'obligations vertes réalisée au cours de l'exercice 2026, soit une obligation sur le marché domestique à taux variable avec une échéance de 7 ans de 1,0 milliard de dollars. Cette émission a été réalisée en vertu de notre cadre de référence des obligations vertes mis à jour en octobre 2025, qui est conforme aux normes du marché en évolution. Le produit de ces émissions d'obligations vertes est utilisé pour des investissements visant à financer des actifs verts qui sont conformes à notre cadre d'obligations vertes. Le programme d'obligations vertes s'ajoute à la stratégie globale de gestion de la dette, nous permettant d'avoir accès à un large éventail d'investisseurs. En septembre 2025, nous avons publié le rapport d'impact sur les obligations vertes de 2025, qui présente l'information sur la performance climatique et sur l'utilisation des fonds dans le cadre de nos émissions d'obligations vertes conformément aux modalités de notre cadre de référence des obligations vertes. Afin d'uniformiser toutes les informations relatives au développement durable et aux changements climatiques, le rapport d'impact sur les obligations vertes de 2026 a été publié en même temps que le présent rapport.

Garanties, indemnités et engagements

Garanties et indemnités

Dans le cours normal de ses activités, Investissements PSP fournit une indemnisation à ses administrateurs, à ses dirigeants, à ses employés et à certains de ses représentants qui sont appelés à agir en tant qu'administrateurs ou dirigeants d'entités dans lesquelles Investissements PSP ou ses filiales qui sont des entités d'investissement ont effectué un placement ou ont une participation financière. Par conséquent, mais sous réserve des dispositions de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public*, nous pourrions être tenus d'indemniser ces représentants à l'égard des coûts engagés par suite de réclamations, de poursuites ou de litiges relativement à l'exercice de leurs fonctions, sauf dans les cas où la responsabilité de ces représentants est attribuable au fait qu'ils n'ont pas agi avec intégrité et de bonne foi. À ce jour, nous n'avons pas reçu de réclamation importante ni effectué de paiement important relativement à de telles indemnités.

Dans certains cas, Investissements PSP fournit aussi une indemnisation à des tiers dans le cours normal de ses activités. Par conséquent, nous pouvons être tenus d'indemniser ces tiers en lien avec la réalisation de leurs obligations contractuelles. À ce jour, nous n'avons pas reçu de réclamation importante ni effectué de paiement important relativement à de telles indemnités.

Investissements PSP garantit de façon inconditionnelle et irrévocable toutes les facilités de crédit ainsi que tous les billets à ordre à court terme et les billets à moyen terme émis par PSP Capital Inc. (tel qu'il est décrit à la note 8 des états financiers consolidés).

Dans le cadre de certaines transactions de placement, Investissements PSP et ses filiales qui sont des entités d'investissement fournissent aussi des garanties ou émettent des lettres de crédit à des tiers. Ces ententes visent à assurer le soutien des filiales qui sont des entités d'investissement et de certaines entités émettrices en cas de manquement aux modalités du prêt ou d'autres ententes qui leur sont propres. Au 31 mars 2026, le montant maximal des obligations pouvant être pris en charge par Investissements PSP et ses filiales qui sont des entités d'investissement par rapport à ces garanties était de 2 043 millions de dollars, comparativement à 3 023 millions de dollars pour l'exercice précédent, tandis que les lettres de crédit émises étaient de 177 millions de dollars, comparativement à 165 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Pour de plus amples détails sur les garanties et les indemnités, veuillez vous reporter à la note 16 des états financiers consolidés.

Engagements

Investissements PSP et ses filiales qui sont des entités d'investissement ont convenu de conclure des transactions de placement qui seront financées au cours des exercices à venir conformément à des modalités convenues. Au 31 mars 2026, ces engagements totalisaient 32 780 millions de dollars, comparativement à 36 965 millions de dollars pour l'exercice précédent. La baisse est attribuable à un nombre moins élevé d'engagements qui ont été conclus à l'exercice 2026 dans les placements privés et les placements en infrastructures, en partie contrebalancés par la hausse du nombre d'engagements dans les placements en ressources naturelles. La variation d'un exercice à l'autre s'explique essentiellement par le moment où les engagements ont été conclus et les déploiements de capitaux correspondants.

Pour de plus amples détails sur les engagements, veuillez vous reporter à la note 17 des états financiers consolidés.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

Principales estimations comptables

Investissements PSP évalue et apprécie la performance de ses placements sur la base de la juste valeur. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Cette mesure fondée sur le marché intègre les facteurs que les intervenants sur le marché prendraient en considération lorsqu'ils interviennent dans de telles opérations.

Processus de détermination de la juste valeur des placements

Le processus d'évaluation est suivi et régi par un comité d'évaluation interne. Ce comité est chargé de surveiller tous les aspects de la détermination de la juste valeur, y compris des méthodes et des procédures d'évaluation pour chaque type de placement et d'assurer qu'elles sont suivies. Les méthodes d'évaluation sont fondées sur des pratiques largement reconnues conformes aux normes d'évaluation professionnelles. Ces normes comprennent, entre autres, les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*, les *Règles uniformes de pratique professionnelle en matière d'évaluation au Canada* et les *Uniform Standards of Professional Appraisal Practice* en vigueur aux États-Unis.

La juste valeur des placements classés au niveau 3 sur les marchés privés est établie chaque trimestre et ajustée pour refléter les répercussions de situations ou circonstances importantes sur le marché en général ou propres aux placements. La méthode d'évaluation choisie pour chaque placement est, par la suite, appliquée de façon uniforme selon ce qui convient dans les circonstances. Le comité d'évaluation passe en revue les modifications importantes apportées aux méthodes d'évaluation pour déterminer si elles sont appropriées.

Dans les situations où elle recourt aux services d'évaluateurs indépendants, la direction s'assure qu'ils sont indépendants et que les méthodes d'évaluation employées sont conformes aux normes d'évaluation professionnelles susmentionnées. Pour valider le travail effectué par les évaluateurs, la direction s'assure que les hypothèses employées correspondent à l'information financière et aux prévisions du placement sous-jacent.

En ce qui concerne les placements classés au niveau 3, la juste valeur annuelle est habituellement déterminée selon les plus récents états financiers audités reçus du gestionnaire principal du fonds. Pour les périodes d'information intermédiaires, la juste valeur est obtenue au moyen d'informations fournies par les administrateurs du fonds et revue par la direction pour s'assurer qu'elle est raisonnable et conforme aux méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur. Le cas échéant, l'effet des restrictions sur la vente ou le rachat de tels placements est pris en considération pour déterminer la juste valeur.

Pour tenir compte, le cas échéant, de l'incidence des fluctuations importantes du marché ou d'autres événements survenus jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière, des ajustements appropriés ont été apportés aux placements sur les marchés privés et aux placements dans des fonds. Ces ajustements sont fonction de bon nombre de facteurs, y compris des données comparables pour des placements négociés sur les marchés publics, des caractéristiques propres aux placements, de même que les conditions du marché et l'incertitude à cette date.

À l'échelle mondiale, les conflits militaires internationaux et l'incertitude liée à l'imposition de tarifs douaniers perdurent et contribuent à la volatilité des marchés financiers, ce qui fait pression sur la conjoncture économique dans son ensemble. La détermination de la juste valeur pour les placements classés au niveau 3 tenait compte, le cas échéant, des effets de la volatilité des marchés et de la sensibilité des prix découlant de la récente escalade des conflits militaires internationaux, ainsi que des tarifs douaniers qui étaient imposés au plus tard le 31 mars 2026. Même si les annonces des actions militaires et les tarifs douaniers annoncés ou imposés après la date de clôture n'étaient pas pris en compte dans ces évaluations, les incertitudes macroéconomiques connexes et la volatilité qui existaient au 31 mars 2026 et leur incidence sur la juste valeur des placements ont été prises en considération, le cas échéant.

Dans cette section

Introduction	74
Conclusion de la Stratégie climatique 2022-2026	75
Évolution de notre approche	77
Gouvernance	78
Stratégie	79
Gestion des risques	81
Indicateurs et cibles	82
Énoncés prospectifs, avertissement et mise en garde additionnelle concernant les informations liées à la durabilité	89
Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant	92

Informations financières liées aux changements climatiques

Énoncés prospectifs

La présente section du rapport contient des énoncés prospectifs et des informations, y compris des énoncés et des informations liées à la durabilité. Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs, avertissement et mise en garde additionnelle concernant les informations liées à la durabilité » à la page 89 du présent rapport pour une discussion des facteurs, hypothèses et risques se rapportant à ces énoncés et informations.

Tous les montants dans ce rapport sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. De temps à autre, Investissements PSP formule des énoncés prospectifs. En raison de leur nature, ces énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et comprennent des risques et incertitudes inhérents. Par conséquent, Investissements PSP ne peut garantir que tout énoncé prospectif se réalisera.

Introduction

Investissements PSP est d'avis que les changements climatiques constituent un risque systémique à long terme qui pourrait avoir une incidence importante sur les risques et les rendements liés aux placements, au fil du temps et dans plusieurs secteurs, régions et classes d'actifs.

Notre point de vue est fondé sur les données scientifiques probantes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et prend en compte les risques physiques et de transition. Nous visons à intégrer de manière proactive les risques et les possibilités liés aux changements climatiques dans nos stratégies de placement, la composition du portefeuille, la gestion des risques, les décisions en matière de placement et les activités de gestion d'actifs afin de favoriser un processus décisionnel rigoureux et la création de valeur à long terme. Notre approche met l'accent sur les aspects financiers des risques et des possibilités liés aux changements climatiques. La collaboration avec les sociétés du portefeuille et les gestionnaires de fonds externes en fait partie, le cas échéant, à l'appui de l'évaluation et la gestion des facteurs de changements climatiques.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons présenté notre première Feuille de route pour la stratégie climatique ([Stratégie climatique 2022-2026](#)). La Stratégie climatique 2022-2026 a marqué une première étape dans l'évolution de notre approche en matière de changements climatiques et a permis d'énoncer les objectifs pour la gestion proactive des risques et des possibilités liés aux changements climatiques, l'amélioration de l'information fournie et le soutien à une transition disciplinée à long terme, conformément à notre mandat et à notre expertise.

Dans le cadre de cette stratégie, nous avons défini six cibles dans différents domaines et nous en avons atteint trois alors que la stratégie arrivait à son terme à la fin de l'exercice 2026. Nos résultats ont mis en évidence

l'importance d'élaborer des stratégies climatiques en misant sur la collaboration à l'échelle de l'organisation, d'étoffer les indicateurs climatiques en approfondissant l'analyse et l'engagement au niveau des actifs, de mettre l'accent sur les risques physiques et de transition et d'aborder les plans d'adaptation et de transition sous l'angle de la création de valeur.

Forts de ces réalisations et des leçons apprises, nous poursuivons certains aspects de notre stratégie au cours de l'exercice 2027 et par la suite, notamment certaines pratiques de gouvernance, de gestion des risques et d'engagement qui sont issues de la Stratégie climatique 2022-2026. Nous évoluons également vers un cadre plus intégré pour la gestion des risques et des possibilités liés aux changements climatiques, et nous mettons à l'essai un nouveau cadre de gestion des risques pour orienter la manière dont les risques et les possibilités liés aux changements climatiques sont identifiés, évalués et gérés tout au long du cycle de vie des placements.

Les informations financières liées aux changements climatiques (IFCC) s'appuient sur les normes NCID 1 et NCID 2¹ d'information financière sur les risques et les possibilités liés aux changements climatiques et abordent les points suivants :

- Progrès réalisés et leçons apprises dans le cadre de la Stratégie climatique 2022-2026;
- Évolution de notre approche à compter de l'exercice 2027;
- Gouvernance, stratégie, gestion des risques et indicateurs et cibles d'Investissements PSP

en matière de risques et de possibilités liés aux changements climatiques pour l'exercice 2026.

Principales réalisations de l'exercice 2026

Nous avons continué d'améliorer nos capacités climatiques au cours de l'exercice 2026. Nos principales réalisations comprennent ce qui suit :

- Nous avons continué de faire évoluer notre modèle opérationnel en matière de durabilité afin que la prise en charge et la responsabilité des risques et des possibilités liés aux changements climatiques soient davantage intégrées à l'ensemble des classes d'actifs et des fonctions de l'entreprise.
- Sous la direction de nos experts internes, nos groupes de travail interdépartementaux ont fait progresser nos pratiques de surveillance des changements climatiques. Les progrès réalisés comprennent notamment l'intégration de nouveaux outils de surveillance des risques physiques liés aux changements climatiques, ainsi que l'élaboration de plans de transition et d'adaptation et l'orientation des pratiques d'évaluation des plans de transition en collaboration avec les sociétés de notre portefeuille et nos partenaires.
- Nous avons mis en oeuvre des tableaux de bord pour mieux soutenir les activités d'engagement et le suivi des progrès en lien avec la durabilité dans l'ensemble des classes d'actifs.
- Nous avons mis à jour notre [Cadre de référence des obligations vertes](#).

¹ Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité (NCID 1) et Informations à fournir en lien avec les changements climatiques (NCID 2).

Conclusion de la Stratégie climatique 2022-2026

L'exercice 2026 a marqué la conclusion de la période visée par notre Stratégie climatique 2022-2026 et des cibles associées. La stratégie a permis d'établir des capacités fondamentales et d'améliorer la cohérence de l'évaluation des risques et des possibilités liés aux changements climatiques à l'échelle de l'organisation.

Les progrès réalisés dans le cadre de cette stratégie ont fait l'objet d'un suivi et ont été communiqués annuellement aux membres de la haute direction et du conseil d'administration (le « Conseil ») depuis sa mise en oeuvre au début de l'exercice 2023. Les leçons tirées de la Stratégie climatique 2022-2026, résumées ci-après, orienteront l'évolution de notre approche dans l'avenir.

Intégration du climat: Dans le cadre de la Stratégie climatique 2022-2026, nous avons fait progresser l'intégration des risques et des possibilités liés aux changements climatiques tout au long du cycle de vie des placements. Les progrès réalisés comprennent notamment l'intégration des risques de transition climatique et des risques physiques dans les processus de contrôle diligent, la prise en compte des changements climatiques dans l'évaluation des risques à l'échelle de l'entreprise et l'amélioration de l'analyse descendante de divers scénarios climatiques pour apporter un nouvel éclairage au niveau du portefeuille. Nous avons également renforcé les outils, les données, les méthodes et la collaboration à l'appui de ces travaux dans l'ensemble de l'organisation. Ces efforts ont permis d'intégrer les facteurs climatiques de manière plus cohérente aux processus décisionnels en matière de placement et d'assurer une prise en charge plus étroite des risques liés aux changements climatiques au sein des équipes d'investissement.

Investissements climatiques et finance durable: Dans le cadre de la Stratégie climatique 2022-2026, nous avons défini des cibles liées aux investissements climatiques (dont des cibles pour les actifs verts, les actifs de transition, les actifs à forte intensité de carbone et la couverture du portefeuille par des plans de transition matures et fondés sur la science), ainsi qu'à la finance durable.

Nous avons atteint nos cibles d'augmentation des investissements dans les actifs verts et les actifs de transition, ce qui reflète des efforts coordonnés à l'échelle de l'organisation pour acquérir des actifs verts et pour collaborer avec les entités de notre portefeuille pour développer et mettre en oeuvre des plans de transition. Nous avons également atteint notre cible de finance durable d'affecter au moins 10 % du financement par emprunt à long terme à des obligations vertes d'ici la fin de l'exercice 2026.

Plusieurs facteurs ont influencé les progrès réalisés par rapport à la cible visant les actifs à forte intensité de carbone, notamment le perfectionnement des méthodes d'évaluation au cours de l'exercice 2022, qui a permis d'améliorer le recensement et le classement des investissements à forte intensité carbone, sans ajustements correspondants de la base de référence. Par conséquent, à la fin de l'exercice 2026, les résultats n'ont pas atteint la cible, principalement en raison de changements méthodologiques plutôt que de la composition du portefeuille.

De même, à la fin de l'exercice 2026, l'ensemble des actifs représentant 50 % de notre empreinte carbone ne disposaient pas encore de plans de transition matures et fondés sur la science. Cette situation s'explique par les défis pratiques et les enjeux structurels liés à la réalisation d'engagements de décarbonation reposant sur des données scientifiques dans des régions, des secteurs et des types d'actifs divers, particulièrement dans un contexte où les cadres réglementaires, la disponibilité des données et la préparation à la transition n'évoluent pas au même rythme. Nous continuons d'utiliser les informations ainsi recueillies pour établir les priorités en matière de gouvernance, approfondir l'engagement et aider les entreprises de notre portefeuille à préparer la transition.

Engagement et vote par procuration :

La Stratégie climatique 2022-2026 a favorisé l'évolution de notre approche d'engagement. Cette approche qui reposait sur des demandes d'informations de base s'appuie désormais davantage sur des analyses plus approfondies pour orienter les discussions avec les entités du portefeuille et les gestionnaires de fonds externes. Nous sommes d'avis que cet engagement plus personnalisé sur l'état de préparation à la transition et la résilience soutient la création de valeur à long terme. La stratégie a également contribué à renforcer notre approche de gestion des risques et à accroître notre compréhension de la variabilité des résultats des entreprises en fonction de circonstances particulières, comme la trajectoire sectorielle, le contexte réglementaire, la disponibilité des technologies, les exigences en capital, et des écarts initiaux en matière d'intensité des émissions et de maturité des données.

Rapports et divulgation : Notre approche pour la communication d'informations vise à expliquer de manière transparente comment les risques et les possibilités liés aux changements climatiques sont relevés, évalués, gérés et supervisés à l'échelle de l'organisation. Les informations que nous communiquons sont fondées sur les normes NCID 1 et NCID 2, lesquelles s'appuient sur les Normes IFRS® d'information sur la durabilité. Dans le cadre d'initiatives sectorielles et en collaboration avec des partenaires et des entités du portefeuille, nous favorisons également la présentation d'informations sur les changements climatiques plus cohérentes et comparables qui sont alignées sur des normes et des cadres internationaux, dont les Normes IFRS® d'information sur la durabilité.

Dans sa Stratégie climatique 2022-2026, Investissements PSP s'était donné comme cible d'augmenter la disponibilité des données sur les gaz à effet de serre (GES) afin d'en obtenir pour 80 % du portefeuille dans le périmètre de notre Taxonomie des actifs verts d'ici l'exercice 2026. À la fin de la période visée par la stratégie, la couverture des données sur les émissions de GES dans le périmètre avait progressé, s'établissant à environ 67 %, en hausse par rapport à 56 % pour l'exercice 2021, ce qui marque un jalon important dans l'évolution de la maturité de nos processus de collecte de données et de la qualité de l'information sous-jacente.

Bien que nous n'ayons pas pleinement atteint notre cible, les progrès ont été influencés par des facteurs qui échappent largement au contrôle direct d'Investissements PSP, notamment le rythme de l'adoption volontaire de la présentation d'informations financières sur les GES au sein des classes d'actifs privés, le degré de maturité variable du processus de production de rapports dans l'ensemble des secteurs et des régions, ainsi que la croissance de l'actif sous gestion dans le périmètre, laquelle a fait augmenter le dénominateur au cours de la période visée par la stratégie.

Investissements PSP demeure déterminée à continuer d'accroître la disponibilité et la qualité des données pertinentes sur les changements climatiques dans l'ensemble de son portefeuille de placements, en suivant l'évolution des pratiques sur le marché et des attentes concernant les informations à fournir, dans le cadre de son approche intégrée pour la gestion des risques et des possibilités liés aux changements climatiques et la prise de décisions d'investissement.

Leadership et collaboration : Dans le cadre d'initiatives sectorielles et en collaboration avec des organismes de normalisation (p. ex., Principes pour l'investissement responsable (PRI), Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID), Initiative de convergence des données ESG (EDCI) et enquête Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB), Investissements PSP contribue à promouvoir l'uniformité et la comparabilité des données et des informations en lien avec les changements climatiques.

Depuis la publication de notre Stratégie climatique 2022-2026, nous avons réduit notre intensité carbone moyenne pondérée d'environ 20 % par rapport à l'exercice de référence de 2021. Bien que l'intensité des émissions du portefeuille demeure un repère utile pour faire le suivi de nos progrès, notre expérience a mis en évidence son caractère imparfait pour ce qui est de mesurer les risques climatiques d'un portefeuille mondial composé de placements dans des secteurs et des régions qui en sont à différents stades de la transition énergétique, particulièrement lorsque des activités à plus fortes émissions jouent un rôle essentiel dans la transition et que leur décarbonation nécessite des capitaux à long terme.

Évolution de notre approche

La mise en oeuvre de notre Stratégie climatique 2022-2026 a permis de renforcer plusieurs importantes leçons apprises qui orienteront notre approche à l'avenir, notamment en ce qui concerne les pratiques de gouvernance, de gestion des risques et d'engagement.

L'exercice 2027 constitue une année de transition, dont l'objectif est de passer à une approche plus intégrée de la gestion des changements climatiques, conçue pour mieux tenir compte des réalités des placements, de renforcer la résilience du portefeuille et d'intégrer des facteurs climatiques dans nos cadres généraux d'investissement, de gestion des risques et de gouvernance. Plus particulièrement, nous continuerons de faire et d'améliorer ce qui suit :

- Évaluer les risques physiques et de transition et les possibilités liés aux changements climatiques (selon des indications sectorielles, comme les normes du SASB), dans le cadre des processus de contrôle préalable des placements et intégrer ces risques aux processus décisionnels concernant la gestion des actifs et les décisions pour prendre en compte leur incidence potentielle sur les risques et les rendements à long terme.
- Intégrer les facteurs climatiques dans la composition du portefeuille et la gestion des risques, y compris par l'analyse descendante de scénarios pour évaluer la résilience de notre portefeuille stratégique.

- Le cas échéant, et selon la pertinence sur le plan financier, collaborer avec les sociétés de notre portefeuille pour soutenir l'évaluation et la gestion des risques et des possibilités liés aux changements climatiques en tenant compte de la nature des placements, du degré d'influence exercé et de l'horizon d'investissement.
- Surveiller les indicateurs pertinents liés aux changements climatiques, dont les émissions financées et l'empreinte carbone du portefeuille en appui à l'évaluation des risques et à la transparence.
- Évaluer la crédibilité des plans de création de valeur et d'adaptation.

Nous faisons évoluer notre approche, fondée sur notre Taxonomie des actifs verts, vers un cadre plus intégré pour la gestion des risques liés aux changements climatiques. Le nouveau cadre de gestion des risques oriente la façon dont les risques et les possibilités liés aux changements climatiques sont identifiés, évalués et gérés tout au long du cycle de vie des placements selon un processus qui se déroule en deux phases : un examen initial fondé sur des règles pour désigner les investissements plus risqués, suivi par une analyse approfondie pour confirmer l'importance financière des risques.

Le cadre de gestion des risques liés aux changements climatiques sera mis à l'essai tout au long de l'exercice 2027 par les responsables des différentes classes d'actifs dans l'ensemble de leurs processus d'investissement et de leurs portefeuilles avec l'aide d'experts internes. Les renseignements ainsi recueillis nous permettront de continuellement faire évoluer notre approche et de la perfectionner. Le suivi du projet pilote sera assuré par la haute direction d'Investissements PSP. Notre précédente Taxonomie des actifs verts d'Investissements PSP n'est plus utilisée depuis le 1^{er} avril 2026.

Le perfectionnement de nos politiques et cadres en matière de durabilité est un processus continu qui s'inscrit dans notre mandat à long terme. Dans le cadre de notre transition vers un cadre plus intégré, nous élargissons progressivement la prise en charge et la responsabilité des facteurs climatiques dans l'ensemble des différentes classes d'actifs et fonctions corporatives. Ensemble, ces efforts ont pour but d'aider Investissements PSP à faire de la gestion des risques et des possibilités liés aux changements climatiques un élément intégral de ses activités de placement contribuant à la création de valeur à long terme.

Évolution de notre approche

Approche initiale

Approche descendante pour l'élaboration des stratégies et l'établissement des objectifs

>

Nouvelle approche

Approche ascendante élaborée en collaboration et testée dans un contexte opérationnel

Décisions de placement influencées par l'exposition au carbone du portefeuille

>

Décisions de placement fondées d'abord et avant tout sur une analyse de chaque actif, conjuguée à des mesures des émissions de carbone

Priorité aux risques de transition

>

Prise en compte des risques physiques et de transition

Plans de transition axés sur l'atteinte d'objectifs

>

Plans d'adaptation et de transition axés sur la création de valeur

Gouvernance

Dans cette section, nous présentons un aperçu de notre cadre et de nos pratiques de gouvernance en matière de changements climatiques au 31 mars 2026. Pour plus de précisions sur le cadre et les pratiques de gouvernance d'Investissements PSP, y compris sur les questions liées à la durabilité, se reporter à notre [site Web](#) et à la section « Gestion du risque » du présent rapport.

Surveillance du conseil

Le Conseil a la responsabilité globale d'approuver la Stratégie climatique 2022-2026 d'Investissements PSP, qui a été intégrée au plan stratégique approuvé par le Conseil, au plan d'affaires de la société, à notre [Politique d'investissement durable](#) et à l'[Énoncé des principes, normes et procédures en matière de placement \(ÉPNP\)](#), ainsi qu'à nos [Principes de gouvernance d'entreprise et de vote par procuration](#).

Ensemble, ces plans et politiques ont permis d'énoncer notre approche visant à intégrer les facteurs importants liés à la durabilité, y compris les risques et les possibilités liés aux changements climatiques, tout au long du cycle de vie des placements, afin de soutenir la création de valeur à long terme et la résilience du portefeuille.

Dans le cadre de ses responsabilités générales en matière de surveillance et de gestion des risques, le Conseil est responsable de la façon dont les risques et possibilités importants, y compris les facteurs liés aux changements climatiques, sont

correctement relevés, évalués, gérés, supervisés et communiqués. Cette responsabilité a été déléguée au comité de placements et de risques du Conseil.

Le comité de vérification du Conseil approuve la présentation de l'information financière liée à la durabilité, tandis que le comité de gouvernance recommande au Conseil d'approuver les divulgations liées à la durabilité et aux changements climatiques. Le comité de gouvernance est également chargé de surveiller la mise en oeuvre de la stratégie d'investissement durable d'Investissements PSP, notamment en ce qui concerne les risques et les possibilités liés aux changements climatiques.

Pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités, les membres du Conseil possèdent collectivement un niveau d'expérience et de compétences approprié, six des administrateurs ayant inscrit la durabilité (y compris les changements climatiques) parmi leurs cinq principaux domaines d'expertise.

Responsabilités de la direction

Chez Investissements PSP, les risques et les possibilités liés aux changements climatiques sont soumis au même cadre de gouvernance que les autres critères d'investissement. Les comptes rendus d'investissement que les équipes de placement dans les classes d'actifs soumettent à l'approbation des comités d'investissement abordent les risques et les possibilités importants liés aux changements climatiques ainsi que les mesures d'atténuation des risques connexes, le cas échéant. Il incombe à la direction d'assurer, par l'entremise d'un comité de membres de la haute direction, la surveillance et la communication des progrès réalisés par rapport aux objectifs de la Stratégie climatique 2022-2026. Au fil de l'évolution de l'approche d'Investissements PSP pour la gestion des risques et des possibilités liés aux changements climatiques, la direction demeure responsable de la supervision et de la mise en oeuvre de l'approche, les décisions de gouvernance et sur des enjeux clés étant soumises de façon appropriée à un comité de haute direction.

Stratégie

Risques et possibilités liés aux changements climatiques

Conformément à son mandat, Investissements PSP s'efforce de gérer les risques et les possibilités importants liés aux changements climatiques, notamment par sa stratégie d'investissement, sa gestion des risques et ses pratiques de propriété active. Les risques liés aux changements climatiques devraient se manifester sur différents horizons temporels et s'intensifier. Nous avons identifié des risques physiques et de transition ainsi que des possibilités susceptibles d'avoir une incidence sur les principaux facteurs financiers clés, tels que les risques de crédit, de marché et de liquidité. Ces risques pourraient avoir une incidence importante sur la valeur de nos investissements dans les délais suivants :

Court terme (avant 2030) : Nous reconnaissons que les risques physiques graves immédiats, tels que la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes, pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance financière et exiger des mesures d'adaptation et de résilience. L'évolution des politiques et des technologies pourrait également modifier les occasions d'investissement et pourrait présenter des possibilités ajustées en fonction du risque dans toute la gamme d'intensité carbonique.

Moyen terme (2030-2040) :

Nous pensons que plusieurs actifs seront exposés à des risques physiques chroniques et graves, ce qui intensifiera les coûts économiques liés à la fréquence et aux répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes. De plus, les investissements à forte intensité de carbone pourraient être soumis à des exigences réglementaires de plus en plus strictes. La capacité de s'adapter rapidement aux changements réglementaires et aux attentes des parties prenantes sera essentielle pour tirer parti de ces occasions d'investissement potentielles, ce qui souligne l'importance de stratégies d'investissement agiles, capables à la fois de gérer les risques tout en maximisant le potentiel des marchés.

Long terme (2040 et au-delà) :

Les scénarios climatiques élaborés en collaboration avec un consultant externe mettent en évidence le contraste entre un scénario d'échec de la transition climatique et un scénario de transition ordonnée vers la carboneutralité. Toutefois, les deux scénarios auraient une incidence sur les rendements à long terme ajustés en fonction du risque du fait de l'augmentation des risques physiques chroniques.

Pour en savoir plus sur notre approche en matière d'investissement durable, se reporter à la section « Cadre de placement » du présent rapport.

Incidence des risques et des possibilités liés aux changements climatiques sur nos activités, notre stratégie et notre planification financière

Nous continuons d'évaluer et de gérer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques dans le cadre de notre stratégie d'investissement dans un contexte macroéconomique, géopolitique, réglementaire et de marché en évolution. Investissements PSP se consacre à établir des capacités fondamentales et à améliorer la cohérence de l'évaluation des risques et des possibilités liés aux changements climatiques à l'échelle de son organisation. Ces efforts soutiennent l'adaptation et la résilience du portefeuille et pourraient contribuer à la préservation de la valeur et à la création de valeur à long terme.

Nous continuons de faire appel à des consultants externes et d'utiliser des plateformes de données externes pour nous aider à évaluer les répercussions physiques des changements climatiques sur nos actifs réels et, le cas échéant, sur d'autres actifs pertinents de notre portefeuille, et à en tenir compte dans l'ensemble de nos décisions d'investissement et de nos activités de gestion d'actifs.

Les comptes rendus des recommandations d'investissement présentés à un comité de haute direction et au comité de placements et de risques du Conseil abordent ces risques et possibilités importants liés aux changements climatiques ainsi que les mesures d'atténuation connexes, le cas échéant.

Résilience climatique de notre stratégie

Nous cherchons à intégrer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques dans la conception de notre portefeuille et la gestion des risques, afin de renforcer la résilience du portefeuille et de soutenir notre stratégie globale. La résilience de notre portefeuille stratégique est évaluée au moyen d'une analyse descendante de divers scénarios climatiques, et nous comparons les résultats à ceux du portefeuille de référence fourni annuellement par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada¹. Notre analyse des scénarios indique que l'approche de gestion active d'Investissements PSP, la conception dynamique de son portefeuille et ses décisions d'investissement conscientes des changements climatiques ont permis d'améliorer la position du portefeuille stratégique du point de vue du risque et du rendement par rapport au portefeuille de référence fourni à Investissements PSP, dans tous les scénarios climatiques analysés, allant d'une transition vers la carboneutralité avec une limite de réchauffement de 1,5 °C jusqu'à un réchauffement élevé.

Pour plus de précisions sur notre stratégie de prise de décisions en matière d'investissement, se reporter au processus d'évaluation des risques ascendant ci-dessous et à la section « Cadre de placement » du présent rapport.

¹ Pour de plus amples renseignements, se reporter à [l'Énoncé des principes, normes et procédures en matière de placement pour l'actif géré par Investissements PSP](#).

Gestion des risques

Dans cette section, nous présentons un aperçu de notre de stratégie de gestion des risques en lien avec les changements climatiques au 31 mars 2026. Nos processus et politiques de gestion des risques sont présentés plus en détail aux sections « Cadre de placement » et « Gestion de risque » du présent rapport.

Nos processus de détermination et de surveillance des risques servent à répertorier, à évaluer et à surveiller les nouveaux risques et les risques en évolution susceptibles d'avoir une incidence sur nos objectifs. Les risques et les possibilités liés à la durabilité, y compris au climat, font partie de nos risques transversaux. Notre Énoncé sur l'appétit pour le risque et les politiques sous-jacentes en matière de gestion des risques sont examinés et approuvés chaque année par le Conseil et son comité, et collectivement, ils orientent notre approche à l'égard de ces risques. Pour plus de précisions sur les analyses de scénarios au niveau du portefeuille, se reporter à la section « Stratégie ».

Au niveau des investissements et dans le cadre de notre mandat, le cas échéant, notre processus de contrôle diligent comprend une évaluation des risques physiques et de transition importants, ainsi que des possibilités, en fonction de la sensibilité d'un actif ou d'une entreprise aux risques climatiques. Les investissements gérés à l'interne sont analysés, le cas échéant, en fonction des risques climatiques à long terme susceptibles de nuire à la valeur d'entreprise¹ en tenant compte du secteur d'activité et de la zone géographique. Notre processus de contrôle diligent inclut

également une évaluation des plans de transition, des rapports sur les émissions et de l'exposition aux risques physiques dans différents scénarios climatiques, le cas échéant.

Pour les placements gérés à l'externe, notre cadre d'investissement cherche à intégrer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques importants du point de vue financier, ainsi que les risques et possibilités liés aux changements climatiques. Nous nous efforçons également d'examiner, lorsque cela est pertinent, les approches des nouveaux commandités et gestionnaires externes en matière de changements climatiques dans leurs activités d'investissement. Nous cherchons à collaborer avec des consultants externes et des experts du secteur afin d'aligner nos évaluations d'investissement sur les pratiques du marché. Nous visons à améliorer notre compréhension des risques liés aux changements climatiques et à explorer les corrélations potentielles avec la performance financière, notamment les risques de baisse. De plus, nous cherchons activement des occasions pour tirer parti de l'économie à faible intensité de carbone, dont l'influence sur l'innovation et la croissance offre des perspectives intéressantes pour les stratégies d'investissement à long terme.

En tant que propriétaire actif, Investissements PSP peut chercher, lorsque cela est pertinent et approprié, à influencer les mesures climatiques prises par les sociétés de son portefeuille en encourageant l'évaluation des risques et des possibilités importants liés aux changements climatiques dans l'ensemble des chaînes de valeur. Pour ce faire, nous soutenons l'élaboration de plans et de stratégies d'atténuation solides et encourageons l'alignement avec la norme IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, ou des normes équivalentes, à des fins de transparence et de gestion des risques.

Notre engagement est adapté au type d'investissement, au degré d'exposition et à l'horizon temporel, qu'il s'agisse de classes d'actifs publics ou privés². Nous cherchons à influencer la gouvernance, la gestion des risques et la présentation d'informations sur la durabilité pour qu'elles soient cohérentes avec notre mandat grâce au dialogue direct, à la collaboration et au vote par procuration.

¹ Ici et tout au long du document, la valeur d'entreprise est définie par la somme de la capitalisation boursière des actions ordinaires à la fin de l'exercice, de la capitalisation boursière des actions privilégiées à la fin de l'exercice et des valeurs comptables de la dette totale et des participations minoritaires. Aucune déduction de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie n'est effectuée pour éviter la possibilité d'obtenir des valeurs d'entreprise négatives.

² Aux fins du présent rapport, les classes d'actifs publics et les classes d'actifs privés font référence aux regroupements de classes d'actifs à l'échelle du portefeuille, conformément à la structure de placement d'Investissements PSP, et ne reflètent pas l'étendue des mesures liées aux changements climatiques. Les classes d'actifs publics comprennent les placements dans des actions cotées et dans des titres à revenu fixe des gouvernements. Les classes d'actifs privés comprennent les placements en infrastructures, les placements privés, les titres de créance, les placements en ressources naturelles et d'autres classes d'actifs privés, qui peuvent détenir des titres privés et des titres cotés en bourse, soit directement, soit par l'intermédiaire de structures de fonds des placements sous-jacents.

Indicateurs et cibles

Nous utilisons des indicateurs clés liés aux changements climatiques pour surveiller, gérer et divulguer l'exposition de notre portefeuille aux risques liés aux changements climatiques.

Ces indicateurs comprennent les émissions financées¹, l'empreinte carbone du portefeuille¹, l'intensité carbone moyenne pondérée et la Taxonomie des actifs verts d'Investissements PSP. Consulter les sous-sections « Informations supplémentaires sur les indicateurs liés aux changements climatiques » et « Informations supplémentaires sur l'application des normes du PCAF » ainsi que « Énoncés prospectifs, avertissement et mise en garde additionnelle concernant les informations liées à la durabilité ».

Résultats²

Le calcul de nos indicateurs liés aux changements climatiques s'applique à 76 % de notre portefeuille d'investissement³ au 31 mars 2026 (74 % au 31 mars 2025).

	2026	2025
Émissions financées (kilotonnes de CO₂e)		
Classes d'actifs publics	4 225	3 703
Classes d'actifs privés	4 435	4 777
Total – Émissions financées (kilotonnes de CO₂e)	8 660	8 480
Actif sous gestion ajusté dans le périmètre (millions \$)		
Classes d'actifs publics	109 020	87 242
Classes d'actifs privés	178 749	173 310
Total	287 769	260 552
Empreinte carbone totale (tonnes de CO₂e/million \$)	30	33
Intensité carbone moyenne pondérée (tonnes de CO₂e/million \$)		
Classes d'actifs publics	114	109
Classes d'actifs privés	80	116
Total – Intensité carbone moyenne pondérée (tonnes de CO₂e/million \$)	93	114

Au cours de l'exercice 2026, l'actif sous gestion ajusté dans le périmètre a augmenté de 10 %, tandis que les émissions financées ont légèrement augmenté de 2 %, ce qui a entraîné une diminution de 9 % de l'empreinte carbone de notre portefeuille. L'intensité carbone moyenne pondérée a diminué d'environ 18 %, ce qui s'explique en partie par la cession de certains actifs à émissions plus élevées.

Depuis la publication de sa Stratégie climatique 2022-2026, Investissements PSP a réduit son intensité carbone moyenne pondérée d'environ 20 % par rapport à l'exercice de référence de 2021. La diminution est influencée par plusieurs facteurs, notamment un niveau plus élevé de l'actif sous gestion ajusté dans le périmètre, des modifications de la composition du portefeuille, le recours accru aux données sur les GES réelles divulguées plutôt qu'aux estimations, et les fluctuations de l'actif sous gestion ajusté, en partie dues à la conjoncture macroéconomique.

¹ Ces indicateurs s'appuient sur les normes du Partnership for Carbon Accounting Financials (« PCAF »).

² Des différences peuvent survenir en raison d'arrondissements.

³ Sur la base de notre actif sous gestion ajusté.

Taxonomie des actifs verts

La première Stratégie climatique 2022-2026 d'Investissements PSP s'appuyait sur la Taxonomie des actifs verts d'Investissements PSP, un système de classification interne. La Taxonomie des actifs verts a guidé notre approche en matière de mesure et de gestion des changements climatiques en nous permettant de surveiller l'exposition aux actifs verts, en transition ou à forte intensité de carbone, tels que définis dans la méthodologie de la Taxonomie des actifs verts.

Dans le cadre de la Stratégie climatique 2022-2026, nous nous sommes fixé des cibles en 2022 afin de soutenir l'harmonisation de notre approche de placements avec la transition mondiale vers la carboneutralité, comme l'illustre la figure 1 ci-après.

À l'exercice 2026, nos actifs verts ont atteint 78,9 milliards de dollars, dépassant ainsi notre cible de 70 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 4 % par rapport à l'exercice 2025, qui s'explique par plusieurs facteurs, notamment une augmentation de l'actif sous gestion ajusté d'Investissements PSP dans le périmètre, une amélioration de la couverture des données et une réduction de l'intensité des émissions de GES par les sociétés du portefeuille.

Nos actifs en transition ont atteint 15,3 milliards de dollars, dépassant aussi notre cible de 7,5 milliards de dollars.

Cela représente une augmentation de 47 % par rapport à l'exercice 2025, attribuable essentiellement à l'amélioration de la couverture des données et à l'augmentation de l'actif sous gestion ajusté d'Investissements PSP dans le périmètre.

Nos actifs à forte intensité de carbone ont diminué de 22 % au cours de l'exercice 2026, reflet de l'amélioration de la couverture des données et des modifications de la composition du portefeuille. Au 31 mars 2026, nos actifs à forte intensité de carbone totalisaient 4,9 milliards de dollars, contre une cible de 3,9 milliards de dollars. Plusieurs facteurs ont influencé les progrès réalisés par rapport à la cible visant les actifs à forte intensité de carbone, notamment le perfectionnement des méthodes d'évaluation au cours de l'exercice 2022, qui a permis d'améliorer le recensement et le classement des investissements à forte intensité carbone, sans ajustements correspondants de la base de référence. Par conséquent, les résultats inférieurs à la cible initiale à la fin de l'exercice 2026 découlent plutôt de la modification des méthodes que de la composition du portefeuille.

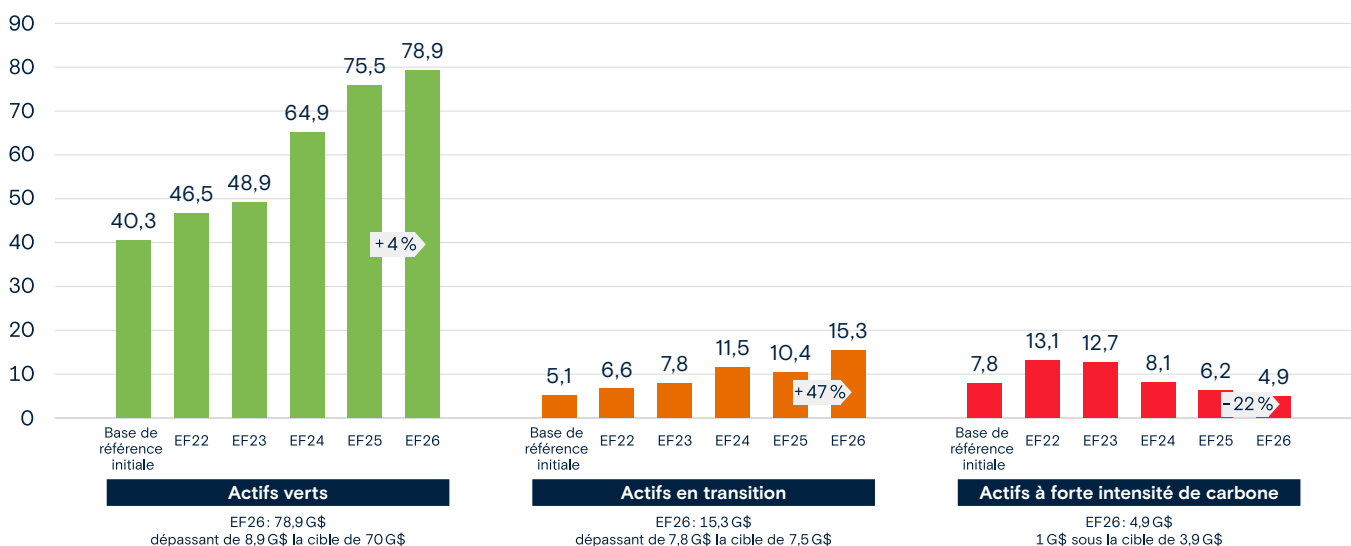
Au cours de l'exercice 2026, nous avons poursuivi nos efforts de collecte de données pour l'ensemble des investissements dans les classes d'actifs privés, tant pour nos investissements directs que ceux faits à travers des fonds. Environ 67 % de l'actif sous gestion

ajusté dans le périmètre sont directement divulgués par les sociétés du portefeuille, par rapport à une cible de 80 % (66 % pour l'exercice 2025). Bien que nous n'ayons pas pleinement atteint notre cible, les progrès ont été influencés par des facteurs qui échappent largement au contrôle direct d'Investissements PSP, notamment le rythme de l'adoption volontaire de la présentation d'informations financières sur les GES au sein des classes d'actifs privés, le degré de maturité variable du processus de production de rapports dans l'ensemble des secteurs et des régions, ainsi que la croissance de l'actif sous gestion dans le périmètre, laquelle a fait augmenter le dénominateur au cours de la période visée par la stratégie.

Par ailleurs, l'objectif visant à garantir que les actifs représentant 50 % de notre empreinte carbone disposent de plans de transition matures et fondés sur la science d'ici à 2026 n'a pas été pleinement atteint. Cette situation s'explique par les défis pratiques et les enjeux structurels liés à la réalisation d'engagements de décarbonation reposant sur des données scientifiques dans des régions, des secteurs et des types d'actifs divers, particulièrement dans un contexte où les cadres réglementaires, la disponibilité des données et la préparation à la transition n'évoluent pas au même rythme.

Les cibles pour l'exercice 2026 sont maintenant closes.

Figure 1: Résultats de notre Taxonomie des actifs verts en milliards de dollars canadiens pour l'exercice 2026



Nous appliquons le même périmètre de calcul que pour les indicateurs liés aux changements climatiques, à l'exception des actifs en cours de développement, qui sont exclus des indicateurs liés aux changements climatiques, mais sont inclus dans la Taxonomie des actifs verts.

Cadre de référence des obligations vertes

Depuis 2022, le programme d'obligations vertes d'Investissements PSP, régi par son Cadre de référence des obligations vertes (publié initialement à l'exercice 2022 et mis à jour aux exercices 2024 et 2026), vise à permettre la mobilisation de capitaux et les investissements pour des projets nouveaux et existants qui favorisent la mise en place d'avantages environnementaux et climatiques afin de soutenir le développement durable. Le produit net tiré de l'émission d'obligations vertes est affecté aux actifs admissibles qui soutiennent ou facilitent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Le Cadre de référence des obligations vertes a été mis à jour en octobre 2025, en fonction des pratiques courantes sur le marché. De plus amples renseignements sur ces modifications sont présentés dans le Cadre de référence des obligations vertes.

Au cours de l'exercice 2026, nous avons émis une obligation verte d'un montant de 1 milliard de dollars, ce qui a fait passer le financement par obligations durables de PSP Capital Inc., filiale en propriété exclusive d'Investissements PSP, à 10,3 % de l'encours de la dette totale au 31 mars 2026, atteignant ainsi notre cible de 10 %. Cette cible est maintenant close. Consulter notre Cadre de référence des obligations vertes pour obtenir plus de renseignements.

Informations supplémentaires sur les indicateurs liés aux changements climatiques

Investissements PSP reconnaît la complexité et l'évolution rapide des exigences et des méthodologies en matière de divulgation d'informations sur la durabilité et les changements climatiques. Nous nous efforçons de mettre à jour continuellement notre approche en nous appuyant sur les meilleures pratiques et les cadres réglementaires en constante évolution. Des facteurs externes, tels que les conditions du marché et les changements réglementaires, ainsi que des facteurs internes, tels que les décisions d'investissement et l'évolution de la stratégie climatique, peuvent avoir une incidence sur nos indicateurs liés aux changements climatiques. Les estimations utilisées dans les calculs sont basées sur les meilleures informations disponibles au moment de la publication, conformément à la méthodologie de calcul des indicateurs liés aux changements climatiques d'Investissements PSP, et peuvent être modifiées en fonction d'événements futurs. Lorsque des modifications importantes sont apportées à notre méthodologie et à nos estimations, les données comparatives sont révisées, au besoin, afin de les rendre conformes aux modifications.

Nos indicateurs liés aux changements climatiques

Nous avons convergé vers les indicateurs liés aux changements climatiques suivants afin de surveiller, gérer et divulguer l'exposition de notre portefeuille aux risques liés aux changements climatiques:

- **Émissions financées :** pour surveiller les émissions de GES associées à notre portefeuille.
- **Empreinte carbone du portefeuille :** pour surveiller les émissions de GES associées à notre portefeuille en millions de dollars investis, à des fins de comparaison.
- **Intensité carbone moyenne pondérée :** pour comprendre et divulguer l'intensité des émissions de GES de notre portefeuille.

La méthodologie utilisée par Investissements PSP pour calculer les émissions financées et l'empreinte carbone du portefeuille s'appuie sur les normes du PCAF, qui reposent sur le Guide technique du [Protocole des gaz à effet de serre pour le calcul des émissions de portée 3, catégorie 15 \(investissements\)](#). Nous appliquons une approche de consolidation de contrôle opérationnel à notre périmètre organisationnel.

Méthodologie

Indicateur	Émissions financées et empreinte carbone – inspirées du PCAF	Intensité carbone moyenne pondérée
Description	<p>Émissions financées : Émissions totales de GES pour un portefeuille sur la base de la part proportionnelle de la valeur totale de l'entreprise.</p> <p>Empreinte carbone : Émissions financées normalisées par l'actif net sous gestion ajusté dans le périmètre.</p>	Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité de carbone
Formule	<p>Facteur d'attribution</p> $\frac{\text{Valeur des placements}_i}{\text{Total des capitaux propres}_i + \text{dette}_i}$	$\sum_i^n \frac{\text{Valeur des placements}_i}{\text{Actif sous gestion ajusté dans le périmètre}} * \frac{\text{Émissions de GES}_i}{\text{Revenus}_i}$
	<p>Émissions financées</p> $\sum_i^n \text{Facteur d'attribution}_i * \text{Émissions de GES}_i$	
	<p>Empreinte carbone</p> $\frac{\text{Émissions financées}}{\text{Actif sous gestion ajustés dans le périmètre}}$	

Définitions de formule :

- « **i** » représente chaque société du portefeuille inclus dans le calcul.
- « **n** » représente la limite supérieure de la somme.
- « **Valeur des placements** » représente l'exposition économique et reflète la juste valeur de l'investissement, à l'exception des produits dérivés pour lesquels elle représente leur valeur notionnelle.
- « **Total des capitaux propres + dette** » représente la somme des capitaux propres les plus récents disponibles à leur juste valeur et de la dette courante et à long terme la plus récente disponible des sociétés du portefeuille, telle qu'elles figurent dans leur bilan, à l'exception des éléments suivants :
 - Classes d'actifs publics : Valeur d'entreprise incluant la trésorerie (VEIT) au lieu du total des capitaux propres et de la dette, conformément aux recommandations du PCAF.
 - Classes d'actifs privés : Lorsque la dette totale n'est pas disponible, nous utilisons la dette nette.
 - Immobilier : La valeur de la participation au capital est utilisée comme facteur d'attribution pour évaluer notre part des émissions, alors que le PCAF recommande d'utiliser la valeur des biens immobiliers à l'origine.

- « **Actif sous gestion ajusté dans le périmètre** » représente l'agrégation de la Valeur des placements du périmètre. Pour plus d'informations sur l'actif sous gestion ajusté du périmètre, consulter la section « Périmètre ».
- « **Émissions de GES** » représentent, dans la mesure du possible, les émissions de portée 1 et 2 de nos sociétés en portefeuille se rapportant aux données pour l'année complète la plus récente au 31 mars 2026. Les émissions de portée 2 comprennent une combinaison d'émissions basées sur l'emplacement et basées sur le marché. De plus, en raison des différents échéanciers de divulgation et des délais dans la disponibilité des données, il peut arriver que les entreprises fournissent leurs émissions de GES avec un ou deux ans de retard par rapport à la fin de l'exercice fiscal le plus récent d'Investissements PSP.
- « **Revenus** » représentent les revenus d'exploitation des sociétés du portefeuille pour la même période que les émissions de GES.

Périmètre

Classes d'actifs publics

- **Dans le périmètre** : Les actions détenues en positions longues dans des stratégies d'actions, y compris celles détenues par des gestionnaires ou des fonds externes (y compris des fonds négociés en bourse), l'exposition aux actions sous-jacentes détenues par le biais de certains swaps de produits dérivés, et les obligations de sociétés inscrites en bourse.
- **Hors du périmètre** : Les actions détenues dans des stratégies longues-courtes, les obligations gouvernementales et de sociétés non inscrites en bourse, les liquidités et les instruments du marché monétaire, l'endettement des sociétés et les autres produits dérivés hors du périmètre.

Classes d'actifs privés

- **Dans le périmètre** : Les investissements directs et dans des fonds de toutes les classes d'actifs privés.
- **Hors du périmètre** : Les actifs en cours de développement dans le cadre de placements privés directs et en co-investissement, les soldes liés au fonds de roulement, les liquidités, l'endettement des sociétés et les fonds de fonds.

Sources d'estimations et incertitudes

Des jugements, des estimations et des hypothèses ont été utilisés dans la préparation de ce rapport afin de quantifier les indicateurs liés aux changements climatiques. Investissements PSP utilise autant que possible des informations provenant de sources primaires. Toutefois, en raison des limites découlant de la disponibilité des données des sociétés du portefeuille, certaines données sont parfois estimées à l'aide de sources indirectes.

Ces jugements et hypothèses concernent principalement ce qui suit :

- **Émissions de GES :** Nous utilisons les données sur les émissions de GES provenant de tiers, soit directement communiquées par les sociétés du portefeuille, soit issues de sources de données exclusives. Les données sur les GES des sociétés du portefeuille ne sont généralement pas examinées ou vérifiées par un tiers. Cela limite de façon importante notre degré de confiance à l'égard de l'intégrité des divulgations des sociétés du portefeuille, d'autant plus que celles-ci peuvent utiliser des méthodologies différentes pour calculer et présenter leurs émissions de GES.

Lorsque les données divulguées ne sont pas disponibles ou sont incomplètes, nos estimations reposent principalement sur les facteurs d'émission par unité de revenu ou d'actif pour le secteur. Dans les cas où les émissions partielles sont disponibles (par exemple, seules les émissions de portée 1 ou 2 sont déclarées par la société) et jugées fiables, les émissions totales sont estimées à partir d'une combinaison de données réelles et d'estimations spécifiques calculées conformément à notre méthodologie interne.

La disponibilité, la qualité et la fiabilité des données varient considérablement selon le secteur, le sous-secteur et la portée des émissions. Dans certains cas, une analyse spécifique peut indiquer que les émissions divulguées par une entreprise ne sont pas fiables. Dans ces cas, nous continuons à nous fier à des estimations basées sur des données d'activité physique ou des indicateurs de substitution utilisant des données sur les revenus/VEIT. Nous continuons à collaborer avec les sociétés de notre portefeuille afin d'améliorer la qualité des données et d'affiner nos méthodologies.

- **Classification sur la Taxonomie des actifs verts :** Nous nous appuyons également sur les données de GES pour classer les actifs selon la Taxonomie des actifs verts d'Investissements PSP, qui est donc soumise aux mêmes limitations que nos données sur les émissions de GES. Cela limite de façon importante notre degré de confiance à l'égard de l'intégrité des informations divulguées par les sociétés du portefeuille.

Informations supplémentaires sur l'application des normes du PCAF

Notre calcul des indicateurs liés aux changements climatiques s'appuie sur la méthodologie du PCAF et des informations supplémentaires sur son application sont présentées ci-dessous :

1. Périmètre des calculs :

- **Base de mesure :** Dans la présente section, les indicateurs liés aux changements climatiques sont calculés en fonction de la valeur des placements plutôt qu'en fonction de la valeur liquidative, qui est utilisée ailleurs dans le présent rapport. Par conséquent, les indicateurs liés aux changements climatiques ne devraient pas être rapprochés des données du portefeuille fondées sur la valeur liquidative présentées ailleurs dans le présent rapport¹.
- **Traitement des fonds :** La norme PCAF ne fournit pas de recommandations explicites sur les méthodes de calcul des émissions financées pour les fonds de placement privés non cotés en bourse. Étant donné notre exposition importante aux investissements dans des fonds, nous incluons les placements sous-jacents.

• Traitement des produits dérivés :

La norme PCAF ne fournit pas de recommandations sur les méthodes de calcul des émissions financées pour les produits dérivés. Étant donné que nous avons une exposition significative à certains swaps pour lesquels nous disposons d'informations sur les émissions de GES au niveau du placement sous-jacent, nous incluons ces placements.

• Obligations souveraines :

La norme PCAF fournit des indications sur les méthodes de calcul des émissions financées provenant d'obligations souveraines. À l'heure actuelle, notre méthodologie n'inclut pas les obligations souveraines dans les indicateurs liés aux changements climatiques.

• Émissions de portée 3 :

Comme les émissions de portée 3 des sociétés du portefeuille ne sont

pas disponibles ou ne sont pas suffisamment fiables, elles ne sont pas incluses dans nos calculs pour l'instant, bien que leur inclusion soit recommandée par la norme PCAF².

2. Facteurs d'attribution :

- **Disponibilité des données :** Dans les cas où les informations sur l'endettement des sociétés du portefeuille ne sont pas disponibles, une approche fondée uniquement sur les capitaux propres est utilisée. Cela peut entraîner une surestimation du facteur d'attribution d'Investissements PSP. Plus précisément, nos émissions financées pour l'exercice 2026 sont calculées en fonction d'une approche fondée sur la valeur totale de l'entreprise pour 77 % de nos investissements et d'une approche fondée uniquement sur les capitaux propres pour les autres 23 %.

Évaluation de la qualité des données

Pour évaluer la qualité des données sur les émissions de GES utilisées pour le calcul des émissions financées, Investissements PSP utilise la terminologie décrite ci-dessous, qui se fonde sur la norme PCAF. Les notes attribuées à la qualité des données sont pondérées en fonction de la taille de l'investissement. Afin d'évaluer l'amélioration de la qualité au fil du temps, Investissements PSP a calculé une note de qualité des données par classe d'actifs. Pour l'exercice 2026, environ 67 % de notre actif sous gestion ajusté dans le périmètre est directement divulgué par les sociétés du portefeuille (64 % pour l'exercice 2025), obtenant une cote 2 ou moins pour la qualité des données.

Qualité des données pondérée en fonction du placement

Placements en infrastructures	1,8	Cote 1	Émissions vérifiées divulguées par l'entreprise
Titres à revenu fixe des gouvernements	2,0		
Placements en ressources naturelles	2,4	Cote 2	Émissions non vérifiées divulguées par l'entreprise
Actions cotées	2,5		
Placements privés	3,2	Cote 3	Émissions estimées à l'aide de facteurs propres à l'entreprise, y compris des données sur l'activité physique et/ou des émissions partielles divulguées (par exemple, seules les émissions de portée 1 ou 2 sont disponibles)
Placements immobiliers	3,6		
Titres de créance	3,9	Cote 4	Estimation à l'aide des facteurs d'émission par unité de revenus pour le secteur
Total du fonds	2,8		
		Cote 5	Estimation à l'aide des facteurs d'émission par unité d'actif pour le secteur. Nous utilisons la médiane de l'intensité des émissions de GES sur la VEIT

¹ Cette information fournit des renseignements supplémentaires sur la méthode appliquée au cours des périodes antérieures et ne représente pas une modification de l'approche.

² Pour les placements immobiliers, nous incluons les émissions de portée 3 dans notre indicateur basé sur le PCAF, conformément à l'approche « bâtiment entier ».

Améliorations méthodologiques apportées à notre Taxonomie des actifs verts

Depuis la publication de notre méthodologie dans notre Guide sur la Taxonomie des actifs verts, nous avons amélioré la portée de notre Taxonomie des actifs verts en y incluant les obligations de sociétés cotées en bourse et en renforçant les exigences relatives aux actifs verts dans les classes d'actifs publics et privés. En particulier :

- **Sociétés immobilières cotées en bourse (FPI) :** Ces placements occupaient une part importante des actifs vert foncé des marchés de capitaux. Dans l'évaluation initiale, les FPI étaient jugées admissibles à la catégorie vert foncé si elles pouvaient démontrer moins de 80 tonnes d'éq. CO₂ par million de dollars de revenus. Afin de nous aligner sur notre Cadre de référence des obligations vertes, nous avons ajouté un critère supplémentaire pour valider les positions des FPI par rapport aux données sur le bâtiment durable d'une source externe, ceci afin de confirmer si la majeure partie de leurs revenus provient d'activités de « bâtiment durable ». Notre amélioration complique l'accès à cette catégorie de taxonomie des actifs verts pour les FPI, mais elle est plus conforme à la manière dont nous classons les actifs dans le portefeuille immobilier des marchés privés d'Investissements PSP.
- **Actifs en développement :** Dans notre portefeuille immobilier, nous avons identifié plusieurs biens immobiliers en cours de construction qui n'ont pas encore divulgué leurs données d'émissions de GES. Puisque bon nombre de ces actifs visent à obtenir une certification de bâtiment écologique, nous les avons classés comme actifs vert pâle si leur certification est conforme à notre Cadre de référence des obligations vertes. Nous prévoyons qu'ils publieront leurs émissions de GES dès qu'ils seront opérationnels.
- **Actifs vert foncé :** En plus de s'aligner sur les critères de notre Cadre de référence des obligations vertes, tous les actifs vert foncé doivent divulguer leurs données relatives aux GES. De plus, les actifs vert foncé ne doivent pas dépasser 80 tonnes d'éq. CO₂ par million de dollars de revenus pour maintenir ce classement.
- **Immobilier commercial :** Afin d'utiliser au mieux les informations disponibles sur le marché concernant les trajectoires de transition, nous exigeons de tous les actifs vert foncé en immobilier qu'ils démontrent leur conformité avec le Cadre de référence des obligations vertes à la fois par une certification et par leur performance en matière d'émissions de GES par rapport aux trajectoires de décarbonation du sous-secteur à 1,5 °C du [Carbon Risk Real Estate Monitor \(CRREM\)](#).

Énoncés prospectifs, avertissement et mise en garde additionnelle concernant les informations liées à la durabilité

Aux fins des énoncés prospectifs ainsi que des avertissements et mises en garde connexes figurant dans le présent rapport, « Investissements PSP » comprend Investissements PSP ainsi que ses administrateurs, dirigeants et employés, conseillers, mandataires, filiales et sociétés affiliées.

De temps à autre, Investissements PSP formule des énoncés prospectifs qui reflètent les hypothèses, attentes, objectifs, stratégies et intentions de la direction à la date du présent rapport. Ces énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'emploi de termes tels que « anticiper », « croire », « estimer », « s'attendre à », « perspectives », « planifier », « projeter », « avoir l'intention de », « pouvoir » ou d'autres expressions similaires, ainsi qu'à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel tels que « sera », « devrait », « pourrait » ou d'autres termes ou expressions comparables.

Le présent rapport comprend également des énoncés prospectifs liés à la durabilité, qui comportent par nature un caractère prédictif et spéculatif et présentent un degré supplémentaire de risque et d'incertitude, les processus, méthodologies et enjeux concernés étant complexes, et les données, modèles et méthodologies liés à la durabilité utilisés étant souvent relativement nouveaux et en évolution rapide.

Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes inhérents, puisqu'ils sont liés à des événements ou sont tributaires de circonstances futures. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté d'Investissements PSP, peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, Investissements PSP ne peut garantir la réalisation de ces énoncés prospectifs, et aucune déclaration n'est faite quant à leur concrétisation; ses activités d'investissement futures peuvent différer de celles décrites dans le présent rapport. Le rendement passé ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du rendement futur. Investissements PSP décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport. Il convient de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs ni de se fonder sur ces informations à une autre date que celle du présent rapport.

Le présent rapport est fourni à titre indicatif seulement. Il ne devrait pas être considéré comme la base d'une décision de placement et ne constitue ni une notice d'offre ni un prospectus. Il ne constitue pas et ne fait pas partie d'une offre ou d'une invitation visant la vente ou l'émission de titres, ni d'une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres. Ce rapport, en tout ou en partie, ainsi que sa distribution ne doivent pas servir de fondement ni être invoqués, dans le cadre d'un contrat ou d'une décision de placement s'y rapportant.

La distribution du présent rapport, ou de toute partie de celui-ci, peut être soumise à des restrictions légales dans certains territoires. Toute personne entrant en possession du présent rapport ou d'une partie de celui-ci doit s'informer au sujet de ces restrictions et s'y conformer. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres pour qui que ce soit dans un territoire où il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Le présent rapport n'est pas tenu d'être préparé ou déposé conformément aux lois canadiennes, australiennes ou américaines sur les valeurs mobilières, et les informations qu'il contient ne doivent pas être considérées comme intégrées par référence dans tout document déposé en vertu des lois sur les valeurs mobilières de tout territoire.

Aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est faite ou donnée par ou au nom d'Investissements PSP quant à l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité ou la fidélité des informations ou des opinions contenues dans le présent rapport, ou quant à toute erreur, omission ou inexactitude, négligence ou autrement, dans les informations ou les opinions contenues dans le présent rapport, ou quant à la pertinence ou à la justesse des informations ou des opinions contenues dans le présent rapport à quelque fin que ce soit, et aucune responsabilité n'est acceptée par Investissements PSP à l'égard de ces informations ou opinions.

Sans préjudice de ce qui précède, Investissements PSP n'accepte aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, pour toute perte résultant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation du présent rapport ou en lien avec celui-ci.

Les informations contenues dans le présent rapport sont fournies à la date du présent rapport et peuvent faire l'objet de mises à jour, de compléments d'information, de révisions, de vérifications ou de modifications, et ces informations pourraient changer de façon importante. Investissements PSP décline expressément toute responsabilité et n'a aucune obligation de mettre à jour ou de maintenir à jour l'information contenue dans le présent rapport, de corriger les inexactitudes qui pourraient devenir apparentes, ou d'informer toute personne du résultat de toute révision des présents énoncés, sauf dans la mesure où Investissements PSP serait tenu de le faire en vertu des lois ou réglementations applicables, et toute opinion exprimée dans le présent rapport peut être modifiée sans préavis.

Lors de la préparation des informations liées à la durabilité contenues dans le présent rapport, Investissements PSP a formulé un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses clés. Les processus, les méthodes et les enjeux évalués sont complexes. Les données, les modèles et les méthodes liées à la durabilité que nous avons utilisés sont souvent relativement nouveaux, évoluent rapidement et ne correspondent pas aux mêmes normes que celles utilisées dans le contexte des informations financières ou connexes. Ils ne font pas non plus l'objet des mêmes normes de divulgation ou de normes équivalentes, de mêmes points de référence historiques, de références comparatives ou de principes comptables acceptés à l'échelle mondiale. Les données historiques ne peuvent ainsi servir d'indicateurs solides de l'évolution des trajectoires futures, dans le cas des changements climatiques et de son évolution. Les résultats des modèles, les données traitées et les méthodologies sont également susceptibles d'être affectés par la qualité des données sous-jacentes, laquelle peut être difficile à évaluer. Nous nous attendons à ce que les lignes directrices sectorielles, les normes, les pratiques du marché et la réglementation dans ce domaine continuent d'évoluer. Il existe également des défis liés à la capacité d'accéder aux données en temps opportun et au manque d'uniformité et de comparabilité entre les données disponibles.

Cela signifie que les énoncés prospectifs, les informations et les cibles liées à la durabilité abordés dans le présent rapport comportent un degré supplémentaire de risque et d'incertitude inhérents. Les énoncés prospectifs liés à la durabilité sont intrinsèquement prédictifs et spéculatifs, et ils comportent des risques et des incertitudes, car ils se rapportent à des événements et dépendent de circonstances futures. De nombreux facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels et les développements diffèrent considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les suivants :

- des changements au cadre réglementaire en matière de durabilité dans lequel Investissements PSP exerce ses activités, y compris les approches gouvernementales et les traitements réglementaires relatifs aux informations à fournir liées à la durabilité et les exigences de présentation;
- l'incidence de procédures judiciaires ou autres à l'encontre d'Investissements PSP ou d'autres acteurs de l'industrie;
- les risques liés aux projections relatives aux changements climatiques, y compris, par exemple, l'évolution des changements climatiques et leurs répercussions, les changements dans l'évaluation scientifique des impacts des changements climatiques, des trajectoires de transition et de l'exposition future aux risques, ainsi que les limitations des prévisions utilisées dans les scénarios climatiques;
- les modifications apportées aux normes, modèles ou méthodologies de divulgation en matière de durabilité utilisés pour évaluer et établir des objectifs liés à la durabilité, ou l'adoption de nouvelles normes, modèles ou méthodes, ce qui pourrait entraîner des révisions des données présentées et un manque de compatibilité ou de comparabilité;

- les changements et les défis liés à la disponibilité, à la qualité, à l'exactitude, à la vérifiabilité des données sur la durabilité, ainsi que les lacunes dans les données, pourraient entraîner des fluctuations d'une année à l'autre ou des différences dans la qualité des données obtenues, ce qui pourrait mener à des révisions des données présentées ultérieurement, de sorte que ces données pourraient ne pas être compatibles ou comparables d'une année à l'autre;
- les scénarios climatiques et les modèles qui les analysent comportent des limitations qui sont sensibles aux principaux paramètres et hypothèses, eux-mêmes assujettis à une certaine incertitude;
- les mesures prises à l'échelle mondiale pourraient ne pas être efficaces pour gérer les risques pertinents liés à la durabilité, notamment les risques liés aux changements climatiques, à la nature et aux droits de la personne;
- l'évolution des attentes à l'égard des enjeux liés à la durabilité signifie que ce qui est considéré comme approprié, complet ou conforme aux pratiques du marché en matière de divulgation relative à la durabilité pourrait évoluer.

À la lumière de l'incertitude quant à l'évolution des politiques et à la réponse des marchés à l'égard des changements climatiques et à d'autres enjeux liés à la durabilité, y compris entre les régions, et de l'efficacité de ces réponses, et à mesure que les pratiques du marché et la qualité et la disponibilité des données évoluent, Investissements PSP pourrait devoir mettre à jour les modèles et les méthodologies qu'elle utilise, ou modifier son approche concernant l'analyse de la durabilité. Elle pourrait être tenue de modifier, de mettre à jour et de recalculer les informations liées à la durabilité et leurs évaluations à l'avenir (y compris ses ambitions, ses objectifs, ses engagements et ses cibles en matière de durabilité) ou son évaluation de ses progrès à ces égards. La révision des données sur la durabilité pourrait faire en sorte qu'elles ne sont plus compatibles ou comparables d'une année à l'autre.

Les informations contenues dans le présent rapport peuvent comprendre des indicateurs non financiers, des estimations ou d'autres informations qui sont assujetties à des incertitudes importantes, notamment la méthodologie, la collecte et la vérification des données, les diverses estimations et hypothèses, ainsi que les données sous-jacentes obtenues de la part de tiers.

Le présent rapport pourrait contenir des graphiques, des éléments infographiques, des boîtes de texte et des références qui visent à fournir un aperçu général de certains éléments du présent rapport et à améliorer l'accessibilité du rapport pour les lecteurs et lectrices. Ces graphiques, éléments infographiques, boîtes de texte et références sont conçus pour être lus dans le contexte du présent rapport dans son ensemble.

Tous les énoncés prospectifs ultérieurs, sous une forme écrite ou orale, liés au contenu du présent rapport et attribuables à Investissements PSP ou à toute autre personne agissant en son nom sont entièrement et expressément visés par les facteurs susmentionnés.

Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant

À l'intention du conseil d'administration de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard des indicateurs de performance sélectionnés de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (collectivement « les indicateurs de performance sélectionnés »), tel qu'ils sont présentés à l'annexe A.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation des indicateurs de performance sélectionnés conformément aux critères applicables définis dans l'annexe B (les « critères applicables »). La direction est également responsable de la sélection des critères applicables utilisés et du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'indicateurs de performance sélectionnés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sous forme d'assurance limitée à l'égard des indicateurs de performance sélectionnés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre et des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCCM) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à avoir une assurance limitée que les indicateurs de performance sélectionnés sont exempts d'anomalies significatives.

Une mission d'assurance limitée implique la mise en oeuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques et autres procédures) et l'évaluation des éléments probants obtenus. Les procédures comprennent également l'évaluation du caractère approprié, dans les circonstances, de l'utilisation par Investissements PSP des critères applicables aux fins de la préparation des indicateurs de performance sélectionnés. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d'y avoir des risques d'anomalies significatives dans les indicateurs de performance sélectionnés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Voici quelques-unes des procédures mises en oeuvre dans le cadre de notre mission :

- Des demandes d'informations auprès des membres pertinents de la direction et du personnel qui sont responsables de la préparation et de la présentation des indicateurs de performance sélectionnés;
- Acquérir une compréhension des données sous-jacentes utilisées à titre de données d'entrée dans le calcul des indicateurs de performance sélectionnés;
- Acquérir une compréhension du processus utilisé pour préparer et présenter les indicateurs de performance sélectionnés;
- Vérifier la concordance, tester et recalculer les données sous-jacentes relatives aux indicateurs de performance sélectionnés sur la base d'un échantillon.

Les procédures mises en oeuvre dans une mission d'assurance limitée ont une nature et un calendrier différents par rapport à celles mises en oeuvre dans une mission d'assurance raisonnable effectuée conformément aux Normes canadiennes de missions de certification. De ce fait, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est nettement moindre que l'assurance qui aurait été obtenue s'il s'était agi d'une mission d'assurance raisonnable. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion sous forme d'assurance raisonnable sur la question de savoir si les indicateurs de performance sélectionnés ont été préparés, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Notre indépendance et notre gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles sur l'indépendance et aux autres règles de déontologie des règles ou du code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Limites inhérentes importantes

L'exactitude des données relatives à l'environnement comporte des limites inhérentes, étant donné la nature des données et les méthodes utilisées pour les déterminer. La sélection de différentes techniques d'évaluation acceptables peut donner lieu à des résultats sensiblement différents. Le niveau de précision des différentes techniques d'évaluation peut également varier.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les indicateurs de performance sélectionnés pour l'exercice clos le 31 mars 2026 n'ont pas été préparés, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Critères applicables conçus à une fin particulière

Les indicateurs de performance sélectionnés ont été préparés conformément aux critères applicables afin d'aider Investissements PSP à présenter les indicateurs de performance sélectionnés au conseil d'administration. Par conséquent, elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125494

Montréal, Canada
Le 25 mai 2026

Annexe A

Investissements PSP
Indicateurs de performance sélectionnés
Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

Indicateurs de performance sélectionnés	Unité de mesure	Exercice clos le 31 mars 2026
Émissions financées totales	Kilotonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (kilotonnes de CO ₂ e)	8 660
Empreinte carbone totale	Tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone par million de dollars investis (tonnes de CO ₂ e/million \$)	30
Intensité carbone moyenne pondérée (« WACI »)	Tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone par million de dollars de revenus (tonnes de CO ₂ e/million \$)	93

Annexe B

Investissements PSP
Critères applicables
Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

Indicateurs de performance sélectionnés	Définitions
Émissions financées totales	<p>Description : Émissions totales de gaz à effet de serre (« émissions GES ») pour le portefeuille d'Investissements PSP sur la base de sa part proportionnelle de la valeur totale de l'entreprise, calculées selon la formule et les paramètres suivants :</p> $= \sum_i^n \text{Facteur d'attribution}_i * \text{Émissions de GES}_i$ <p>Le facteur d'attribution est calculé selon la formule suivante :</p> $= \frac{\text{Valeur des placements}_i}{\text{Total des capitaux propres}_i + \text{dette}_i}$
Empreinte carbone totale	<p>Description : Émissions financées normalisées par l'actif net sous gestion ajusté dans le périmètre, calculées selon la formule suivante :</p> $= \frac{\text{Émissions financées}}{\text{Actif sous gestion ajustés dans le périmètre}}$
Intensité carbone moyenne pondérée	<p>Description : Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone, calculée selon la formule suivante :</p> $= \sum_i^n \frac{\text{Valeur des placements}_i}{\text{Actif sous gestion ajustés dans le périmètre}} * \frac{\text{Émissions de GES}_i}{\text{Revenus}_i}$

Indicateurs de performance sélectionnés	Définitions
<p>Tous les indicateurs de performance sélectionnés</p>	<p>La méthodologie utilisée par Investissements PSP pour calculer l’empreinte carbone du portefeuille et les émissions financées s’appuie sur les normes du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), qui reposent sur le Guide technique du Protocole des gaz à effet de serre pour le calcul des émissions de portée 3, catégorie 15 (investissements). Investissements PSP applique une approche de consolidation de contrôle opérationnel à notre périmètre organisationnel.</p> <p>Définitions :</p> <p>« i » représente chaque société du portefeuille inclus dans le calcul.</p> <p>« n » représente la limite supérieure de la somme.</p> <p>La « valeur des placements » représente la juste valeur de l’investissement, à l’exception des produits dérivés, pour lesquels elle représente la valeur notionnelle.</p> <p>« Total des capitaux propres + dette » représente la somme des capitaux propres les plus récents disponible à leur juste valeur et de la dette courante et à long terme la plus récente disponible des sociétés du portefeuille, telles qu’elles figurent dans leur bilan, à l’exception des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pour les marchés publics, la valeur de l’entreprise incluant la trésorerie (VEIT) est utilisée au lieu du total des capitaux propres et des dettes. – Pour les marchés privés, lorsque la dette totale n’est pas disponible, Investissements PSP utilise la dette nette. – Pour les investissements en immobiliers, la valeur de la participation au capital est utilisée par Investissements PSP comme facteur d’attribution pour évaluer sa part d’émissions, alors que le PCAF recommande l’utilisation de la valeur des biens immobiliers à l’origine. <p>L’« actif sous gestion ajusté dans le périmètre » représente l’exposition économique des investissements utilisés pour le calcul des indicateurs liés aux changements climatiques et est évalué à sa juste valeur, à l’exception des produits dérivés.</p> <p>Les « émissions de GES » représentent, dans la mesure du possible, les émissions de portée 1 et 2 des sociétés en portefeuille se rapportant aux données pour l’année complète la plus récente au 31 mars 2026. Les émissions de portée 2 comprennent une combinaison d’émissions basées sur la l’emplacement et basées sur le marché. De plus, en raison des différents échéanciers de divulgation et des délais dans la disponibilité des données, il peut arriver que les entreprises fournissent leurs émissions de GES avec un ou deux ans de retard par rapport à la fin de l’exercice fiscal le plus récent d’Investissements PSP.</p> <p>Les « revenus » représentent les revenus d’exploitation des sociétés du portefeuille pour la même période que les émissions de GES.</p> <p>Portée</p> <p><i>Marchés publics</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le périmètre : les actions détenues en positions longues dans les stratégies d’actions, y compris celles détenues par des gestionnaires ou des fonds externes (y compris des fonds négociés en bourse), l’exposition aux actions sous-jacentes détenues par le biais de certains swaps de produits dérivés, et les obligations de sociétés inscrites en bourse. • Hors du périmètre : les actions détenues dans les stratégies longues et courtes, les obligations de sociétés non inscrites en bourse et gouvernementales, les liquidités et les instruments du marché monétaire, l’endettement des sociétés et les autres produits dérivés hors du périmètre. <p><i>Marchés privés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le périmètre : les investissements directs et dans des fonds de toutes classes d’actifs des marchés privés. • Hors du champ d’application : les actifs en cours de développement dans le cadre d’investissements privés directs et en co-investissements, les soldes liés aux fonds de roulement, les liquidités, l’endettement des sociétés, et les fonds de fonds.

PSP

Gouvernance

Gouvernance

Investissements PSP est déterminée à maintenir des normes élevées de gouvernance et de conduite éthique.

Pourquoi est-ce essentiel?

Nous croyons qu'une saine gouvernance renforce nos prises de décisions, nos processus et nos contrôles, et est essentielle à la réalisation de notre mandat statutaire.

Notre conseil d'administration (le « conseil ») donne le ton, en favorisant une culture d'intégrité, de responsabilisation et de conformité. Il incombe principalement au comité de gouvernance du conseil de surveiller les questions en matière de gouvernance et de s'assurer qu'Investissements PSP applique des normes strictes, en suivant l'évolution des exigences réglementaires et des attentes des parties prenantes.

Dans la présente section, nous présentons les principales activités de gouvernance entreprises au cours de l'exercice 2026, ainsi qu'un survol de notre cadre et de nos pratiques en la matière, au 31 mars 2026.

Cadre de gouvernance

Investissements PSP est une société d'État qui exerce ses activités sans lien de dépendance avec le gouvernement du Canada. Son cadre de gouvernance est présenté dans la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (la « Loi ») et comprend son mandat statutaire, les responsabilités de son conseil, et ses obligations de divulgation envers le gouvernement et les contributeur·rices et bénéficiaires des régimes de pensions.

Points saillants de notre cadre et de nos pratiques de gouvernance d'entreprise

- Séparation des postes de président·e du conseil et de président·e et chef·fe de la direction;
- Planification de la relève pour le ou la président·e et chef·fe de la direction et les principaux·ales dirigeant·es;
- Indépendance de tous les membres du conseil;
- Examen annuel des aptitudes, des compétences et de la diversité des membres du conseil, et communication des compétences souhaitées au comité de nomination externe;
- Planification de la relève des membres du conseil et de son ou sa président·e;
- Processus ouvert et transparent pour la nomination des membres du conseil;
- Réunion stratégique annuelle;
- Présentation de rapports sur les activités des comités lors de chaque réunion du conseil;
- Processus annuel d'évaluation du conseil;
- Programme continu de formation des membres du conseil;
- Programme d'intégration des nouveaux membres du conseil;
- Sessions à huis clos lors de toutes les réunions du conseil et des comités permanents;
- Examen régulier des mandats établis pour le conseil, ses comités, le ou la président·e du conseil, ainsi que les président·es de chacun des comités;
- Procédures pour repérer et gérer les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus;
- Cadre de signalement anonyme permettant de dénoncer tout acte répréhensible présumé et de favoriser une culture de conformité;
- Examen annuel de l'appétit pour le risque et des politiques connexes.

Responsabilités du conseil

En vertu de la Loi, le conseil gère ou supervise la gestion des activités et des affaires d'Investissements PSP. Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du conseil doivent agir avec intégrité et de bonne foi dans l'intérêt d'Investissements PSP, et ce, avec le soin, la diligence et la compétence dont ferait preuve, en pareilles circonstances, une personne prudente. Le conseil exerce trois fonctions essentielles :

Rôle	Description
Prise de décisions	Le conseil maintient un pouvoir décisionnel sur certaines questions, notamment les pouvoirs qui ne peuvent être délégués en vertu de la Loi. Il exerce ces pouvoirs sur recommandation de la haute direction, au besoin.
Surveillance	Le conseil surveille le rendement et offre des conseils et des orientations relativement à la gestion des activités et des affaires d'Investissements PSP.
Savoir-faire	Le conseil offre son savoir-faire sur certaines questions touchant notamment la stratégie, les relations avec les parties prenantes, les ressources humaines et les risques.

Le conseil assume particulièrement les responsabilités suivantes :

- Définir l'orientation stratégique de l'organisation, en collaboration avec la haute direction;
- Sélectionner et nommer le ou la président·e et chef·fe de la direction, et évaluer son rendement annuellement;
- Réviser et approuver annuellement l'Énoncé des principes, normes et procédures en matière de placement (ÉPNP);
- S'assurer que tous les risques importants, dont les risques réputationnels, sont adéquatement gérés, surveillés et déclarés;
- Approuver les indices de référence aux fins d'évaluation du rendement des placements et de la rémunération incitative;
- Approuver les valeurs fondamentales d'Investissements PSP et surveiller l'évolution de la culture;
- Établir et surveiller le respect du Code de conduite d'Investissements PSP;
- Approuver les politiques de ressources humaines et de rémunération établies dans le but d'aider Investissements PSP à attirer, à développer, à récompenser et à retenir ses talents;

- Instaurer des mécanismes pertinents pour évaluer le rendement des membres du conseil, du ou de la président·e et chef·fe de la direction, et des autres membres de la haute direction;
- Approuver les états financiers trimestriels et annuels de chaque compte de régime de pension et d'Investissements PSP dans son ensemble;
- Établir les mandats du conseil, de ses comités, de la présidence du conseil, ainsi que de la présidence de chacun des comités.

Comités du conseil

Le conseil s'acquitte de ses obligations directement et par l'entremise de quatre comités permanents et d'un comité spécial.

Le **comité de placements et de risques** surveille les fonctions de gestion du risque et des placements d'Investissements PSP, en assumant plus précisément les responsabilités suivantes :

- Approuver les investissements et les désinvestissements qui ne sont pas délégués au ou à la président·e et chef·fe de la direction;
- Approuver l'embauche de gestionnaires de placements externes ayant le pouvoir discrétionnaire d'investir;
- Approuver l'énoncé d'appétit pour le risque et assurer la qualité, le caractère adéquat et le caractère opportun de l'information concernant les risques fournie par l'équipe de direction;
- Revoir le rendement des placements d'Investissements PSP sur une base trimestrielle;
- Surveiller l'application des principes, normes et procédures en matière de placement d'Investissements PSP.

Le **comité d'audit** examine les états financiers, évalue la pertinence et l'efficacité des systèmes de contrôle interne, et surveille la fonction d'audit interne, en assumant plus précisément les responsabilités suivantes :

- Revoir et recommander au conseil, à des fins d'approbation, les états financiers consolidés d'Investissements PSP et les états financiers de chaque compte de régime de pension;
- Formuler une recommandation concernant la nomination des auditeurs externes;
- Superviser la fonction d'audit interne et s'assurer que les audits internes sont menés conformément à la gouvernance, à la gestion du risque et aux processus de contrôle à l'égard d'Investissements PSP;
- Examiner et recommander au conseil, à des fins d'approbation, un budget annuel et prendre connaissance des rapports périodiques de la direction sur les dépenses importantes;
- Superviser les technologies et la stratégie numérique d'Investissements PSP.

Le **comité de gouvernance** surveille l'efficacité du conseil, examine les politiques connexes en matière de gouvernance et supervise les questions de communication, d'investissement durable et de conformité, en assumant plus précisément les responsabilités suivantes :

- Établir les mandats du conseil, de ses comités, du ou de la président·e du conseil, ainsi que des président·es de chacun des comités;
- Recommander au conseil, à des fins d'approbation, des changements opportuns dans le rôle, la taille, la composition et la structure de ses comités;
- Examiner le plan de relève du ou de la président·e du conseil et des président·es des comités, et en faire rapport au ou à la président·e du conseil;
- Superviser le processus d'évaluation du conseil;
- Recommander au conseil, à des fins d'approbation, un Code de conduite et en surveiller le respect;
- Surveiller l'approche d'Investissements PSP à l'égard de l'investissement durable;
- Revoir les stratégies concernant les relations avec les parties prenantes et la communication d'Investissements PSP, et prendre connaissance des rapports portant sur de telles activités.

Le **comité des ressources humaines et de la rémunération** s'assure que les politiques et procédures nécessaires sont en place pour gérer avec efficacité et efficience les ressources humaines, et pour offrir une rémunération juste et concurrentielle à tous les employé·es en fonction des cibles de rendement et de risque, en assumant plus précisément les responsabilités suivantes :

- Recommander au conseil, à des fins d'approbation, la rémunération du ou de la président·e et chef·fe de la direction et de l'ensemble des dirigeant·es;
- Recommander au conseil, à des fins d'approbation, la création, la cessation ou tout changement important de tout régime de rémunération incitative, régime d'avantages sociaux ou régime de pensions;
- Assurer le bon déroulement de la planification de la relève du ou de la président·e et chef·fe de la direction et des dirigeant·es;
- Recommander au conseil, à des fins d'approbation, les politiques de ressources humaines;
- Surveiller les programmes de diversité et d'inclusion d'Investissements PSP.

Les responsabilités du conseil et de ses comités permanents sont présentées plus en détail dans leurs mandats respectifs.

Le **comité spécial de supervision de projet** supervise un projet pluriannuel de transformation des technologies de l'information.

En savoir plus
[Mandats](#)

Obligation de déclarer

Investissements PSP fait rapport aux ministres responsables des quatre régimes de pensions au moyen de ses états financiers trimestriels et de son rapport annuel. Le rapport annuel doit aussi être mis à la disposition des contributeur·rices des régimes et être déposé devant chacune des chambres du Parlement par la présidence du Conseil du Trésor du Canada.

Investissements PSP doit rencontrer une fois l'an les comités consultatifs des régimes et tenir une assemblée publique annuelle. Les dernières rencontres ont eu lieu les 15 et 17 octobre 2025.

En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, Investissements PSP doit procéder à un audit externe annuel. Le Bureau du vérificateur général du Canada et Deloitte s.r.l. ont été nommés coauditeurs externes et sont responsables de mener des examens spéciaux au moins chaque dix ans. Le dernier examen spécial a eu lieu au cours de l'exercice 2021. Aucune lacune importante n'a été relevée dans les pratiques de gestion d'entreprise ou de gestion des placements et des activités d'Investissements PSP au cours de l'examen spécial. Le rapport a conclu qu'Investissements PSP maintenait de façon générale des systèmes et des pratiques raisonnables pour accomplir son mandat.

Éthique et conformité

Investissements PSP croit fermement en l'importance d'un comportement exemplaire et éthique.

Nous avons développé un Code de conduite pour les administrateurs, les employés et les consultants (le « Code de conduite »), qui procure un cadre pratique conçu pour aider à mieux comprendre les principes et les valeurs d'Investissements PSP, ainsi que les pratiques et les comportements professionnels attendus. La surveillance des questions d'éthique et de conformité est appuyée par la haute direction et le conseil, qui reçoivent des rapports réguliers sur les risques en matière de conformité, les principaux incidents et l'efficacité du programme.

Le Code de conduite comprend des principes qui indiquent comment se comporter de manière respectueuse et appropriée, obéir à la lettre et à l'esprit de la loi, protéger les actifs et l'information d'Investissements PSP, et gérer les conflits d'intérêts. Nous avons également mis en place des lignes directrices pour la gestion des situations et des comportements qui pourraient mener à des conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus.

Les membres du conseil, les employé·es et les consultant·es doivent divulguer tout intérêt personnel ou professionnel qui pourrait mener à un conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu, et s'assurer de prendre les mesures appropriées pour éviter, réduire ou gérer de telles situations et de tels comportements liés à leurs fonctions et responsabilités au sein d'Investissements PSP.

Dans tous les cas, les membres du conseil doivent s'abstenir de voter sur une résolution ou toute autre décision et s'abstenir de participer à une discussion ou à un débat dans toutes circonstances au cours desquelles il y a un conflit d'intérêts.

Les employé·es et les consultant·es doivent suivre une formation périodique sur notre Code de conduite et sur les exigences réglementaires applicables, afin de renforcer notre engagement en matière d'intégrité et de conformité.

De plus, nous encourageons fortement le signalement de tout acte répréhensible présumé. Les incidents peuvent être signalés sans crainte de représailles par différents moyens, notamment un outil de signalement anonyme. Toutes les préoccupations signalées sont passées en revue. Au besoin, elles font l'objet d'une enquête en temps opportun et de façon confidentielle, et de mesures de correction appropriées. Chaque année, les membres du conseil, les employé·es et les consultant·es doivent confirmer par écrit leur engagement à se conformer au Code de conduite. Le Code de conduite et les processus de conformité sont continuellement revus et améliorés au moyen d'évaluations fondées sur les risques de nos activités et des environnements dans lesquels nous exerçons nos activités.

En savoir plus

[Code de conduite pour les administrateurs, les employés et les consultants](#)

Procédures et efficacité du conseil

Le conseil d'Investissements PSP joue un rôle actif dans la prise de décisions, la surveillance de la direction, ainsi que l'apport de points de vue stratégiques.

Le conseil a délégué au ou à la présidente et chef-fe de la direction le pouvoir de gérer et de diriger les activités quotidiennes d'Investissements PSP. Il délègue également certains pouvoirs et certaines responsabilités à ses comités.

Cette approche nourrit de nombreuses discussions au sein du conseil et des comités entre les membres du conseil et de la haute direction. Ces deux équipes tiennent d'ailleurs une réunion stratégique annuelle pour discuter en profondeur de la gestion des placements et du risque. La réunion du dernier exercice comprenait une revue des piliers de la stratégie d'Investissements PSP et une discussion stratégique sur la gestion des risques. Les membres du conseil et de la haute direction ont également visité le 1^{er} Bataillon du Royal 22^e Régiment à Valcartier.

Toutes les réunions régulières du conseil et des comités permanents comprennent des sessions à huis clos, auxquelles n'assiste aucun membre de la direction. Le conseil s'entretient également à huis clos avec le ou la président-e et chef-fe

de la direction. De plus, le comité d'audit rencontre en privé les auditeurs internes et externes, ainsi que le ou la chef-fe de la direction financière, et le comité de placements et de risques rencontre en privé le ou la chef-fe de la gestion du risque. Le comité de gouvernance rencontre aussi en privé, au moins une fois l'an, le ou la chef-fe de la conformité.

Le conseil et ses comités peuvent aussi faire appel à des conseillers externes. Au cours de l'exercice 2026, le comité des ressources humaines et de la rémunération a retenu les services d'un consultant externe.

Le comité de gouvernance supervise le processus officiel d'évaluation du rendement de la présidence du conseil, de la présidence des comités du conseil, de chacun des membres et du conseil dans son ensemble. Tous les membres du conseil, ainsi que le ou la président-e et chef-fe de la direction, et certains membres de la haute direction participent au processus d'évaluation. Puis, le ou la président-e du comité de gouvernance et le ou la président-e du conseil

présentent les résultats des évaluations au conseil. Les discussions qui s'ensuivent portent sur les réalisations et les attentes, ainsi que sur les préoccupations et les occasions d'amélioration. Toute mesure jugée nécessaire est par la suite mise en oeuvre.

Concernant la direction, le conseil réalise l'évaluation du ou de la président-e et chef-fe de la direction, et surveille l'évaluation et le perfectionnement de la haute direction. Il s'assure également que les programmes de rémunération respectent les objectifs et le plan stratégique d'Investissements PSP, afin d'offrir une rémunération équilibrée et fondée sur la performance qui récompense la prise de risques responsable. Le conseil poursuit sa démarche liée à la planification de la relève pour la présidente et cheffe de la direction et l'équipe de haute direction, en plus de soutenir la direction dans le développement des talents au sein d'Investissements PSP pour s'assurer de l'émergence de la prochaine génération de dirigeant-es.

Principales activités de l'exercice 2026

Les principales activités du conseil à l'exercice 2026 sont énumérées ci-dessous :

1. Gestion des risques

Appuyer la direction afin d'améliorer le cadre actuel de gestion des risques, y compris les risques liés ou non aux placements, ainsi que pour faire progresser la présentation des renseignements en la matière.

2. Talent et culture

Continuer à surveiller et à soutenir le développement de l'équipe de haute direction et la mise en oeuvre d'initiatives qui appuient davantage la culture organisationnelle et la relation entre le conseil et l'équipe de la haute direction.

3. Technologies

Fournir une supervision et une aide adéquate dans le cadre du projet pluriannuel de transformation des technologies de l'information.

4. Relève des membres du conseil et membres des comités

Passer en revue les membres des comités et la composition du conseil, et gérer l'intégration des nouveaux membres et la relève du ou de la président-e du conseil et des comités.

Nous vous présentons ci-dessous les principales activités de chacun des comités permanents du conseil pour l'exercice 2026 :

Comités permanents du conseil	Principales activités
Comité de placements et de risques	Revue et approbation de nouveaux gestionnaires de placements et de nouvelles opportunités d'investissement Approbation d'un nouvel Énoncé sur l'appétit pour le risque Consultation des mises à jour sur les stratégies des classes d'actifs et la composition du portefeuille Revue des scénarios de gestion des risques extrêmes et de leurs impacts potentiels sur le portefeuille Revue de la feuille de route en matière de sécurité de l'information d'Investissements PSP
Comité d'audit	Revue des rapports d'évaluation des actifs privés d'Investissements PSP Recommandation au conseil, à des fins d'approbation, du budget d'Investissements PSP pour l'exercice 2027 et revue des projections pluriannuelles d'Investissements PSP Revue du plan d'Investissements PSP pour les rapports intégrés Approbation de la nomination d'une nouvelle cheffe de l'audit interne
Comité de gouvernance	Examen de la grille des aptitudes, des compétences et de la diversité souhaitées pour déterminer les besoins du conseil Recommandation au conseil, à des fins d'approbation, de la mise en place du comité spécial de supervision de projet Revue du programme de protection des renseignements personnels d'Investissements PSP Revue des lignes directrices d'Investissements PSP relatives aux conflits d'intérêts des membres du conseil Recommandations des modifications proposées concernant la délégation de pouvoirs en matière de placement d'Investissements PSP
Comité des ressources humaines et de la rémunération	Revue des plans de relève pour la présidente et cheffe de la direction et les hauts dirigeant-es Consultation des mises à jour sur la stratégie des talents d'Investissements PSP Recommandation au conseil, à des fins d'approbation, pour la rémunération de la présidente et cheffe de la direction et des membres de la haute direction

Planification de la relève du conseil

La Loi prévoit un conseil pouvant inclure jusqu'à 13 membres, incluant le ou la président-e. À l'heure actuelle, le conseil n'a aucun poste vacant. Le ou la gouverneur-e en conseil nomme les membres du conseil, selon la recommandation de la présidence du Conseil du Trésor du Canada, pour des mandats d'un maximum de quatre ans. Lorsque leur mandat expire, ces membres peuvent être nommés de nouveau pour un mandat supplémentaire ou demeurer en poste jusqu'à ce qu'une personne leur succède.

Les candidatures sont sélectionnées à même une liste de personnes qualifiées résidant au Canada, proposée par un comité de nomination externe en vertu de la Loi. Le comité de nomination agit indépendamment de l'OIRPSP. Pour deux des 13 membres du conseil, lors de la préparation d'une liste de candidatures qualifiées, la Loi prévoit que le comité de nomination consulte les représentants des salariés au sein du Conseil national mixte de la fonction publique et tienne compte de tout facteur que ceux-ci lui fournissent.

Le processus de nomination est conçu de manière à s'assurer que le conseil dispose d'une équipe complète de membres de grand calibre ayant une compétence financière reconnue et une expérience de travail pertinente. Sur une base régulière, le comité de gouvernance et le conseil étudiant et modifient les exigences en matière de compétences, d'expérience et de diversité souhaitables et réelles. Ces exigences sont ensuite communiquées au comité de nomination et sont prises en compte au moment d'établir une liste de candidatures.

Outre ce qui précède, tous les membres du conseil sont évalués de façon à s'assurer qu'ils font preuve d'intégrité, de leadership et d'influence, d'une capacité à réfléchir de façon stratégique, en plus de détenir des compétences en communication et un sens aigu des affaires.

Le conseil maintient et revoit régulièrement une grille pour surveiller les compétences et l'expérience nécessaires en vue de lui permettre de superviser les activités et les affaires d'Investissements PSP, de même que pour relever toute lacune dans les compétences du conseil.

Les membres du conseil doivent indiquer leurs cinq principales compétences, tout en sachant qu'ils et elles peuvent détenir de l'expérience dans d'autres secteurs également. La grille est ensuite revue à la fois par le comité de gouvernance et par le conseil.

Trois nouveaux membres ont joint les rangs du conseil à l'exercice 2026 pour des mandats de quatre ans : Derek Broderson, Guy Cormier et Patrick Cronin.

Faits saillants du conseil pour l'exercice 2026

<p>0</p> <p>Poste vacant au conseil</p>	<p>63</p> <p>Âge moyen</p>	<p>4,3</p> <p>Années moyennes en poste</p>	<p>46%</p> <p>Membres du conseil s'identifiant comme des femmes</p>	<p>93%</p> <p>Présence lors des réunions du conseil et des comités</p>
--	-----------------------------------	---	--	---

Le conseil se réjouit d'offrir collectivement un équilibre approprié de diversité, d'expériences et de compétences pour exercer efficacement ses obligations, comme le résume la grille ci-dessous :

Grille d'aptitudes, de compétences et de diversité des membres du conseil	Maryse Bertrand	Derek Brodersen	Gregory Chrispin	Guy Cormier	David C. Court	Patrick Cronin	Christopher Fowler	M. Marianne Harris	Miranda C. Hubbs	Susan Kudzman	Katherine Lee	Helen Mallovy Hicks	Maurice Tulloch
Date de nomination	09-18	11-25	03-22	11-25	10-18	11-25	02-25	12-20	08-17	12-20	06-18	03-22	03-22
Date de fin du mandat actuel	12-26	11-29	03-26 ¹	11-29	12-26	11-29	02-29	12-28	03-26 ¹	01-29	12-26	03-26 ¹	03-26 ¹
Mandats	2	1	1	1	2	1	1	2	2	2	2	1	1
Emplacement	QC	AB	QC	QC	ON	ON	AB	ON	ON	QC	ON	ON	ON
Rôle de présidence													
Présidence du conseil	X												
Présidence d'un comité			X		X			X	X		X		
Diversité													
Âge ²	> 65	60 à 65	60 à 65	< 60	> 65	< 60	> 65	> 65	< 60	60 à 65	60 à 65	60 à 65	< 60
Genre	F	M	M	M	M	M	M	F	F	F	F	F	M
Autre forme de diversité ³			X								X		
Expérience													
Poste de cheffe de direction, de dirigeante ou l'équivalent	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Autres mandats de membre d'un conseil	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Activités internationales ou opérationnelles	X				X	X		X	X		X	X	X
Cinq principales compétences													
Marchés privés		X	X		X	X				X	X	X	
Marchés publics		X	X			X		X	X				X
Gestion du risque	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
Durabilité ⁴	X		X	X			X		X				X
Finance ou comptabilité		X		X		X	X	X	X	X	X	X	X
Ressources humaines	X		X	X		X		X		X		X	
Gouvernance	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	
Cybersécurité ou Surveillance des technologies et des données					X		X		X		X		X
Gouvernement, politique publique, communications	X				X								

¹ Conformément aux dispositions de la Loi, « le mandat des administrateurs est renouvelable plus d'une fois. S'il n'est pas pourvu à sa succession, le mandat de l'administrateur se prolonge jusqu'à la nomination de son remplaçant ».

² En date du 31 mars 2026.

³ Inclut la diversité autodéclarée sur une base volontaire faisant partie par exemple des communautés autochtones, des minorités visibles, des groupes ethniques ou culturels, des personnes 2ELGBTQIA+ et des personnes avec une incapacité.

⁴ Inclut le climat.

Formation et intégration des membres du conseil

Le programme de formation des membres du conseil mis en place par le comité de gouvernance soutient leur perfectionnement professionnel continu. Par l'entremise de ce programme, les membres du conseil disposent d'un budget de formation et de perfectionnement destiné principalement à des formations individuelles, à des conférences et à de la documentation afin de parfaire leurs connaissances en gestion de placement et autres sujets pertinents. Les membres du conseil doivent présenter annuellement leurs activités de perfectionnement.

À l'occasion, des conférencier·ères internes et externes font des présentations sur divers sujets afin d'enrichir l'expertise individuelle et collective des membres du conseil. Durant l'exercice 2026, le conseil a assisté à des conférences externes sur les marchés et la gestion du risque, la géopolitique et l'intelligence artificielle.

Un programme d'intégration a aussi été mis en place pour accueillir les nouveaux membres du conseil. Il vise à les renseigner sur la stratégie, les activités et la culture d'Investissements PSP et de son conseil. En plus de donner aux nouveaux membres un accès à l'information concernant Investissements PSP et ses activités, il offre une série de rencontres avec les président·es du conseil et de ses comités, ainsi que les membres de la direction afin de couvrir différents aspects d'Investissements PSP et de ses activités.

Rémunération des membres du conseil

Le conseil passe en revue la rémunération et envisage des changements en fonction des recommandations formulées par le comité de gouvernance.

La dernière revue de la rémunération a été effectuée à l'exercice 2025, avec l'aide d'un consultant en rémunération pour garantir le respect constant des objectifs de la Loi, qui stipule que « les administrateurs reçoivent d'Investissements PSP la rémunération fixée par règlement administratif compte tenu de la rémunération accordée aux personnes ayant des fonctions et des responsabilités semblables ».

Le tableau suivant reflète la rémunération des membres du conseil pour l'exercice 2026.

Comités du conseil	Exercice 2026 \$
Provision annuelle pour le ou la président·e du conseil ¹	275 000
Provision annuelle pour chaque membre autre que le ou la président·e du conseil	100 000
Provision annuelle pour chaque président·e de comité du conseil	20 000
Provision annuelle pour chaque membre du comité spécial	12 000
Jeton de présence pour chaque réunion du conseil et des comités ²	1 500
Frais de déplacement de chaque membre qui assiste à une réunion du conseil en personne et dont la résidence principale ou secondaire se situe à l'extérieur du Québec ou de l'Ontario	1 500

¹ À l'exception d'un comité spécial, le ou la président·e du conseil n'a pas le droit de recevoir une provision annuelle ou un jeton de présence pour assister aux réunions du conseil ou de ses comités.

² Un jeton de présence unique est versé à un membre du conseil qui assiste simultanément aux réunions du conseil et d'un comité.

La rémunération totale des membres du conseil pour l'exercice 2026 s'élevait à 1 739 104 \$. Les tableaux de la page suivante présentent en détail la présence aux réunions et la rémunération des membres du conseil.

Présence aux réunions

	Conseil d'administration		Comité de placements et de risques		Comité d'audit		Comité de gouvernance		Comité des ressources humaines et de la rémunération		Comité spécial de supervision de projet ¹	
	Régulière	Spéciale	Régulière	Spéciale ²	Régulière	Spéciale	Régulière	Spéciale	Régulière	Spéciale	Régulière	Spéciale
Nombre de réunions au cours de l'exercice 2026 ³	7	2	4	2	4		4	1	5		10	
Maryse Bertrand ⁴	7/7	2/2	4/4	1/2								
Derek Brodersen ⁵	1/1	1/1	1/1		1/1							
Gregory Chrispin	7/7	2/2	4/4	2/2			4/4	1/1	5/5			
Guy Cormier ⁶	1/2	1/1	1/2						1/1			
David C. Court	5/7	1/2	4/4	2/2	4/4		4/4	1/1			10/10	
Patrick Cronin ⁷	1/1	1/1	1/1		1/1							
Christopher Fowler	4/7	2/2	4/4	2/2	4/4						10/10	
M. Marianne Harris	7/7	2/2	3/4	1/2			4/4	1/1	5/5			
Miranda C. Hubbs	6/7	2/2	4/4	1/2			4/4	1/1	5/5			
Susan Kudzman	7/7	2/2	4/4	2/2			4/4	1/1	5/5			
Katherine Lee	7/7	2/2	4/4	1/2	4/4		4/4	1/1				
Helen M. Mallovy-Hicks	6/7	1/2	4/4	2/2	4/4				5/5			
Maurice Tulloch	7/7	2/2	4/4	1/2	4/4				5/5		8/10	

¹ Le comité spécial de supervision de projet a été mis en place le 14 mai 2025.

² Certains membres du conseil se sont abstenus de participer à une réunion portant sur un sujet précis en raison d'un conflit d'intérêts potentiel ou perçu, ayant été divulgué précédemment.

³ Une réunion de comité a été tenue simultanément avec une réunion du conseil.

⁴ M^{me} Bertrand est membre d'office du comité d'audit, du comité de gouvernance, et du comité des ressources humaines et de la rémunération.

⁵ M. Brodersen a été nommé au conseil d'administration le 27 novembre 2025.

⁶ M. Cormier a été nommé au conseil d'administration le 13 novembre 2025. Or, puisque sa nomination a été annoncée le 18 novembre 2025, il n'a pas assisté aux réunions des 14 et 15 novembre 2025.

⁷ M. Cronin a été nommé au conseil d'administration le 27 novembre 2025.

Le conseil d'Investissements PSP a tenu 9 réunions. Les comités du conseil ont tenu un total de 30 réunions.

Rémunération des membres du conseil

	Provision annuelle \$	Provision annuelle d'un ou d'une président·e de comité \$	Jeton de présence pour les réunions du conseil et des comités ¹ \$	Frais de déplacement \$	Total ² \$
Maryse Bertrand	275 000		0	0	275 000
Derek Brodersen	34 239		6 000	1 500	41 739
Gregory Chrispin	100 000	20 000	36 000	0	156 000
Guy Cormier	38 043		6 000	0	44 043
David C. Court ³	100 000	17 582	45 000	0	162 582
Patrick Cronin	34 239		6 000	0	40 239
Christopher Fowler	100 000		39 000	6 000	145 000
M. Marianne Harris	100 000	20 000	33 000	0	153 000
Miranda C. Hubbs	100 000	20 000	33 000	0	153 000
Susan Kudzman	100 000		36 000	0	136 000
Katherine Lee	100 000	20 000	33 000	0	153 000
Helen M. Malloy-Hicks	100 000		33 000	0	133 000
Maurice Tulloch	100 000		46 500	0	146 500

¹ Un seul jeton de présence est versé à un membre du conseil qui assiste à des réunions du conseil et d'un comité, tenues simultanément.

² Les membres du conseil n'ont pas le droit de recevoir de rémunération supplémentaire sous forme de prestations de retraite ou de rémunération incitative à court ou à long terme.

³ David C. Court a été nommé président du comité spécial de supervision de projet le 14 mai 2025.

Biographies des membres du conseil



Maryse Bertrand

PRÉSIDENTE DU CONSEIL
depuis le 20 juin 2024

Membre du conseil depuis le
7 septembre 2018

Fin du mandat prévue le
15 décembre 2026

Membre

Comité de placements et de risques,
et membre d'office du comité d'audit,
du comité de gouvernance, et du comité
des ressources humaines et de la rémunération

Emplacement

Westmount
(Québec) Canada

Maryse Bertrand préside le conseil des gouverneurs de l'Université McGill. En tant qu'administratrice de sociétés, elle a siégé pendant des dizaines d'années à titre de membre passé ou présent des conseils d'administration de plusieurs sociétés des secteurs publics et privés, dont Metro inc., la Banque Nationale du Canada, la Caisse de dépôt et placement du Québec, et le Groupe Canam inc. Elle a été présidente du conseil de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS) (section Québec) et a siégé à son conseil national de 2022 à 2025. De 2016 à 2017, M^{me} Bertrand a été conseillère stratégique et avocate-conseil chez Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., s.r.l. et, auparavant, vice-présidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-conseil à Radio-Canada/CBC, où elle a aussi présidé le Comité national de gestion de crise, ainsi que le conseil d'administration de la chaîne spécialisée ARTV. Avant 2009, elle a été associée et membre du cabinet national de gestion chez Davies Ward Philips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l., où elle s'est spécialisée en fusions et acquisitions et en financement corporatif. En 2007, M^{me} Bertrand a reçu la distinction d'Avocatus Emeritus (Ad.E.) du Barreau du Québec pour sa contribution exceptionnelle à la profession juridique. Elle détient un baccalauréat en droit (avec haute distinction) de l'Université McGill et une maîtrise en gestion des risques de la Stern School of Business de l'Université de New York.



Derek Brodersen

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
27 novembre 2025

Fin du mandat prévue le
26 novembre 2029

Membre
Comité d'audit, et comité
de placements et de risques

Emplacement
Edmonton
(Alberta) Canada

Derek Brodersen est président du conseil d'administration de Crescero Natural Capital Inc., membre du conseil d'administration de Quantum Advisors Private Limited et membre du comité d'investissement du Municipal Pension Plan de la Colombie-Britannique. De 2008 à 2021, il a occupé le poste de chef des investissements de l'Alberta Teachers' Retirement Fund Board. M. Brodersen a également présidé le comité d'investissement du conseil d'administration de l'Université de l'Alberta et siégé aux conseils d'administration du Pacific Pension and Investment Institute et de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance. M. Brodersen est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de la Schulich School of Business et d'un baccalauréat en commerce (BCom) de l'Université du Manitoba. Il est analyste financier agréé (CFA) et possède la désignation ICD.D de l'Institut des administrateurs de sociétés.



Gregory Chrispin

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
4 mars 2022

Fin du mandat prévue le
3 mars 2026

Membre
Comité des ressources humaines
et de la rémunération (président),
comité de gouvernance, et comité
de placements et de risques

Emplacement
Magog
(Québec) Canada

Gregory Chrispin a occupé le poste de vice-président exécutif, Gestion de patrimoine et Assurance vie et santé au Mouvement Desjardins. Auparavant, il a été président et directeur général de la filiale canadienne de State Street Global Advisors. M. Chrispin siège actuellement aux conseils d'administration d'Addenda Capital, une société privée de gestion de placements institutionnels, de GreenShield Insurance Holdings, une filiale du fournisseur-payeur sans but lucratif en services de santé et assurance connue sous le nom de Green Shield, et de Power Sustainable Capital Inc., un gestionnaire d'actifs alternatifs multiplateforme qui investit dans des stratégies durables. Il siège également au conseil d'administration de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS) (section Québec). M. Chrispin est titulaire d'un baccalauréat en sciences des mathématiques et actuariat de l'Université de Montréal. Il détient les titres d'analyste financier agréé (CFA) et d'administrateur de société agréé de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS.A).



Guy Cormier

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
13 novembre 2025

Fin du mandat prévue le
12 novembre 2029

Membre
Comité des ressources humaines
et de la rémunération, et comité
de placements et de risques

Emplacement
Montréal
(Québec) Canada

Guy Cormier a été président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, le plus important groupe financier coopératif en Amérique du Nord, de 2016 à 2025. Il a occupé plusieurs postes clés au cours de sa carrière de plus de 30 ans au sein de la coopérative. M. Cormier est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) et d'un baccalauréat en administration des affaires (BAA) de HEC Montréal, où il a enseigné la finance pendant huit ans et où il siège actuellement au conseil d'administration. Il est décoré de la Légion d'honneur et a obtenu un doctorat *honoris causa* de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia. Il est également lieutenant-colonel honoraire du 4^e Bataillon, Royal 22^e Régiment.



David C. Court

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
30 octobre 2018

Fin du mandat prévue le
15 décembre 2026

Membre
Comité d'audit, comité
de gouvernance, et comité
de placements et de risques

Emplacement
Toronto
(Ontario) Canada

David C. Court est administrateur émérite à McKinsey & Company. Auparavant, il y a occupé le poste de directeur mondial de la technologie, de la numérisation et des communications, et y a dirigé le groupe mondial d'exploitation de données numériques et d'analytique avancée de 2011 à 2015. De plus, il a siégé au conseil d'administration du cabinet et à son comité d'exploitation mondial. M. Court est administrateur de Brookfield Business Partners et de National Geographic International Council of Advisors. Il préside également le conseil d'administration de l'Université Queen's et le comité consultatif de Georgian Partners, une société de capital de risque spécialisée dans l'analytique et l'intelligence artificielle. Il détient un baccalauréat en commerce de l'Université Queen's et une maîtrise en administration des affaires (MBA) de la Harvard Business School où il a obtenu la distinction de Baker Scholar. M. Court est récipiendaire de la médaille du couronnement du Roi Charles III.



Patrick Cronin

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
27 novembre 2025

Fin du mandat prévue le
26 novembre 2029

Membre
Comité d'audit, et comité
de placements et de risques

Emplacement
Toronto
(Ontario) Canada

Patrick Cronin est un dirigeant financier chevronné comptant plus de 30 ans d'expérience dans le secteur bancaire et les services financiers au Canada, aux États-Unis et sur les marchés internationaux. Il a récemment occupé le poste de conseiller spécial auprès du chef de la direction du Groupe financier BMO jusqu'à sa retraite en mai 2024. Auparavant, il était chef de la gestion des risques de BMO, où il supervisait les risques à l'échelle de l'entreprise et soutenait les initiatives stratégiques. Il a également occupé des postes de haute direction chez BMO Marchés des capitaux, notamment ceux de chef de la direction et chef de groupe, de président et chef de l'exploitation, ainsi que de responsable des produits de négociation. Il siège au conseil d'administration de la Financière Sun Life inc. et participe actuellement au cabinet de campagne de la Fondation SickKids. M. Cronin est titulaire d'un baccalauréat en économie et en histoire de l'Université de Toronto, ainsi que d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Ivey Business School de l'Université Western.



Christopher Fowler

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
28 février 2025

Fin du mandat prévue le
27 février 2029

Membre
Comité d'audit, et comité
de placements et de risques

Emplacement
Edmonton
(Alberta) Canada

Christopher Fowler a pris sa retraite en tant que chef de la direction, président et membre du conseil d'administration de la Banque canadienne de l'Ouest (Canadian Western Bank, «CWB»), en avril 2025. Auparavant, il a été chef de l'exploitation à la CWB, où il était responsable des opérations bancaires, de la gestion du risque de crédit, ainsi que de l'élaboration et de l'exécution du plan stratégique et de la vision du groupe des finances de la CWB. Il s'est d'abord joint à l'équipe des prêts aux entreprises de la CWB en 1991 et possède une vaste expérience dans le secteur des services financiers. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'une maîtrise ès arts en économie de l'Université de la Colombie-Britannique.



M. Marianne Harris
ADMINISTRATRICE DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
18 décembre 2020

Fin du mandat prévue le
17 décembre 2028

Membre
Comité de gouvernance (présidente),
comité des ressources humaines
et de la rémunération, et comité
de placements et de risques

Emplacement
Toronto
(Ontario) Canada

M. Marianne Harris siège au conseil d'administration de Les Compagnies Loblaw Limitée, George Weston limitée et la Banque Choix du Président. Auparavant, elle a siégé aux conseils d'administration de la Financière Sun Life inc., d'Hydro One Limited et d'Agrium Inc., et a présidé le conseil d'administration de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM). Elle compte plus de trente ans d'expérience en gestion dans le secteur bancaire, au Canada et aux États-Unis; une expérience cumulée principalement au sein de Merrill Lynch et de RBC Marchés des Capitaux. M^{me} Harris détient une maîtrise en administration des affaires (MBA) de la Schulich School of Business, un diplôme en droit (J.D.) de l'école Osgoode Hall et un baccalauréat en sciences (avec distinction) de l'Université Queen's.



Miranda C. Hubbs
ADMINISTRATRICE DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
15 août 2017

Fin du mandat prévue le
3 mars 2026

Membre
Comité de placements et de risques
(présidente), comité des ressources
humaines et de la rémunération,
et comité de gouvernance

Emplacement
Toronto
(Ontario) Canada

Miranda C. Hubbs est une administratrice indépendante qui possède une solide expérience dans le domaine des investissements institutionnels et des marchés financiers. Elle siège actuellement aux conseils d'administration de Nutrien Limited et d'Imperial Oil Limited. De plus, elle préside le conseil de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et celui de la Croix-Rouge canadienne. Auparavant, M^{me} Hubbs a été vice-présidente à la direction et directrice générale de McLean Budden, l'un des plus grands gestionnaires d'actifs institutionnels au Canada, avant son rachat par la Sun Life. Au cours de sa carrière en investissement, elle a été reconnue par Brendan Wood International comme l'une des 50 meilleures gestionnaires de portefeuille au Canada et l'une des meilleures spécialistes en placement (TopGun) du secteur pétrolier et gazier (Canada). Elle est titulaire d'un baccalauréat ès sciences de l'Université Western, d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de la Schulich School of Business et du titre d'analyste financière agréée (CFA). De plus, elle possède le titre de compétence FSA (Fundamentals of Sustainability Accounting – notions fondamentales en matière de comptabilité durable), le certificat CERT en cybersécurité et un diplôme du programme Cyberscholar du NYU-Nasdaq Center for Board Excellence. En 2025, elle a reçu la médaille du couronnement du Roi Charles III.



Susan Kudzman

ADMINISTRATRICE DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
18 décembre 2020

Fin du mandat prévue le
23 janvier 2029

Membre
Comité des ressources humaines et de la rémunération, comité de gouvernance, et comité de placements et de risques

Emplacement
Montréal
(Québec) Canada

Susan Kudzman a été vice-présidente exécutive, cheffe de la gestion des risques et des affaires corporatives, à la Banque Laurentienne du Canada, ainsi que première vice-présidente et cheffe de la direction des risques à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Elle préside le conseil d'administration de Medavie inc. et siège au conseil de Nestlé inc. Auparavant, elle était présidente du conseil d'administration de Transat A.T. inc. et de Pages Jaunes Limitée. M^{me} Kudzman participe activement à de nombreuses activités communautaires et philanthropiques. Elle est titulaire d'un baccalauréat en actuariat. De plus, elle est fellow de l'Institut canadien des actuaires (FICA) et de la Society of Actuaries (FSA), et détient le titre de Chartered Enterprise Risk Analyst (analyste agréé du risque d'entreprise) (CERA).



Katherine Lee

ADMINISTRATRICE DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
25 juin 2018

Fin du mandat prévue le
15 décembre 2026

Membre
Comité d'audit (présidente), comité de gouvernance, et comité de placements et de risques

Emplacement
Toronto
(Ontario) Canada

Katherine Lee est administratrice de sociétés à BCE et à Colliers International Group. Auparavant, elle a occupé le poste de présidente et cheffe de la direction de GE Capital Canada, un chef de file des services financiers diversifiés. Avant d'occuper ce poste, M^{me} Lee a été cheffe de la direction de GE Capital Real Estate au Canada de 2002 à 2010, contribuant à en faire une société de financement par emprunts et émissions d'actions à part entière. Au cours de sa carrière de plus de 20 ans à GE Capital, M^{me} Lee a occupé de nombreux postes de direction en financement des entreprises, fusions et acquisitions, et financement immobilier, à l'échelle de l'Amérique du Nord et de l'Asie, dont les postes de directrice, Fusions et acquisitions, pour les Services-conseils aux caisses de retraite de GE Capital, à San Francisco, et de directrice principale de GE Capital Real Estate Korea, à Séoul et à Tokyo. Elle a commencé sa carrière à Clarkson Gordon (devenue Ernst & Young) en audit et en redressement d'entreprise. Elle s'investit activement dans la collectivité, en parrainant des membres de la communauté étudiante, des réseaux de femmes et des forums Asie-Pacifique. Elle a reçu le prix Horatio Alger en 2025. M^{me} Lee est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto. Elle est comptable professionnelle agréée (CPA) et comptable agréée (CA).



Helen Mallovy Hicks

ADMINISTRATRICE DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
4 mars 2022

Fin du mandat prévue le
3 mars 2026

Membre
Comité d'audit, comité de placements
et de risques, et comité des ressources
humaines et de la rémunération

Emplacement
Toronto
(Ontario) Canada

Helen Mallovy Hicks est membre du conseil d'administration de Northland Power inc., ainsi que de celui de la Financière Sun Life inc., pour laquelle elle préside également son comité d'audit. Dans le secteur à but non lucratif, elle siège au conseil de la Princess Margaret Cancer Foundation, où elle préside le comité de l'audit et des risques et est membre du comité de loterie. M^{me} Mallovy Hicks a été membre du conseil pour le partenariat canadien de PricewaterhouseCoopers, du conseil de fiducie de la Toronto Symphony Foundation, du conseil d'administration du Toronto Symphony Orchestra et du conseil d'administration du Partenariat canadien contre le cancer, un organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral et investi du mandat d'accélérer la lutte contre le cancer pour la population canadienne. Ancienne associée de PwC Canada, elle a acquis une expérience en matière de transactions et de conseils à l'échelle mondiale et a occupé des postes de direction jusqu'à celui de cheffe mondiale du groupe Évaluation de PwC (de 2016 à 2021). Elle est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto, et a obtenu les titres de comptable professionnelle agréée et comptable agréée en 1985, ainsi que celui d'experte en évaluation d'entreprise en 1991. Elle a ensuite été nommée fellow de Comptables professionnels agréés du Canada et de l'Institut canadien des experts en évaluation d'entreprises.



Maurice Tulloch

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

Membre du conseil depuis le
4 mars 2022

Fin du mandat prévue le
3 mars 2026

Membre
Comité d'audit, comité de placements
et de risques, et comité des ressources
humaines et de la rémunération

Emplacement
Toronto
(Ontario) Canada

Maurice Tulloch est membre du conseil d'administration de Porch Group, où il préside également le comité d'audit. Il a occupé auparavant le poste de président et chef de la direction d'Aviva, l'une des principales sociétés d'assurance multinationales au monde. Il s'est joint au conseil d'administration d'Aviva en 2017, alors qu'il occupait le poste de PDG international. En outre, il a occupé de nombreux postes de cadre supérieur, notamment ceux de PDG d'Aviva Canada et de président de General Insurance. M. Tulloch a présidé plusieurs conseils d'administration externes, notamment ceux de la Property and Casualty Insurance Compensation Corporation, de ClimateWise et de l'Association of British Insurers General Insurance Council. Il a également siégé à titre d'administrateur indépendant de Pool Re, a été un membre fondateur d'Insurance Development Forum et un administrateur de la Geneva Association. Il est titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université de Waterloo, ainsi que d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université Heriot-Watt, en plus d'être comptable professionnel agréé et comptable en management accrédité depuis 1998.

Rapport du comité des ressources humaines et de la rémunération

Pourquoi la rémunération est essentielle

Rapport du comité des ressources humaines et de la rémunération

Rapport et analyse

Le succès d’Investissements PSP repose sur la force et la performance collective de son équipe. C’est pourquoi nous nous assurons que nos politiques et nos programmes de ressources humaines sont harmonisés à ce qui est essentiel aux yeux de nos employé·es et qu’ils encouragent des comportements favorables à la réalisation de notre mandat.

Principes de rémunération

Afin de remplir notre mandat avec succès, nous nous efforçons d’attirer, de développer, de récompenser et de retenir les meilleurs talents. Centrée autour de la rémunération, notre offre employeur se veut avant tout attrayante pour nous aider à nous démarquer avec succès et efficacité, en vue d’attirer des professionnel·les ayant les qualifications, les connaissances et les compétences essentielles à leur croissance personnelle et à leur développement professionnel, ainsi qu’au succès global d’Investissements PSP.

Notre régime de rémunération est axé sur les principaux objectifs suivants :

- S’assurer d’une harmonisation au sein de l’organisation à l’échelle mondiale pour soutenir notre philosophie de rémunération, tout en demeurant

à l’écoute des pratiques des marchés locaux;

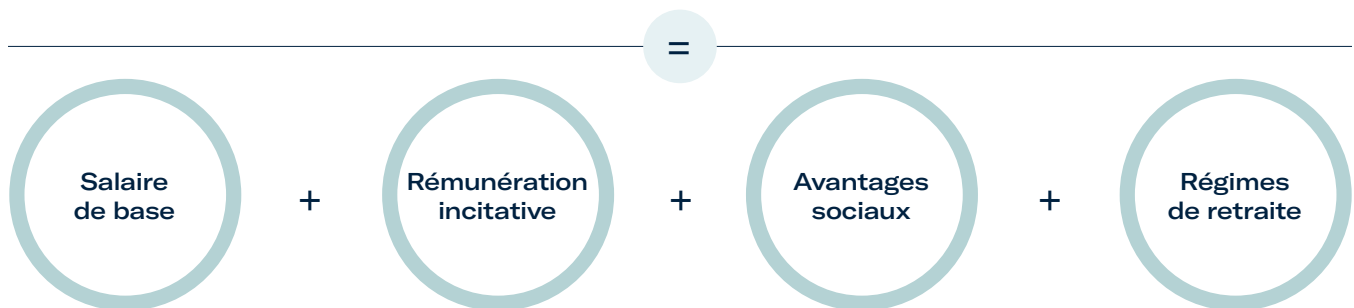
- Structurer solidement les divers échelons, salaires de base et cibles de rémunération incitative, pour nous assurer d’une gestion efficace de l’équité interne (rémunération équitable en fonction de la performance, du rôle et des responsabilités) et de la compétitivité externe
- Refléter les meilleures pratiques de l’industrie et s’harmoniser avec les obligations envers les parties prenantes.

De plus, afin de mettre en oeuvre une approche de rémunération fondée sur le rendement, le conseil a mis au point une politique de rémunération qui vise à maintenir une rémunération globale concurrentielle, de même qu’à s’assurer que l’approche de rémunération cadre avec le plan stratégique d’Investissements PSP et est intégrée

au processus d’évaluation du rendement des affaires. Cette politique prévoit une rémunération équilibrée fondée sur les résultats et a été conçue pour récompenser la prise de risques prudente à long terme.

Le conseil s’assure que la rémunération et les primes de rendement des membres de la haute direction d’Investissements PSP soient conformes à la politique de rémunération. Les services de Hugessen Consulting (« Hugessen »), un cabinet indépendant d’experts-conseils en rémunération, ont été retenus pour l’exercice 2026 afin de fournir des analyses sur la conception et les calculs d’un régime de rémunération incitative, ainsi que sur les tendances du marché en matière de rémunération. Hugessen relève exclusivement du comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR).

Rémunération globale



La rémunération globale est composée principalement du salaire de base, de la rémunération incitative, des avantages sociaux et des régimes de retraite. La rémunération incitative, qui comprend des primes annuelles et, pour certains postes désignés, des primes différées, est expliquée plus en détail dans la section « Analyse de la rémunération ».

Analyse de la rémunération

L'analyse de la rémunération présente les principes fondamentaux de nos régimes de rémunération et de rémunération incitative. Elle décrit également les éléments de notre cadre de rémunération et fournit des renseignements sur les résultats obtenus ainsi que sur la rémunération versée aux membres de la direction désignés, notamment :

- **Deborah K. Orida** – Présidente et cheffe de la direction
- **Simon Marc** – Premier vice-président et chef mondial des Placements privés et des Placements immobiliers
- **Oliver Duff** – Premier vice-président et chef mondial, Titres de créance
- **Alexandre Roy** – Premier vice-président et chef de la gestion du risque
- **Patrick Charbonneau** – Premier vice-président et chef des placements

Cadre de rémunération

Le cadre de rémunération d'Investissements PSP vise à attirer et à retenir les meilleurs talents, à récompenser le rendement et à renforcer la réalisation des initiatives et des priorités stratégiques. Plus précisément, il est conçu pour :

Promouvoir la collaboration à l'échelle de l'entreprise

- Tous les employés permanents participent au régime de rémunération incitative.
- Le rendement du portefeuille global est une composante de la rémunération incitative à tous les échelons de l'organisation.

Être concurrentiel pour attirer et fidéliser les bonnes personnes

- Les structures de rémunération et de rémunération incitative sont adaptées aux marchés pertinents, en fonction de l'échelon, du groupe d'affaires et de l'emplacement géographique de l'employé.
- La rémunération directe totale (soit les salaires de base et les cibles de rémunération incitative) est concurrentielle et offre la flexibilité de verser une rémunération supérieure ou inférieure, selon les principes de rémunération au rendement.

Permettre la différenciation individuelle

- La reconnaissance du rendement individuel et de celui du groupe permet de s'assurer que les comportements s'harmonisent au mandat et aux valeurs d'Investissements PSP.
- Le pouvoir discrétionnaire est permis à l'intérieur des lignes directrices établies. D'un côté, le ou la président·e et chef·fe de la direction s'assure que la rémunération s'harmonise aux objectifs et au rendement d'Investissements PSP et, de l'autre, les gestionnaires évaluent le rendement individuel des membres de leur équipe en fonction de leurs objectifs.

Réduire la prise de risques à court terme

- Le rendement du portefeuille global est évalué sur des périodes rétrospectives de sept et 10 ans.
- Les unités de fonds différées (UFD) pour certains postes désignés continuent d'être acquises sur une période supplémentaire de trois ans.
- Les unités de fonds différées basées sur le rendement (UFDR) pour les membres de la haute direction prolongent la période de rémunération incitative à risque d'une période supplémentaire de trois ans après la date d'attribution.

Harmoniser la rémunération avec les résultats

- La rémunération est harmonisée avec les mesures clés du succès, notamment l'objectif de rendement à long terme.
- Le cadre de rémunération incitative comprend les rendements relatif et absolu du portefeuille global.
- Une part importante de la rémunération globale pour les postes de cadres supérieurs est différée et à risque, ou tributaire de critères de rendement.

S'adapter aux circonstances évolutives

- Le cadre de rémunération permet au ou à la président·e et chef·fe de la direction, au CRHR et au conseil de s'assurer que l'approche de rémunération fondée sur le rendement est adaptée à l'environnement changeant et aux conditions uniques d'Investissements PSP.

Analyse comparative des niveaux de rémunération

Étant donné la diversité des compétences, des capacités et des aptitudes qu'exige Investissements PSP pour réaliser son mandat, les niveaux de rémunération, les programmes et les pratiques des cadres, membres ou non de la haute direction, sont évalués en les comparant avec ceux des organisations équivalentes qui exercent leurs activités sur des marchés similaires, et varient selon le groupe d'affaires auquel appartient l'employé·e, de même que son emplacement géographique.

Nos pairs comprennent notamment des fonds de pension, des gestionnaires de placements, des banques, des compagnies d'assurance, ainsi que d'autres employeurs pertinents situés à l'endroit faisant l'objet de l'analyse comparative.

Pour un rendement conforme à la cible de placement, nous visons une rémunération directe totale qui est concurrentielle avec celle de nos pairs. Nous avons la possibilité de verser une rémunération supérieure à ce niveau en cas de performance exceptionnelle, ou moindre en cas de performance inférieure aux attentes.

Gestion des risques

Notre politique de rémunération reflète notre responsabilité envers notre promoteur, et les contributeur·rices et bénéficiaires des régimes. La rémunération incitative est harmonisée avec notre mandat et notre stratégie de placement à long terme, et tient compte de notre rendement cible et de notre appétit pour le risque.

Les principales mesures d'atténuation des risques comprennent :

Part importante de rémunération à risque

- Une grande part de la rémunération des membres de la haute direction et d'autres cadres supérieurs est à risque et est accordée sous forme de rémunération incitative liée au rendement du portefeuille global. Elle comporte une composante annuelle et une composante différée, qui est ajustée à la hausse ou à la baisse en fonction du rendement du portefeuille global au cours de la période d'acquisition.

Horizon à long terme

- Le rendement des placements est calculé sur des périodes de sept et 10 ans, et est harmonisé avec les objectifs de rendement à long terme du portefeuille global d'Investissements PSP.
- Une fois accordées, les unités de fonds différées (UFD) continuent d'être acquises sur une période supplémentaire de trois ans. Les unités de fonds différées basées sur le rendement (UFDR) prolongent quant à elles la période de rémunération incitative à risque d'une période supplémentaire de trois ans après la date d'attribution.

Plafond sur les versements maximum

- Le rendement du portefeuille global et le score du facteur de groupe contenus dans la formule de rémunération incitative, ainsi que le score final de rémunération incitative, sont assujettis à un maximum absolu global de 200 %.

Cibles solides du rendement des placements de l'indice de référence

- Les indices de référence et les objectifs de valeur ajoutée, utilisés pour calculer le rendement au sein du régime de rémunération incitative, reflètent un équilibre approprié du risque et du rendement, et sont harmonisés avec les limites de risques permises et la stratégie de placement approuvée par le conseil.

Discretion du CRHR dans la régie de la rémunération

- Le CRHR peut exercer son pouvoir discrétionnaire lorsqu'il se prononce sur le rendement annuel et à long terme en comparaison avec les cibles et les attentes prédéfinies, au besoin.
- Il dispose également du pouvoir discrétionnaire ultime d'ajuster les niveaux de rémunération à la hausse ou à la baisse afin de s'assurer qu'ils sont alignés avec le rendement d'Investissements PSP et raisonnables du point de vue du coût global.

Rémunération globale

Nos talents

En tant que société d'investissement, nos activités reposent sur notre capital humain et les décisions prises par nos employé-es. Par conséquent, il est crucial que nous soyons en mesure d'attirer, de retenir et de développer les meilleurs talents, ainsi que de leur fournir un environnement dans lequel tout le monde se sent valorisé, respecté et en mesure de contribuer pleinement. Notre personnel comprend 978 employé-es permanent-es, et est composé de 46 % de femmes et de 54 % d'hommes.

Salaire annuel de base

Revu annuellement et ajusté au besoin, le salaire annuel de base est fondé sur une multitude de facteurs, dont la compétitivité sur le marché, l'importance du rôle au sein de l'organisation, la rareté des talents, l'expérience et l'étendue des responsabilités.

Régime de rémunération incitative

Le régime de rémunération incitative est harmonisé à la stratégie d'Investissements PSP et reflète ses

priorités. Il favorise l'harmonisation de la rémunération incitative et des comportements qui façonnent notre culture unique et favorisent la collaboration à l'échelle de l'organisation.

Le programme de rémunération incitative engendre une prime incitative, comprenant une prime annuelle, ainsi que, pour certains postes désignés, une prime différée.

La rémunération incitative de tous-tes les employé-es est fondée sur le rendement, et répartie à 60 % sur le rendement du portefeuille global et à 40 % sur le score du facteur de groupe. Le rendement individuel est utilisé comme un modificateur et ses facteurs d'évaluation sont déterminés à la suite d'une revue des objectifs individuels annuels par rapport aux objectifs prédéterminés.

Les scores de rendement globaux d'Investissements PSP sont déterminés à la fin de chaque exercice. Ils sont basés sur l'atteinte de chaque composante, et peuvent faire l'objet d'ajustements discrétionnaires à la lumière d'autres facteurs pertinents établis par le ou la président-e et chef-fe de la direction, et le CRHR, au besoin.

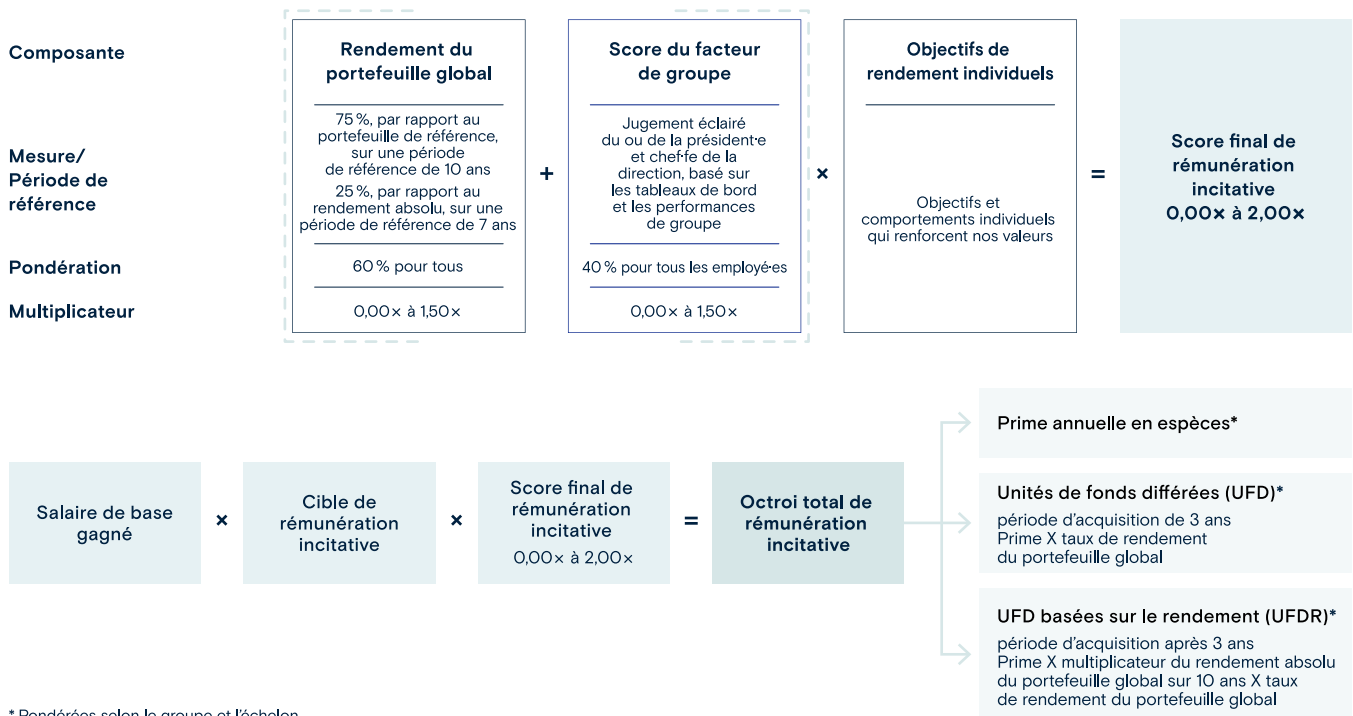
Tous-tes les employé-es participent au même régime de rémunération incitative, et chaque employé-e a une rémunération incitative cible basée sur l'échelon de son poste. Les employé-es peuvent gagner jusqu'à un maximum de deux fois leur rémunération incitative cible.

Une fois que le score final de rémunération incitative de chaque employé-e est déterminé, la valeur de l'octroi total de rémunération incitative est répartie entre la prime annuelle en espèces, pour tous les échelons, et la prime différée pour certains échelons désignés.

La valeur de la prime différée fluctue selon le taux de rendement annuel du portefeuille global et est versée à raison d'un tiers par année, pendant trois ans. Pour les membres de la haute direction, une part de la prime différée est assujettie à des conditions de rendement supplémentaires et est versée à la fin de trois exercices, en fonction de l'atteinte du rendement absolu du portefeuille global.

Les montants de rémunération incitative et leurs versements font l'objet de restrictions et de conditions dans le cadre des dispositions du régime de rémunération incitative.

Vous trouverez ci-dessous une illustration du cadre du programme de rémunération incitative :



Unités de fonds restreintes

Les unités de fonds restreintes (UFR) peuvent être accordées de façon sélective. Elles sont acquises et payées annuellement en trois versements égaux.

La valeur finale payée aux participant·es est ajustée pour refléter le rendement du portefeuille global pendant la période d'acquisition.

Autres avantages sociaux

Régime d'assurance collective

Selon leur emplacement respectif, les employé·es ont droit à des avantages sociaux complets, notamment les soins de santé et dentaires, l'assurance invalidité, l'assurance maladie grave, et l'assurance-vie, décès et mutilation accidentels. Ils et elles ont également droit à des congés payés, à des services de soins de santé virtuels, à un programme d'aide aux employé·es et à un éventail d'autres programmes.

Régimes de retraite

Régime de retraite à prestation déterminée (PD) – Fermé aux nouveaux employé·es depuis le 1^{er} janvier 2014. Les employé·es admissibles qui travaillent au Canada cotisent à hauteur de 7,25 % de leur salaire de base depuis le 1^{er} janvier 2017. La prestation est calculée à hauteur de 2 % de la moyenne des trois meilleures années consécutives de l'employé·e du point de vue salarial.

Régime de retraite des employé·es à cotisation déterminée (CD) – Les employé·es admissibles qui travaillent au Canada et qui ont été embauché·es depuis le 1^{er} janvier 2014 deviennent automatiquement membres du régime de retraite CD, auquel ils et elles peuvent cotiser entre 5 à 7 % de leur salaire de base. Investissements PSP verse des cotisations équivalentes à toutes celles versées par les employé·es.

Les employé·es canadien·es peuvent cotiser jusqu'à concurrence du maximum permis en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) du Canada.

Régime de retraite complémentaire des employé·es (les RRCE) – Les RRCE sont des régimes non capitalisés à l'intention des employé·es admissibles qui demeurent au Canada et qui sont inscrits soit au régime PD ou au régime CD, en vue de fournir des prestations excédentaires aux deux régimes (PD et CD) lorsque celles-ci sont limitées par la LIR du Canada.

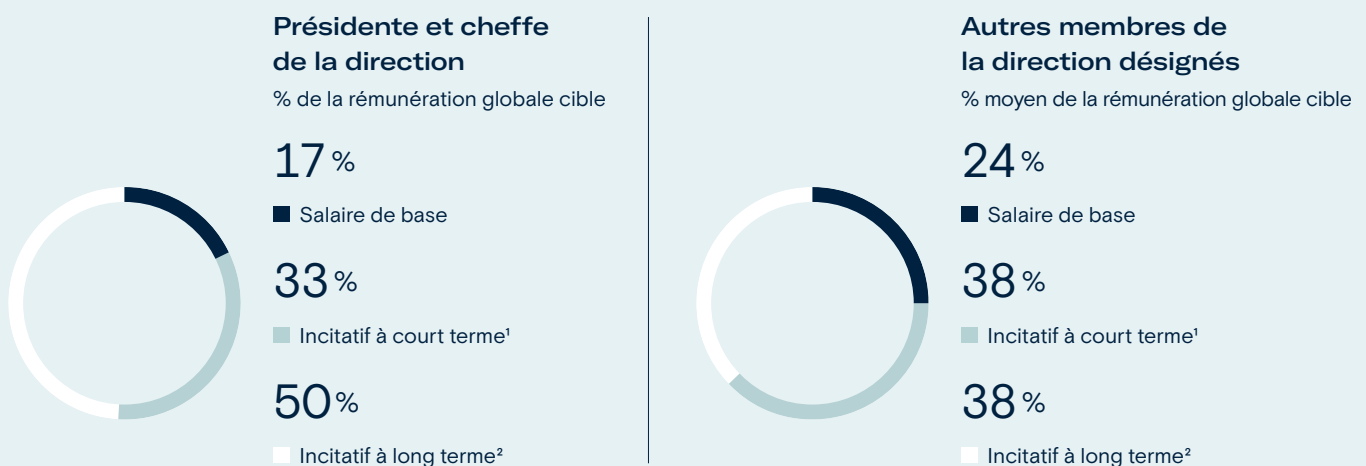
Les employé·es hors du Canada peuvent participer à des régimes de retraite à cotisation déterminée qui ont été établis en fonction de la réglementation locale et qui sont harmonisés avec les pratiques du marché.

Avantages accessoires

Selon leur emplacement respectif, les membres de la haute direction peuvent bénéficier d'une allocation pour avantages accessoires, et être admissibles à une allocation annuelle pour un bilan de santé préventif.

Répartition de la rémunération

En vertu du cadre de rémunération, la répartition de la rémunération cible du ou de la président·e et chef·fe de la direction, ainsi que des autres membres de la direction désignés, est pondérée majoritairement au profit de la rémunération variable, comme le démontre le tableau ci-dessous.



¹ Prime annuelle en espèces versée au cours de l'année courante.

² Prime différée, répartie en unités de fonds différées et en unités de fonds différées basées sur le rendement.

Résultats de l'exercice 2026 (clos le 31 mars 2026) : rendement et décisions en matière de rémunération

Notre programme de rémunération comprend deux éléments clés liés au rendement des placements :

1. Le rendement absolu net du portefeuille global est comparé à l'objectif de rendement, sur une période continue de sept ans.

Le rendement absolu net du portefeuille global d'Investissements PSP est calculé selon le taux d'actualisation actuariel, qui représente le taux de rendement requis pour capitaliser les obligations financières futures des membres des régimes de pensions, déterminé par l'actuaire en chef du Canada.

Cet objectif est utilisé pour mesurer le succès d'Investissements PSP dans la réalisation de sa mission principale qui consiste à fournir les sommes utilisées pour le versement des prestations de retraite à long terme.

Au 31 mars 2026, Investissements PSP avait généré un rendement net de placement sur 7 ans de 8,3 % par année, qui est supérieur à l'objectif de rendement à long terme.

2. Le rendement relatif net du portefeuille global est comparé au portefeuille de référence, sur une période continue de 10 ans.

La création de valeur à long terme est liée à la capacité de réaliser des rendements de placement supérieurs à un indice de référence défini, le portefeuille de référence. Ce dernier reflète le rendement que pourrait obtenir un investissement géré de façon passive, en tenant compte de la tolérance au risque du gouvernement du Canada.

Au 31 mars 2026, notre rendement net annualisé relatif de placement sur 10 ans pour le portefeuille global était de 0,6 % par rapport au portefeuille de référence.

Décisions de rémunération prises au cours de l'exercice 2026

Les membres du conseil et le ou la président·e et chef·fe de la direction s'entendent annuellement sur les principaux objectifs liés ou non aux questions financières qui serviront à évaluer le rendement individuel du ou de la président·e et chef·fe de la direction. À la fin de chaque exercice, les membres du conseil évaluent sa performance en fonction de ces objectifs et attribuent une cote de rendement globale. Au moment de déterminer la rémunération directe totale du ou de la président·e et chef·fe de la direction, le conseil tient compte à la fois de son rendement individuel et du rendement de l'organisation.

Pour l'exercice 2026, les objectifs personnels de la présidente et cheffe de la direction, ainsi que ceux de son équipe de direction, s'harmonisaient avec le plan stratégique d'Investissements PSP. Durant l'exercice, l'équipe de direction a veillé à faire progresser chaque pilier de notre stratégie d'entreprise : investir de façon ciblée et prévoyante pour réaliser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, viser l'excellence opérationnelle pour élever nos normes d'exécution et bâtir une organisation plus efficiente, de même que nous assurer que tout ce que nous faisons demeure inspiré par notre mission.

D'une façon similaire à celle utilisée pour calculer la rémunération directe totale du ou de la président·e et chef·fe de la direction, tous les membres de la direction désignés sont soumis à des objectifs de rendement individuel annuels. À la fin de l'exercice, leur rendement est évalué à la lumière de l'atteinte de ces objectifs. L'évaluation par le ou la président·e et chef·fe de la direction des objectifs individuels et d'autres mesures de rendement guide les recommandations à l'égard de la rémunération directe totale des membres de la direction désignés, lesquelles sont présentées au CRHR et au conseil à des fins d'approbation.

Rémunération des membres de la direction

Les tableaux suivants présentent la rémunération des membres de la direction désignés ayant la rémunération la plus élevée, définis et classés dans l'ordre de la rémunération octroyée pour l'exercice 2026, en tenant compte que les primes différées en espèces continuent de varier en fonction du rendement du portefeuille global pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans. La rémunération globale versée à l'exercice 2026, y compris les valeurs payables des attributions différées des exercices précédents, est également présentée et comprend les montants en espèces versés pour les régimes en place en ce moment, ainsi que pour toutes les mesures transitoires.

Tableau de la rémunération globale à l'exercice 2026

Notes	Exercice	Devise	Salaire de base ¹	Prime annuelle en espèces	Prime différée en espèces	Sous- total de la rémunération (octroyée)	Unités de fonds restreintes/ octrois spéciaux	Régime de retraite et RRSE	Rémunération globale (octroyée)	Autre rémunération ²	Prime différée + UFR versées	Rémunération globale (versée)
			(A)	(B)	(C)	(A+B+C)	(D)	(E)	(A+B+C+D+E)	(F)	(G)	(A+B+F+G)
Deborah K. Orida ³ Présidente et cheffe de la direction	2026	CAD	627 404	2 088 884	3 133 326	5 849 614	0	53 247	5 902 861	53 681	3 337 813	6 107 782
	2025	CAD	602 308	2 028 149	3 042 224	5 672 681	0	51 205	5 723 886	48 838	2 472 194	5 151 489
	2024	CAD	600 000	1 800 000	2 700 000	5 100 000	2 000 000	52 225	7 152 225	551 003	1 745 245	4 696 248
Simon Marc ⁴ Premier vice-président et chef mondial des Placements privés et des Placements immobiliers	2026	GBP	470 000	1 167 556	1 167 556	2 805 112	0	10 000	2 815 112	46 308	1 152 732	2 836 596
	2025	GBP	462 500	1 176 776	1 176 776	2 816 052	0	10 000	2 826 052	45 468	1 124 059	2 808 803
	2024	GBP	460 000	1 121 250	1 121 250	2 702 500	0	10 000	2 712 500	48 798	1 031 026	2 661 074
Oliver Duff ⁴ Premier vice-président et chef mondial, Titres de créance	2026	GBP	465 834	1 095 567	1 095 567	2 656 968	0	10 000	2 666 968	46 209	1 261 990	2 869 600
	2025	GBP	460 000	1 181 050	1 181 050	2 822 100	0	10 000	2 832 100	46 302	1 100 746	2 788 098
	2024	GBP	460 000	1 196 000	1 196 000	2 852 000	0	10 000	2 862 000	50 938	991 482	2 698 420
Alexandre Roy ⁵ Premier vice-président et chef de la gestion du risque	2026	CAD	486 865	925 171	925 171	2 337 207	450 000	15 700	2 802 907	39 477	854 342	2 305 855
	2025	CAD	384 009	958 647	713 370	2 056 025	250 000	760 800	3 066 825	31 591	555 363	1 929 609
	2024	CAD	335 800	838 010	558 674	1 732 484	0	50 600	1 783 084	32 692	277 713	1 484 215
Patrick Charbonneau ^{6,7,8} Premier vice-président et chef des placements	2026	CAD	431 654	1 105 186	1 105 186	2 642 026	0	5 700	2 647 726	41 201	1 718 419	3 296 460
	2025	CAD	406 269	1 024 321	1 024 320	2 454 910	250 000	150 300	2 855 210	35 644	1 723 353	3 189 587
	2024	CAD	267 692	786 301	524 201	1 578 194	300 000	261 500	2 139 694	139 073	200 505	1 393 571
		GBP	133 333	391 645	261 097	786 075	0	0	786 075	0	656 160	1 181 138

Commentaires généraux

¹ Pour M^{me} Orida, M. Roy et M. Charbonneau, il s'agit du salaire de base gagné durant 26,1 périodes de paie pour les exercices 2026 et 2025, contrairement aux 26 périodes habituelles pour l'exercice 2024. Pour M. Marc et M. Duff, il s'agit du salaire de base gagné sur 12 périodes de paie.

² La rubrique « Autre rémunération » comprend les avantages accessoires, le coût de l'évaluation annuelle de santé et des habitudes de vie, l'allocation annuelle des dollars flexibles, les cotisations de l'employeur pour le régime d'assurance collective, de même que tout autre octroi spécial en espèces ou montant versé en vertu des dispositions contractuelles, s'il y a lieu.

Commentaires individuels

³ M^{me} Orida a été embauchée le 1^{er} septembre 2022. Comme convenu lors de sa nomination et selon son contrat de travail, elle a droit à des octrois spéciaux comprenant 4 000 000 \$ en UFR, qui représentent une prime compensatoire (2 500 000 \$ accordés au cours de l'exercice 2023 et 1 500 000 \$ au cours de l'exercice 2024), et 2 000 000 \$ en primes en espèces à la signature (1 500 000 \$ payables au cours de l'exercice 2023 et 500 000 \$ au cours de l'exercice 2024). Ces octrois spéciaux et primes en espèces sont sujets à confiscation dans certaines circonstances. Les primes en espèces sont incluses dans la rubrique « Autre rémunération ».

⁴ La rubrique « Autre rémunération » comprend les contributions de retraite de l'employeur payées en espèces (en excédent de l'allocation annuelle de retraite).

⁵ M. Roy a été nommé premier vice-président et chef de la gestion du risque le 1^{er} janvier 2025. Comme convenu lors de sa nomination et selon son contrat de travail, il a droit à deux octrois spéciaux de 250 000 \$ chacun en UFR au cours des exercices 2025 et 2026. Il a également droit à un octroi spécial additionnel de 200 000 \$ en UFR au cours de l'exercice 2026. Les octrois d'UFR sont utilisés parce qu'ils sont fondés sur le rendement du portefeuille pendant la période d'acquisition. Ils sont aussi sujets à confiscation dans certaines circonstances.

⁶ M. Charbonneau a été nommé au poste de premier vice-président et chef des placements le 3 février 2025. Avant cette nomination, il avait été nommé président et chef de la direction, Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada, le 1^{er} avril 2024. Comme convenu lors de sa nomination le 1^{er} avril 2024, et selon son contrat de travail, il a droit à un octroi spécial de 250 000 \$ en UFR au cours de l'exercice 2025. Les octrois d'UFR sont utilisés parce qu'ils sont fondés sur le rendement du portefeuille pendant la période d'acquisition. Ils sont aussi sujets à confiscation dans certaines circonstances.

⁷ Les octrois de M. Charbonneau accordés avant le 1^{er} août 2023 étaient libellés en livres sterling lorsqu'il travaillait au bureau de PSP à Londres. Son versement de prime différée et d'UFR comprend un total de 676 973 £ pour l'exercice 2025 et 605 625 £ pour l'exercice 2026, pour les octrois accordés en livres sterling au cours des trois derniers exercices, convertis en dollars canadiens à titre indicatif.

⁸ M. Charbonneau a reçu une allocation de déménagement de 100 000 \$ dans le cadre de son rapatriement à Montréal à l'exercice 2024. Cette allocation a été incluse dans la rubrique « Autre rémunération ».

Valeur cumulative des octrois de primes différées en espèces

Le tableau suivant présente la valeur cumulative totale, au 31 mars 2026, de toutes les primes différées en espèces octroyées, mais non encore acquises ou versées, aux membres de la direction désignés d'Investissements PSP.

	Type d'octroi	Devise	Total des octrois non payés	Estimation des primes futures ¹		
				EF2027	EF2028	EF2029
Deborah K. Orida Présidente et cheffe de la direction	UFD	CAD	3 030 738	1 479 258	1 029 259	522 221
	UFDR		4 437 775	1 350 000	1 521 112	1 566 663
	UFR		0	0	0	0
	Total		7 468 513	2 829 258	2 550 371	2 088 884
Simon Marc Premier vice-président et chef mondial des Placements privés et des Placements immobiliers	UFD	GBP	1 395 493	693 116	468 866	233 511
	UFDR		1 386 232	448 500	470 710	467 022
	UFR		0	0	0	0
	Total		2 781 725	1 141 616	939 576	700 533
Oliver Duff Premier vice-président et chef mondial, Titres de créance	UFD	GPB	1 368 960	694 523	455 323	219 114
	UFDR		1 389 047	478 400	472 420	438 227
	UFR		0	0	0	0
	Total		2 758 007	1 172 923	927 743	657 341
Alexandre Roy Premier vice-président et chef de la gestion du risque	UFD	CAD	1 029 174	491 905	352 235	185 034
	UFDR		721 502	139 669	211 765	370 068
	UFR		383 332	233 333	149 999	0
	Total		2 134 008	864 907	713 999	555 102
Patrick Charbonneau² Premier vice-président et chef des placements	UFD	CAD	1 203 891	556 952	425 901	221 038
	UFDR		982 852	131 050	409 728	442 074
	UFR		83 334	83 334	0	0
	Total		2 270 077	771 336	835 629	663 112
	UFD	GBP	65 275	65 275	0	0
	UFDR		65 274	65 274	0	0
	UFR		0	0	0	0
	Total		130 549	130 549	0	0

¹ Le montant réel des primes sera ajusté à la hausse ou à la baisse en fonction du taux de rendement du portefeuille global d'Investissements PSP pendant les périodes d'acquisition (le tableau ci-dessus ne tient pas compte du rendement du portefeuille global et aucun multiplicateur de rendement n'a été appliqué aux unités de fonds différées basées sur le rendement, c.-à-d. une hypothèse de rendement cible).

² Les octrois de M. Charbonneau accordés avant le 1^{er} août 2023 étaient libellés en livres sterling lorsqu'il travaillait au bureau de PSP à Londres. Depuis son retour au Canada, toute nouvelle rémunération a été accordée en dollars canadiens.

Prestations de retraite

Régime de retraite à cotisation déterminée (Canada) et Regroupement collectif de régime de retraite individuel (Royaume-Uni)

	Devise	Type de régime	Valeur cumulée en début d'exercice	Augmentation attribuable à des éléments rémunérateurs ¹	Augmentation attribuable à des éléments non rémunérateurs ²	Valeur cumulée en fin d'exercice
Deborah K. Orida	CAD	Cotisation déterminée	245 908	53 247	62 861	362 016
Simon Marc³	GBP	Regroupement collectif de régime de retraite individuel	71 588	10 000	9 033	90 621
Oliver Duff³	GBP	Regroupement collectif de régime de retraite individuel	78 378	10 000	9 487	97 865

¹ Représente les contributions de l'employeur. Pour les membres de la direction désignés au Canada, le montant se rapporte aux contributions en vertu du régime de retraite CD et du régime de retraite CD supplémentaire des employés.

² Représente les contributions de l'employé-e, ainsi que les revenus de placement réguliers des contributions de l'employeur et de l'employé-e. Pour les membres de la direction désignés au Canada, le montant se rapporte aux contributions et aux revenus de placement en vertu du régime de retraite CD et du régime de retraite CD supplémentaire des employés.

³ Les contributions de l'employeur ont été plafonnées à 10 000 £ et aucune contribution de l'employé n'a été versée au régime afin de garantir que l'allocation annuelle de retraite ne soit pas dépassée. Toute contribution de l'employeur excédentaire à laquelle le membre de la direction désigné aurait eu droit est versée en espèces à la fin de l'exercice financier. Cette allocation est incluse dans la rubrique « Autre rémunération » du « Tableau de la rémunération globale à l'exercice 2026 ».

Régime de retraite à prestations définies (Canada)

	Devise	Nombre d'années de service validé ¹	Prestation annuelle		Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice ^{2,5}	Augmentation attribuable à des éléments rémunérateurs ⁶	Augmentation attribuable à des éléments non rémunérateurs ⁷	Valeur cumulée en fin d'exercice ^{2,8}
			À la fin de l'exercice ^{2,3}	À 65 ans ^{2,4}				
Alexandre Roy	CAD	18,6	144 800	250 100	2 459 100	15 700	-18 400	2 456 400
Patrick Charbonneau	CAD	19,9	160 800	298 100	2 035 000	5 700	-35 100	2 005 600

¹ Nombre d'années de service validé, utilisé à la fois pour le régime de retraite PD des employés et le régime de retraite PD supplémentaire des employés au 31 mars 2026.

² Somme des prestations cumulées en vertu du régime de retraite PD des employés et du régime de retraite PD supplémentaire des employés.

³ Aux fins du calcul des prestations annuelles cumulées à la fin de l'exercice, il est présumé que le paiement débute à la première date de retraite non réduite (62 ans).

⁴ Aux fins du calcul des prestations annuelles payables à 65 ans, les gains moyens de fin de carrière sont comptabilisés au 31 mars 2026.

⁵ Obligation au titre des prestations constituées, en utilisant un taux d'actualisation de 4,79 %. Les obligations sont comptabilisées au 31 mars 2025 en s'appuyant sur les hypothèses et les méthodes qui ont servi à l'établissement des déclarations comptables au 31 décembre 2024.

⁶ Comprend le coût des prestations assumé par l'employeur au titre des services rendus au début de l'exercice, l'effet découlant de l'activité des gains aux fins des régimes, et l'incidence des modifications aux régimes de retraite, s'il y a lieu.

⁷ Comprend les cotisations versées par les employés et les prestations versées, le cas échéant, au cours de l'exercice, les modifications apportées aux hypothèses, l'activité non salariale et le coût de l'intérêt pour l'exercice.

⁸ Obligation au titre des prestations constituées, en utilisant un taux d'actualisation de 5,10 %. Les obligations sont comptabilisées au 31 mars 2026 en s'appuyant sur les hypothèses et les méthodes qui ont servi à l'établissement des déclarations comptables au 31 décembre 2025.

Politiques d'indemnité de départ

Le tableau ci-dessous présente les paiements d'indemnité potentiels qui seraient versés dans l'éventualité d'une terminaison d'emploi (sans motif) des membres de la direction désignés dont la rémunération est la plus élevée, à l'exception de tout montant qui deviendrait payable en vertu des dispositions du régime de rémunération incitative en vigueur.

	Devise	Années de service ¹	Mois d'indemnité	Indemnité de départ totale ^{2,3}
Deborah K. Orida	CAD	3,6	24,0	3 685 000
Simon Marc	GBP	10,6	18,0	1 938 750
Oliver Duff	GBP	9,6	18,0	1 938 750
Alexandre Roy	CAD	18,6	18,0	1 575 938
Patrick Charbonneau	CAD	19,9	18,0	1 723 125

¹ Selon un départ hypothétique au 31 mars 2026.

² L'indemnité de départ de la présidente et cheffe de la direction correspond à 24 mois du salaire de base à la date du départ plus la portion annuelle en espèces de sa cible de rémunération incitative et l'équivalent de 24 mois d'avantages accessoires.

³ Pour les premiers vice-présidents, l'indemnité de départ correspond à 12 mois du salaire de base à la date du départ plus la portion annuelle en espèces de la cible de rémunération incitative et l'équivalent de 12 mois d'avantages accessoires. Un mois d'indemnité de base est ajouté pour chaque année de service complétée, jusqu'à concurrence de 18 mois au total.

L'indemnité de départ comprend également le maintien des protections assurées pendant une période de 24 mois pour la présidente et cheffe de la direction et jusqu'à 18 mois pour les premiers vice-présidents.

En cas de départ volontaire, aucune indemnité ne sera versée à la présidente et cheffe de la direction ou aux membres de la direction désignés.

Rétrospective financière consolidée sur dix ans

(en millions de dollars)	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Évolution de l'actif net										
Résultat net (perte nette) ¹	19 601	33 538	17 756	10 182	22 472	31 581	(1 042)	11 110	13 511	15 179
Transferts nets de fonds	1 235	1 279	3 480	2 860	3 502	3 036	2 871	3 749	3 921	3 622
Augmentation (diminution) de l'actif net	20 836	34 817	21 236	13 042	25 974	34 617	1 829	14 859	17 432	18 801
Actif sous gestion des placements nets										
Actions										
Actions cotées ²	92 781	79 699	55 637	53 440	59 142	60 201	48 368	51 035	51 813	55 227
Placements privés ³	39 063	40 709	40 392	37 238	35 375	31 748	24 038	23 539	19 382	15 868
Titres à revenu fixe des gouvernements ⁴	74 222	70 991	63 312	51 013	46 446	42 965	33 388	34 389	27 782	24 044
Crédit	35 067	30 286	26 222	26 113	21 892	14 474	13 295	10 475	8 857	4 418
Actifs réels										
Placements immobiliers	27 767	26 648	27 229	32 038	31 089	26 817	23 817	23 538	23 245	20 551
Placements en infrastructures	31 952	31 984	34 518	29 362	23 506	18 389	18 302	16 818	14 972	11 149
Placements en ressources naturelles	19 702	17 939	15 196	12 277	11 615	9 712	7 645	6 759	4 833	3 711
Placements nets⁵	320 554	299 717	264 857	243 654	230 492	204 491	169 798	167 979	153 085	135 624
Rendement (%)										
Taux de rendement annuel (déduction faite des frais)	6,5	12,6	7,2	4,4	10,9	18,4	(0,6)	7,1	9,8	12,8
Indice de référence	13,1	17,4	6,4	(2,8)	9,4	16,5	(1,6)	7,2	8,7	11,9

¹ Déclaré comme un revenu global (perte) avant l'exercice 2021.

² Comprennent les montants liés à la stratégie Alternatives d'alpha, capitalisés à l'aide de l'effet de levier, au 2 décembre 2022, et les montants liés aux stratégies de rendement absolu, capitalisés à l'aide de l'effet de levier.

³ Comprennent des montants liés au portefeuille complémentaire, dont les investissements restants ont été transférés aux placements privés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026.

⁴ Incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

⁵ Les placements nets comprennent les actifs du portefeuille complémentaire pour les exercices clos avant le 31 mars 2026.

Places d'affaires

MONTREAL

(principal bureau d'affaires)
1250, boulevard René-Lévesque Ouest
bureau 1400
Montréal (Québec)
Canada H3B 5E9
Téléphone: +1.514.937.2772

NEW YORK

450 Lexington Avenue, suite 3750
New York, New York
USA 10017
Téléphone: +1.212.317.8879

LONDRES

10 Bressenden Place, 8th floor
London, United Kingdom
SW1E 5DH
Téléphone: +44 20 37 39 51 00

HONG KONG

Suite 603-606, 6/F
One International Finance Centre
1 Harbour View Street
Central, Hong Kong
Téléphone: +852 91616063

Siège social

OTTAWA

135, avenue Laurier Ouest
Spaces Laurier
Ottawa (Ontario)
Canada K1P 5J2
Téléphone: +1.613.782.3095

info@investpsp.ca

investpsp.com